


Revue Canadienne



SOMMAIRE

Pages

5 —	I. L'ANNÉE CANADIENNE (poème).....	W. Chapman.
18 —	II. NOTATIONS.....	Henri d'Arles.
27 —	III. LA FÉMINISTE MODERNE.....	Alph. Gagnon.
37 —	IV. LA "CACHE AU DIABLE".....	Alonzo Nord.
45 —	V. LE BŒUF POLAIRE (suite et fin).....	Fabien Vanasse.
54 —	VI. A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES.....	Thomas Chapais.
69 —	VII. CHRONIQUE DES REVUES.....	Elie-J. Auclair.
93 —	VIII. NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.....	* * *

PUBLICATION MENSUELLE

Dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL — Canada



La Route Populaire



ENTRE

Montréal et Québec
Montréal et Ottawa
Montréal, Joliette et St-Gabriel
Montréal, Ste-Agathe, Nominingue
et les Laurentides
Montréal et les Chutes Shawinigan
Montréal et Ste-Anne de Beaupré
Montréal et le Cap de la Magdeleine
Montréal, Bala et le Muskoka

Montréal, St-Jean, N.B., et les Provinces
Maritimes
Montréal, Manchester, Nashua, Lowell,
Boston et la Nouvelle Angleterre
Montréal, Toronto, Détroit et Chicago
Montréal, Sault Ste-Marie, St-Paul,
Duluth et Minneapolis
Montréal, Fort William, Winnipeg, Van-
couver, le Kootenay et la Cote du
Pacifique.

Empress of Britain
Empress of Ireland

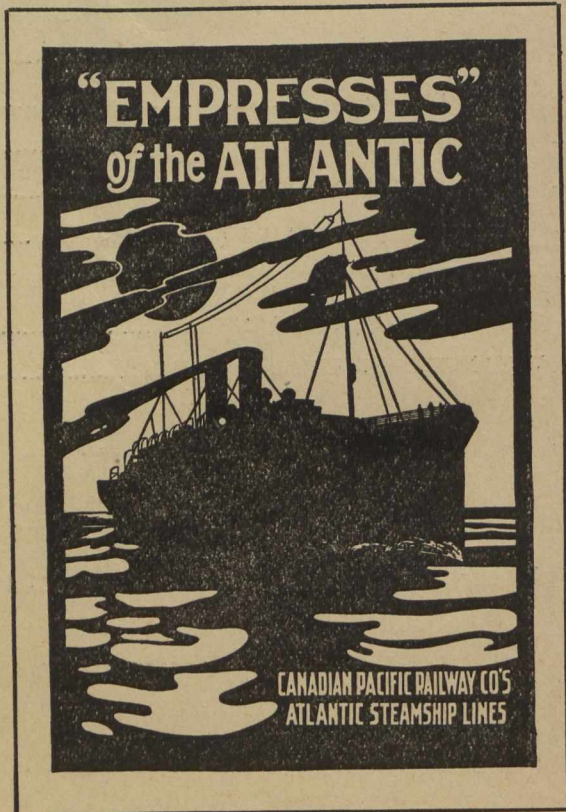
LES PAQUEBOTS
"Empress"

sont les plus modernes
et les plus rapides faisant
le service entre les ports
Canadiens et Liverpool



W. G. ANNABLE,
Agent Général du Traffic-
Voyageur pour les
Paquebots,
MONTREAL

EMILE J. HEBERT,
Agent Général Dépt. des
Voyageurs pour le
Chemin de Fer,
MONTREAL



REVUE CANADIENNE

PARAISSANT CHAQUE MOIS

Formant à la fin de
l'année deux volumes.

POUR LA REDACTION :
471, rue Lagachetière, Ouest
MONTRÉAL



POUR L'ADMINISTRATION :
471, rue Lagachetière, Ouest
MONTRÉAL

47e ANNÉE 1911

CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
FRANCE ET UNION POSTALE	18 frs.
ANGLETERRE	15 shillings

Prix de la Livraison 25 cts. Union Postale 1.50 frs.

Les abonnements sont pris à l'année jusqu'à révocation formelle faite par le souscripteur (1). — Les abonnements datent du 1er janvier. — Tout souscripteur qui n'a pas formellement renoncé à son abonnement avant le 15 décembre, est considéré comme acceptant un nouvel abonnement pour l'année suivante.

Il sera rendu compte dans le Bulletin bibliographique, de toutes les publications dont on nous fera parvenir DEUX EXEMPLAIRES.

(1) Nos lecteurs sont instamment priés de remarquer que, pour cesser de recevoir la REVUE CANADIENNE, il faut donner avis de son désir, *verbalement ou par écrit*, avant le 15 décembre. Il ne suffit pas, pour se désabonner, de refuser un numéro qui arrive par la poste. Les numéros ainsi refusés sont détruits par les autorités postales, suivant la loi qui régit maintenant les journaux et revues transmis par la malle. Et, comme la REVUE est imprimée par contrat à nombre égal chaque mois, la perte d'un numéro entraîne la perte de tous les numéros correspondants pendant l'année. Il serait injuste de s'attendre à ce que LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE subisse une perte causée par la négligence de l'abonné à se conformer aux conditions de cette publication.

COLLABORATEURS DE LA REVUE CANADIENNE

Pendant les années 1909 et 1910

Mgr Paul Bruchési
Mgr Archambeault
MM. J.-L. Archambault
P.-A. Archambault
Louis Arnould
Elie-J. Auclair
P.-M.-J. Benoit
Athénais Bibaud
Bourbeau-Rainville
Fr. Valentin-M. Breton
J.-B. Caouette
Thomas Chapais
C.-P. Choquette
Armand Chossegros
John-M. Clarke
P.-M. Dagnaud
L.-O. David
F.-L. Desaulniers
E. Dulieux
Luc Dupuis
Albert Ferland
Hector Filiatrault
E.-M. Flahaut
Jean Flahaut
Jules Fournier
Alphonse Gagnon
Ernest Gagnon
Englebert Gallèze

R. P. Galtier
MM. Henri Garrouteigt
Henri Gauthier
Maria Girard-Lagacé
R. P. Hugolin
MM. Antonio Huot
René Labelle
Séverin Lachapelle
Charles-A. Lamarche
M.-A. Lamarche
J.-A. Lander
Henri Lemay
V. Many
A. Marsan
A. Nantel
Philippe Perrier
Léonidas Perrin
L.-A. Prud'homme
A.-B. Routhier
Lucien Rainier
E. Saint-Jacques
Arthur Saint-Pierre
Joseph Schmitt
Benjamin Sulte
Arthur Surveyer
M. Tamisier

Capital autorisé : \$2,000,000

Capital payé : \$1,000,000

Réserve et Surplus : \$361,358.98

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

41 Succursales dans la Province de Québec, 2 dans le Nouveau Brunswick
et 1 dans la Province d'Ontario

BUREAU DES DIRECTEURS : *Président*, M. H. LAPORTE, de la Maison Laporte, Martin & Cie, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; *Vice-président*, M. W. F. CARSLY, de la Maison S. Carsley & Co.; Hon. Louis BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture; M. G. M. BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Ry. Co."; M. Alph. RACINE, de la Maison Alphonse Racine & Cie; Dr E. LACHAPPELLE, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; M. Tancredé BIENVENU, *directeur, gérant-général*.

BUREAU DE CONTROLE : *Président*, Hon. Sir Alex. LACOSTE; *vice-président*, M. A. S. HAMELIN, *auditeur*; Hon. Sir Lomer GOVIN; M. Tancredé BIENVENU, *gérant-général*; A. S. HAMELIN, *auditeur*; J. W. L. FORGET, *inspecteur*; ALEX. BOYER, *sec.*

INFORMATIONS. — *Avantages spéciaux de notre département d'épargne.* — 1o Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir TROIS p. c. d'intérêt payable semi-annuellement, les 30 juin et 31 décembre de chaque année; 2o Vous pouvez aussi déposer votre argent sur CERTIFICATS DE DEPOTS SPECIAUX, payables à huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3½ p. c. l'an, suivant termes, savoir: Trois mois, 3 p. c. Six mois 3¼ p. c. Douze mois, 3½ p. c. Ces certificats ne sont émis toutefois que pour une somme de \$500. et plus.

Bureau-Chef . . . 7 et 9, Place d'Armes

TANCREDE BIENVENU, gérant-général M. LAROSE, gérant.

408, rue Rachel Est, C.-A. Roy; 103, rue Roy, A. Larose; 742, rue Ontario-Est, C.-L. Leblanc; 848, rue Notre-Dame, succursale Ouest, E. Prud'homme; 972, rue Beaubien, Geo.-L. Marsolais.

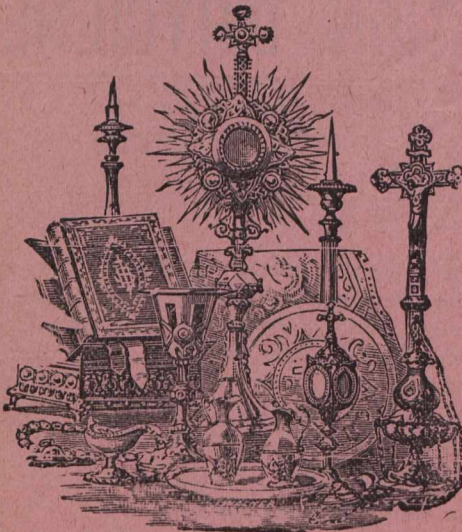
16, Notre-Dame Ouest, Montréal

J. E. GARREAU

Successeur de

C. B. LANCTOT,

Importateur de Bronzes, Orfèvrerie, Ornaments, Says, Mérinos Vêtements Ecclésiastiques, Etc.



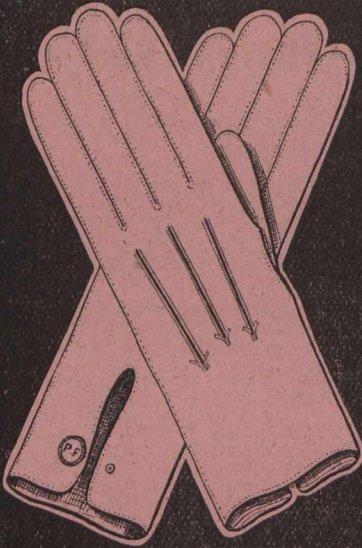
Ateliers spéciaux pour la fabrication de Statues peintures, Chemins de Croix en peinture sur toile, Chemins de Croix en relief, Drapeaux, Bannières, Décorations pour Société. Vins de messes approuvés par les autorités ecclésiastiques, Tarragone, Sicile, Massaula, Sauternes, Muscatel et Clarets.

Huile de table, Huile d'Olive de Nice, brûlant huit jours, hautement recommandé et étant aussi le plus en usage pour le clergé et les communautés religieuses du Canada. Nous vendons notre Huile avec le privilège de

la retourner à nos dépens si elle ne donne pas satisfaction, Bouquets et Fleurs, Lustres en cristaux, Photographies de Statues, etc., et la liste des prix envoyés sur demande. Braise Encens, Encens Arabe, Dominical. Nous avons toujours en mains un assortiment très varié d'objets pour missions à des prix très avantageux. Médailles, Chapelets.

Spécialités : Décorations d'Eglises, Tentures Funèbres de tous genres.

GANTS PERRIN



FIL . SOIE CHEVREAU
GLACE ou SUEDE

QUALITÉ ET COUPE GARANTIES

EN VENTE
PARTOUT

SIMPLE QUESTION D'HYGIENE

Médecins et hygiénistes condamnent la consommation excessive que nous faisons de la viande et recommandent l'usage régulier des Céréales, comme base de notre alimentation.

LES CEREALES OGILVIE ont conquis la faveur populaire par leur haute qualité toujours uniforme.



La farine d'avoine Ogilvie, le Wheat Marrow Ogilvie, le Golden Meal Ogilvie (blé d'inde finement granulé) Ogilvie Pearl Barley (Orge Perlée) Ogilvie Pearl Hominy (Blé d'inde préparé pour la soupe) offrent, par leur variété, de précieuses ressources pour l'ordonnance des repas et la préparation du menu quotidien.

En vente dans toutes les épiceries.

The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.

Par Brevet Royal, Meuniers de S. A. R. le Prince de Galles

MONTREAL ET WINNIPEG

N. G. VALIQUETTE,

LIMITÉE

Meubles, Tapis, Linoleums, Prélarts,
Papier-tenture, Rideaux, Draperies,
Lits et literies, Poêle en fonte et en
acier.

Reconnue comme une des plus grandes maisons d'ameublement du Canada.
100,000 pieds carrés de plancher complètement remplis d'échantillons.

Chaque prix marqué en chiffres connus et chaque article vendu avec pleine garantie de satisfaction.

Plans et estimés fournis gratuitement pour ameublements d'Eglises, Ecoles, Offices et Edifices publics de toute espèce.

471-477, RUE SAINTE-CATHERINE EST, MONTREAL

FUMEZ 

LES CELEBRES CIGARES

BOSTON

— ET —

PEG TOP

Manufacturés par L. O. GROTHE & CIE, Montréal, Qué.

...DÉCORATIONS...

La Cie d'Auvents des Marchands

LIMITÉE

25 à 29, RUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Vendra à grand sacrifice, après les Fêtes du Congrès Eucharistique, un immense assortiment de décorations, convenables pour les processions ou autres manifestations religieuses.

La COMPAGNIE invite spécialement les Messieurs du clergé à venir profiter de cette occasion exceptionnelle de pourvoir leur paroisse de belles décorations à bon marché.

BANQUE D'HOCHELAGA

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL

Capital autorisé, \$4,000,000

Capital payé, \$2,500,000

Fonds de réserve, \$2,500,000

Total de l'actif, au-delà de \$25,000,000

DIRECTEURS

Hon. J.-D. Rolland, Prés. R. Bickerdike, Ecr., M. P. Vice-Prés.
J.-A. Vaillancourt, Ecr., Alp. Turcotte, Ecr.,
E.-H. Lemay, Ecr., J.-M. Wilson, Ecr.,
Hon. F.-L. Béique, C. R.
M.-J.-A. Prendergast, Gérant Général.
F.-G. Leduc, Gérant.
E.-C. Vidricaire, Assistant-Gérant.
O.-E. Dorais, Inspecteur.

SUCCESSALES

Avenue Mont-Royal, coin St-Denis, DeLorimier. [Montréal.	Laprairie, P. Q.
Rue Ste-Catherine-Est, Montréal.	L'Assomption, P. Q.
Rue Ste-Catherine-Centre, Montréal.	Louiseville, P. Q.
Rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.	Québec, P. Q.
Hochelaga, Montréal.	St-Roch, Qué.
Maisonneuve.	Sorel, P. Q.
St-Henri.	Sherbrooke, P. Q.
Pointe St-Charles.	Saint-Boniface, Man.
Ville St-Edouard.	St-Hyacinthe, P. Q.
Ville St-Louis.	St-Jacques, Comté Montcalm
Verdun.	St-Jérôme, P. Q.
Viauville.	Saint-Pierre, Man.
Ville Emard.	Trois-Rivières, P. Q.
Berthierville, P. Q.	Valleyfield, P. Q.
Edmonton, Alberta.	Vankleek Hill, Ont.
Farnham, P. Q.	Winnipeg, Man.
Joliette, P. Q.	" " Higgins, Ave.

Département d'Épargne : Au Bureau Principal et aux Succursales.

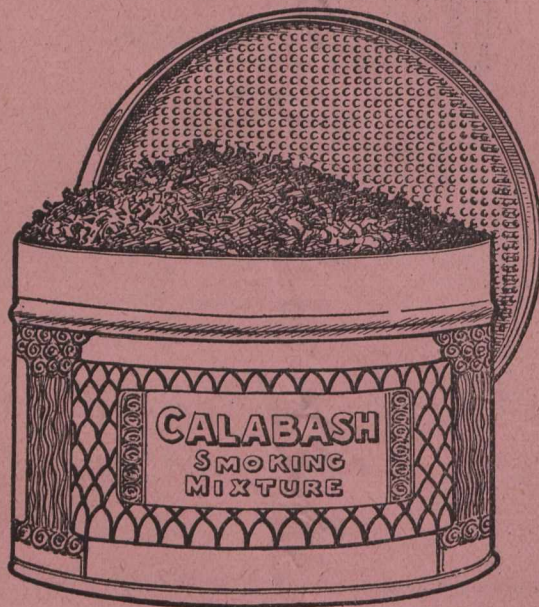
CORRESPONDANTS :

LONDRES, { Clydesdale Bank, Limited. ANG. { Crédit Lyonnais de Paris. { Crédit Industriel et Commercial. { Comptoir Nat. d'Escompte de Paris.	NEW YORK { National Bank of North America. { National Park Bank. { National City Bank. { Importers & Traders Nat'l Bank. { Merchants National Bank. { MM. Heidelback, Ickelheimer & Co. { Ladenburg, Thalmann & Co. { Kountze Brothers.
PARIS, { Crédit Lyonnais. FRANCE. { Comptoir Nat. d'Escompte de Paris. { Société Générale. { Crédit industriel et Commercial.	BOSTON { National Shawmut Bank. { National Bank of Redemption. { International Trust Co.
BERLIN, ALLEMAGNE. Deutsche Bank.	PHILADELPHIA. { The Philadelphia Nat'l Bank. { The 4th Street Nat'l Bank.
BRUXELLES, BELGIQUE. Crédit Lyonnais.	CHICAGO. { National Live Stock Bank. { Illinois Trust and Savings Bank.
VIENNE, AUTRICHE. Banq. I. R. P. des Pays Autrichiens.	
ROTTERDAM, HOLLANDE. Banque de Rotterdam.	

La Banque d'Hochelaga fait des perceptions dans tout le Canada, aux taux les plus bas. Elle ouvre aussi des crédits commerciaux et émet des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Recherchez-vous la qualité ?

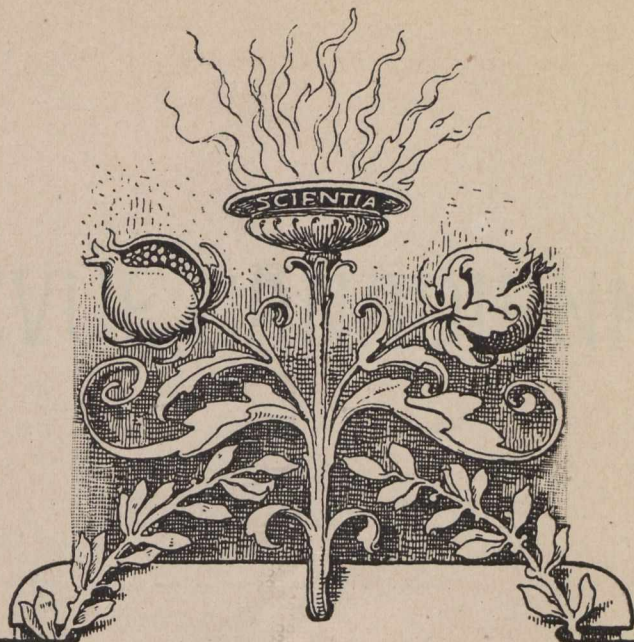
Le Tabac à Fumer CALABASH



Est un mélange de tabacs de
qualité supérieure

Un humecteur à l'intérieur de chaque couvercle.

En boîtes de 20c, 40c, 75c, et \$1.50



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE
VOLUME VII

1911

JANVIER — JUIN



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME VII

1911



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTREAL — Canada

L'Année Canadienne

A Alfred Brun.

Tu n'as jamais sondé des yeux l'immensité
De nos bois giboyeux, de nos fertiles plaines ;
Notre fier Saint-Laurent n'a jamais reflété
Ta voile dans les plis de son grand flot bleuté...
Et tu t'épris pourtant des plages canadiennes.

Tu chéris le passé qu'avec tant de succès
Crémazie évoqua sur sa lyre attendrie.
Notre histoire, là-bas, t'enflamme, car tu sais
Que tes nobles aïeux ont de leur sang français
Fécondé pour toujours le sol de ma patrie.

Mais je crains bien d'avoir espéré vainement
Etreindre sous mon ciel ta main chaude et loyale.
Aussi, pour te montrer, malgré l'éloignement,
Ce ciel tout à la fois rigoureux et clément,
J'ai dessiné les mois de la terre natale.

Mais il m'aurait fallu les crayons immortels
Echappés à la main d'un Virgile ou d'un Dante...
Je rêve, malgré tout, qu'aux vieux champs paternels
Tu croiras reconnaître en mes humbles pastels
Un petit coin fleuri des bords de la Charente.

JANVIER

Il fait froid. Les *blizzards* soufflent, et nul rayon
 Ne dore des forêts les blancheurs infinies ;
 Mais Noël sur nos seuils laissa comme un sillon
 De clartés, de parfums, de paix et d'harmonies.

Et sur l'épais verglas des chemins *boulineux*,
 Sur les trottoirs glissants et clairs comme l'agate,
 Dans les logis obscurs, sous les toits lumineux,
 L'allégresse loquace et tapageuse éclate.

En vain la neige à flots tombe des cieus brouillés,
 En vain le grand réseau polaire nous enlace,
 En vain le fouet du vent nous flagelle la face,
 Nos coeurs ont la chaleur des bords ensoleillés.

Nos coeurs français n'ont rien des froideurs de la bise
 Qui tord l'arbre souffrant et mort presque à moitié,
 Et nous nous enivrons de la senteur exquise
 Qu'épanche sur nos fronts l'arbre de l'Amitié.

Ce vif rayonnement de joie en tous sens brille
 Et glisse jusqu'au gîte isolé du *colon*.
 Aux tables des *fricots* le sel gaulois pétille,
 Et tout un monde *gigue* au son du violon.

Les somptueux salons sont ruisselants de flammes,
 Et sous le flamboiment des lustres de cristal,
 Comme un écho divin, la musique du bal
 Emporte en ses replis prestigieux les âmes.

Dans tout cercle du soir plus vive est la gaité,
 Pendant que sur les toits sanglote la rafale,
 Ou qu'au ciel éclairci l'aurore boréale
 Déroule les splendeurs de son voile enchanté.

FÉVRIER

Le soleil maintenant allonge son parcours ;
L'aube plus tôt sourit aux bois impénétrables ;
Mais l'air est toujours vif, l'autan rugit toujours
Parmi les rameaux nus et glacés des érables.

L'avalanche sans fin croule du ciel blafard ;
Nos toits tremblent au choc incessant des tempêtes.
Cependant à travers bise, neige, brouillard,
Nous formons de nos jours une chaîne de fêtes.

Et tous les rudes *sports* d'hiver battent leur plein
Au milieu de clameurs follement triomphales ;
Sur des flots dont le gel fit un cirque opalin,
Les grands trotteurs fumants distancent les rafales.

Sur le *ring* ou l'étang par le vent balayé
Le gai patineur file ou tourne à perdre haleine.
Le sourire à la lèvre et la *raquette* au pied,
Des couples d'amoureux cheminent dans la plaine.

Par un souffle inconnu chacun est emporté.
Dans tous les yeux le feu du plaisir étincelle ;
Et dans le bourg naissant comme dans la cité
Le bruyant Carnaval agite sa crécelle.

Les hôtels sont bondés de lointains visiteurs.
Maint pierrot dans la rue étale sa grimace.
La nuit, torches aux poings, les fougueux *raquetteurs*
S'élançant à l'assaut des grands palais de glace.

A d'émouvants tournois la multitude accourt.
Tout le peuple s'ébat, tout le peuple festoie,
Car, comme Février est le mois le plus court,
Il voudrait s'y griser de la plus longue joie.

MARS

L'interminable hiver tente un dernier effort,
 Pour enfouir la terre et refroidir l'espace :
 Sous le souffle effréné de l'ouragan du nord
 De plus en plus la neige en tourbillons s'entasse.

Et cette blanche mer déferle dans le vent
 Par-dessus les taillis aux branches dénudées.
 Les *chars* dans les ravins comblés *bloquent* souvent
 Sous l'amoncellement continu des *bordées*.

L'air glacial est lourd de morbides vapeurs.
 Nous sortons peu. Le Soir près du feu nous rassemble ;
 Et les *vieux* dolemment racontent là des *peurs*
 Qui font frémir l'enfant, pâlir l'aïeul qui tremble.

La cruelle saison sème au hasard les deuils.
 Pour les hôtes des bois partout se cache un piège.
 Et le braconnier traque originaux et chevreuils
 Aveuglés du grésil, empêtrés de la neige.

Tout souffre, hommes, bétail ; tout pleure, arbres, échos...
 Dans son grenier gémit le pauvre, maigre et pâle,
 Et l'on croit par moments entendre ses sanglots
 A travers les cent bruits de la bise qui râle.

L'aurore ne luit plus sur les monts sourcilleux.
 Rien ne fait pressentir la fin des jours livides...
 Et si parfois un coin d'azur émerge aux cieux,
 L'hiver croule à flots plus drus sur les Laurentides.

Mais de même qu'après le déluge, un matin,
 L'arc-en-ciel rayonna dans sa splendeur première,
 Le clair soleil pascal, qu'on croyait presque éteint,
 Demain va tout dorer de sa blonde lumière.

AVRIL

Aux rayons rutilants d'Avril la neige fond,
Chaque route s'effondre et tout sentier s'efface,
Les vastes flots grondants du Fleuve écumeux font
Voler en lourds éclats ses entraves de glace.

Pas un nuage au ciel ! pas un souffle dans l'air !
Les baisers du soleil argentent les ramures,
Et des pins, dont les vents tordaient la cime hier,
Vers l'éther lumineux montent de gais murmures.

Dans les bois le dégel vernal clôt les *chantiers*.
Le sol n'y tremble plus des chocs de l'abatage.
Les *voyageurs d'en haut*, aussi joyeux qu'altiers,
Sac au dos, en chantant reviennent au village.

De retour avec eux, ivres de liberté,
Autour de nos logis s'ébattent les corneilles...
Des aspects et des bruits nouveaux de tout côté
Emerveillent nos yeux, enivrent nos oreilles.

Les frais ruisseaux d'argent, où le ciel transparait,
Roucoulent dans le creux des combes embaumées...
En spirales d'azur, à travers la forêt,
De mille feux ardents s'élèvent des fumées.

Sous les *éclats* couvrant leurs huttes en *bois ronds*,
— Comme perdus au sein du désert insondable, —
Les vaillants sucriers, penchés sur leurs chaudrons,
Surveillent la cuisson du blond sucre d'érable.

Déjà sous l'outremer des grands cieus éclatants
La terre sent frémir en elle les pervenches,
Déjà vaguement flotte une odeur de printemps,
Et les premiers bourgeons éclatent sur les branches.

MAI

Sur le Fleuve ruisselle une lumière chaude,
Et l'immuable azur sourit au flot mouvant.
Le feuillage tressaille aux caresses du vent.
Où le givre brillait rayonne l'émeraude.

Le vallon redevient un coin du paradis.
Tout scintille, tout chante et tout s'idéalise,
Et le merle, amoureux, nuit et jour vocalise
Sous le dais ondoyant des bosquets reverdis.

La ramure se lustre et la vague s'irise.
L'air est lourd du parfum capiteux des lilas.
Du ruisseau, que figeaient glace, neige et verglas,
Des trils d'harmonicas s'envolent dans la brise.

Le Nord laurentien luit comme le Midi ;
Nos eaux ont tout l'éclat des miroirs de Venise,
Et les palais flottants, que heurta la banquise,
Reviennent sillonner leur cristal attiédi.

Le soc d'acier, tranchant et clair comme le glaive,
Rouvre l'âpre jachère où dormaient les grillons,
Et des guérets fumants, inondés de rayons,
Vers l'ostensoir des cieux un encens d'or s'élève.

Sous l'étincellement du plus riant des mois
L'âme s'émeut, le *spleen* s'enfuit, le *sport* s'agite,
Et sur des lacs lointains, où foisonne la truite,
Les pêcheurs joyeux font merveille au coeur des bois.

Et la brise, frôlant les grands flots de turquoise,
Nous apporte la voix mâle des gais flotteurs.
Qui, sur leurs longs radeaux aux sauvages senteurs,
Chantent à plein gosier : *C'est la belle Française.*

JUN

Très tard le soleil sombre à l'horizon fumant,
Qui garde dans la nuit ses luisantes trainées.
Le fécond Prairial sous un clair firmament
Déroule la splendeur des plus longues journées.

Une flamme de vie emplit l'immensité.
Le bleu de l'eau miroite... Adieu la nostalgie !
L'Été s'épanouit dans toute sa beauté,
Dans toute sa verdure et toute sa magie.

Des vagues de lumière inondent les halliers ;
Les oiseaux de leurs chants enivrent les bocages,
Et, gais et turbulents comme eux, les écoliers
— Les vacances ont lui — s'évadent de leurs cages.

Sur les arbres, les fleurs, les ondes, les sillons,
Partout nous entendons vibrer l'âme des choses...
Nous voyons par milliers éclore papillons,
Anémones et lis, trèfles, muguet et roses.

Et l'écureuil criard et le bouvreuil siffleur
De nos vastes forêts font tressaillir les dômes...
Les pruniers, les sureaux, les pommiers, sont en fleur,
Et nul mois canadien ne verse autant d'aromes.

Des souffles caressants frangent nos grandes eaux.
Un invisible encens flotte sur chaque grève ;
Et, tels les pins, les foin, les mousses, les roseaux,
Nous sentons en nous plus de chaleur, plus de sève.

Nous aimons mieux nos bois, nos champs ; nous aimons mieux
Nos pères, dont le culte à nos foyers persiste...
Et dans l'air embaumé vibre l'écho joyeux
Des chants et des vivats de la Saint-Jean-Baptiste.

JUILLET

Le soleil brûle au fond de l'immense ciel bleu.
 Pas un lambeau de vent ne traîne sur les ondes.
 Le canicule étreint dans un cercle de feu
 Jusqu'aux sapins touffus des savanes profondes.

Les ruisseaux ont cessé leurs chants dans les vallons ;
 Les coteaux sont jaunis, les sources desséchées ;
 Le grillon, accablé, se tait sur les sillons ;
 Le papillon se meurt sur les roses penchées.

Tout souffre et tout gémit dans ce nouvel enfer ;
 Et, pâles et poudreux, en quête d'un asile,
 Les citadins hier ont déserté la ville
 Pour humer l'air léger des monts ou de la mer.

Mais l'effluve est aussi lourd dans le *bas du fleuve*,
 Et le brun riverain, la faux sifflante aux poings,
 En ouvrant sa tranchée à travers les grands foins,
 Péniblement halète, imprudemment s'abreuve.

Le soleil parfois semble une flaque de sang,
 Et soudain un nuage à la frange écarlate
 Monte de l'horizon. L'orage menaçant
 Accourt. Déjà l'éclair brille, la foudre éclate.

Bientôt le ciel voilé laisse couler ses pleurs :
 Sous cette aspersion sonore, fraîche et dense,
 Les arbres, les épis, les ajoncs et les fleurs
 Ont l'air de s'incliner devant la Providence.

Mais l'azur resourit au terroir tout trempé,
 Et, le soir, sur le pas de nos portes ouvertes,
 Nous nous grisons de l'âcre odeur des feuilles vertes,
 De l'orge blondissante et du foin frais coupé.

AOÛT

Le soleil est toujours brûlant ; et les blés d'or,
Autour des seuils, au bord des eaux, le long des sentes,
Au souffle assoupissant du fiévreux Thermidor
Balacent tristement leurs ondes languissantes.

Avec les blés les fruits, déjà mûrs, charment l'oeil,
L'ombreux verger rougeoie, et le pré chaud rayonne.
Notre terre féconde étale avec orgueil
Tous les dons de Cérès, tous les dons de Pomone.

Le soleil est toujours brûlant ; mais les *campeurs*
S'ébattent dans les flots de l'aurore aux étoiles.
Et le Soir, dans les plis transparents de ses voiles,
Nous apporte parfois d'énivrantes fraîcheurs.

La rosée à foison choit des blanches nuées
Sur les gazons roussis ; et, belle d'abandon,
Mainte femme alanguie, accoudée au balcon,
Livre au vent de la nuit ses tresses dénouées.

Tous les amusements ont fui de la cité,
Et sur le littoral le Plaisir nous allèche,
Nous prodigue les bains, les régates, la pêche,
Le gazouillis des eaux, l'air et la liberté.

Le soleil est toujours brûlant ; mais de nos berges,
De nos monts, de nos lacs, en de bruyants essaims,
Les touristes cossus des grands Etats voisins
Animent les hôtels, les bosquets, les eaux vierges...

Et, pendant qu'assoiffés de frais, de gais flâneurs
S'en vont, sous les bosquets ombreux, manger sur l'herbe,
Revenus de leurs champs glanés, des moissonneurs,
Joyeux, le rye en main, *mouillent* la grosse gerbe.

LA REVUE CANADIENNE

SEPTEMBRE

Sur le chaume odorant des champs silencieux
L'âpre paysan lie encore les javelles.
Des torrents de rayons plus chauds tombent des cieus.
Le Fleuve est caressé par des brises nouvelles.

Le dais du firmament aussi paraît nouveau,
Et l'on dirait, tant l'air est limpide et sonore,
Que sous le calme azur teint de reflets d'aurore
S'épanouit pour nous un second renouveau.

Les arbres cependant ont épuisé leur sève ;
Mais, comme le feu jette un éclair en mourant,
Sous la flamme du jour qui se couche ou se lève,
Plus d'éclat brille au front du grand chêne souffrant.

Et le soleil fécond, en rougissant les grappes,
Revêt de pourpre et d'or l'érable sans verdure.
L'arbre national a toute la splendeur
Du manteau solennel des césars et des papes.

Souvent des coups de feu réveillent les échos :
Les nemrods matineux viennent d'ouvrir la chasse,
Et dans les *fonds*, les prés, sur les monts et les flots,
Poursuivent le canard, l'outarde, la bécasse...

Ecoutez maintenant chanter, au coin du bois,
Les *brayeuses*. Leur voix est si fraîche et si douce...
Tout est joie et lumière, et, vers le soir, parfois
L'oiseau gazouille encor près du vieux nid de mousse.

Pourtant hier l'averse a grossi les ruisseaux,
Dérobant tout le jour les plaines éthérées ;
Et, transis par l'air vif et moite des soirées,
Bientôt les citadins vont revenir des *Eaux*.

OCTOBRE

Le ciel est tout couvert de nuages marbrés.
L'écho vibre au lointain comme un bronze d'alarmes.
Chaque nuit le gel mord les rameaux diaprés,
Et les feuilles des bois tombent comme des larmes.

Il vente, il grêle, il pleut. Les lourds torrents gonflés
Dans les vallons déserts grondent comme les fauves.
Pour des bords plus cléments les maîtres ailés
Désertent, inquiets, les bosquets demi-chauves.

Des rayons hésitants tombent comme à regret
Du sombre firmament sur la terre alarmée...
Adieu les fleurs ! adieu les chants sous la ramée !
Adieu les rendez-vous au bord de la forêt !

Mais, comme le flambeau divin de l'Espérance
Peut dissiper la nuit dans un cœur douloureux,
Le radieux soleil percera de ses feux
La brume qui dérobe aux yeux l'azur immense.

Midi flamboie encore, et les pêcheurs, toujours
Patients, sur les eaux laissent flotter leurs lièges,
Les vieux trappeurs, campés au fond des grands bois sourds,
Le fusil sous le bras, vont *visiter* leurs pièges.

De l'aube jusqu'au soir, sur le sol morne et froid,
Qui berce au vent sapins, ormes, frênes, érables,
Retentissent des chocs sinistres, formidables,
Où se mêlent des cris de triomphe et d'effroi.

Ce sont les défricheurs qui causent ces vacarmes :
Avec le fer brutal ils renversent les fûts
D'arbres portant jusqu'à l'éther leurs fronts touffus...
Et les feuilles toujours tombent comme des larmes.

NOVEMBRE

L'érable nu frissonne, et de jaunes débris
Chaque sentier se couvre et chaque seuil s'encombre.
La rafale à travers les branches a des cris
Plaintifs comme le glas qui sanglote dans l'ombre.

Les bruits assourdissants croissent sous les grands bois
Agités et tordus comme une sombre houle.
Les *hommes de chantier* sont partis pour cinq mois,
Et le grand pin rugueux sous la hache s'écroule.

Un souffle sépulcral passe sur les vallons,
Les coteaux, les étangs, les forêts et les chaumes ;
Et quelquefois, la nuit, tout à coup nous tremblons
En croyant voir au loin errer de blancs fantômes.

Sous le soleil mourant tout est froid, sombre, amer,
Tout fuit dans l'air qui pleure et sur l'onde qui fume ;
Et les derniers hauts-bords, voyant poindre l'hiver,
Quittent nos ports glacés et plongent dans la brume.

Nul chantre ailé ne reste au bocage engourdi ;
Et, le soir, sur le ciel, qu'un rayon vague éclaire,
On voit se profiler, tourné vers le Midi,
Des canards migrants le vol triangulaire.

Au foyer chacun est morne, chacun est seul.
L'aspect du ciel blafard vous attriste et vous navre...
Et la neige déjà déroule son linceul
Sur l'arbre renversé — comme sur un cadavre.

C'est le mois des souleurs, des regrets, des adieux...
Les cœurs sentent le froid des marbres mortuaires ;
Et des foules en deuil, des larmes dans les yeux,
Vont s'incliner devant les croix des cimetières.

DÉCEMBRE

Il neige incessamment, il neige jour et nuit.
Le mont est blanc, le val est blanc, la plaine est blanche...
Tout s'efface, tout sombre et tout s'évanouit
Sous les flots de l'immense et muette avalanche.

Il neige jour et nuit, il neige incessamment ;
Le lourd linceul mouvant s'épaissit d'heure en heure.
Parfois le vent glacé pousse le bramelement
Du grand cerf aux abois qui s'affaisse et qui pleure.

Sur le suaire aux plis fugaces et luisants,
Qui dérobent le sein de la terre marâtre,
Dans leurs longs traîneaux bruts, les rudes paysans
Vont charroyant le bois qui doit flamber dans l'âtre.

A la ville, parmi les cris et les sanglots
Du *nordet* secouant des parcs les froids branchages,
Des rayons de l'aurore aux ombres du soir clos,
Tintent les grelots d'or des pompeux équipages.

Le grand flambeau du jour hâtivement s'éteint...
Qu'importe ! Sous nos toits abonde la lumière,
Et la Gaité bruit et court, comme un lutin,
Du *log house* fumeux à la villa princière.

L'Espoir fallacieux sourit à des milliers ;
Et, bercés par des chants d'anges ou de sirènes,
En songe les enfants déjà dans leurs souliers
Voient le bon *Santa Claus* déposer leurs étrennes.

Et puis, pour saluer, narguant l'hiver cruel,
Dans l'*an neuf* qui s'avance un bonheur qu'il *espère*,
Sous le rayonnement de l'arbre de Noël,
Près du feu pétillant, chacun lève son verre.

W. CHAPMAN.

Notations

Mercredi, 9 novembre

... Une extrême tristesse s'est emparée de moi tout à coup, au cours de l'après-midi. Je me sentais si seul. Aucune lettre d'ami n'était venue, de la journée, reconforter un peu mon cœur. En ce milieu, où des occasions de causer avec quelqu'un de cultivé et d'intelligent ne se présentent jamais, les lettres sont ma seule distraction, ma seule ressource humaine. Quand elles me manquent, alors l'exil où je vis me pèse affreusement, me torture. Et j'en pleurerai.

... Cette amitié si vive, à laquelle j'ai cru et je crois encore, ne s'en va-t-elle pas, avec tant d'autres, hélas ? Si cette âme m'est fidèle, alors pourquoi me laisse-t-elle languir ainsi sans me donner signe de vie ? Pas un mot depuis plusieurs jours. Je me demande ce que cela signifie. Mon Dieu, faudra-t-il vous sacrifier cette affection encore ? Peut-être n'était-elle pas assez désintéressée ni assez pure ? Peut-être que je vous ravissais inconsciemment, pour la donner à un autre, une part de ce cœur qui doit vous appartenir tout entier ? Et c'est vous qui permettriez que l'on m'oublie, que l'on m'abandonne, pour me rappeler à votre seul amour. Quand donc cultiverai-je des affections si uniquement surnaturelles qu'elles ne puissent plus porter ombrage à l'Amant divin ? Quoiqu'il en soit, je suis prêt à vous obéir, ô Maître absolu et jaloux, je me soumetts. Cette amitié m'est très chère. Si vous me la laissez, je travaillerai à en épurer l'essence. Si vous me l'enlevez, remplissez de vous-même le vide qui se fera dans mon cœur, mon faible cœur...

J'ai fait une longue marche, en ruminant des pensées noires. La vue de la nature m'a un peu apaisé. La campagne est toujours

reposante. Il y avait, à l'horizon, des rangs pressés de nuages blafards. L'Eglise paraît bien, là-bas, en montant la colline, elle s'enlève avec élégance. Les maisons du hameau s'étagent jusqu'à elle, ont l'air de compter sur la protection qu'elle leur verse...

10 novembre

Visité aujourd'hui un confrère. Il demeure loin, vers le nord, au pied des montagnes, à la limite des grands bois. Il était tombé une neige légère, un frimas plutôt. Et les arbres, dénudés de feuilles, avaient comme une parure de diamants, tremblotaient dans un lacis de dentelles.

Il n'y a que quelques maisons dans ce village, qui, bien lentement, empiète sur la forêt. La chapelle en est jolie, si propre, si neuve. Et la demeure du prêtre est charmante. Aucun luxe, mais du confort, quelque chose de gai dans la couleur des murs et des boiseries, d'intime dans l'ameublement. Il vit là, seul avec sa mère encore jeune, et sa sœur. C'est la vie de famille, la reconstitution, après des années de séparation, du foyer domestique. Et cela ne suffit-il pas au bonheur ? — Ses gens sont très simples, mais dociles, généreux. Il a sur eux toute influence. Il peut les suivre de près. Dans les grands troupeaux, bien des brebis s'échappent et s'égarant. Ici toutes les âmes sont sous l'œil du pasteur.

Il me semblait que je serais heureux dans un pareil endroit, avec ma vieille maman, et telle de mes sœurs. Ce serait comme un retour aux années de l'enfance, après la longue période de la formation, les premières luttes. Et j'aurais des livres plein ma maison. Je peuplerais ma solitude de pensées. Comme il n'y aurait pas de vie possible au dehors, toute mon existence s'écoulerait entre les soins peu absorbants du ministère, et l'enrichissement de mon esprit par de longs travaux ininterrompus. Et puis, le regard de ma mère flotterait toujours sur moi... Rêve que tout cela ! Je n'aurai sans

doute jamais de chez moi. Et c'est pourtant si doux, avoir un "chez soi". Le Maître ne l'a pas voulu, le Maître qui a dit de lui-même "qu'Il n'avait pas où reposer sa tête". O Vous, qui me donnez en partage la vie errante, soyez béni ! Vous voulez me détacher de la terre, et que je n'aspire qu'à me reposer en votre sein. Tout passe. Mes années seront vite à leur terme. Travaillons sans espérer de récompense périssable. Vous seul êtes mon pays, ma demeure, ma famille, à jamais. . . .

11 novembre

Température glorieuse, toute la journée. Ce matin, j'ai marché sur la colline, dans le soleil, dans la douceur de l'air. De l'azur, au dessus de ma tête, dans le vaste dôme riant, de l'azur semé de flocons blancs, et se muant, par endroits, en nuances opalines. Les ondulations, là-bas, ressortaient sous un voile lilas. J'ai vu enfin le Mont Washington, à l'arrière-plan. Comme il était virginal ! Mon âme, toujours inquiète, se rassérénait un peu dans la contemplation de ce relief majestueux. Elle se prenait à désirer lui ressembler. Il a l'air si tranquille, si conscient de sa force. Assoupi à l'horizon, il demeure calme, il respire la grandeur et la grâce. Me faudrait-il donc, pour être apaisé, n'avoir plus la vie humaine, descendre à cette forme primitive et vague d'existence qui anime les choses ? Alors, c'est fou d'espérer la quiétude.

Tard dans l'après-midi, je suis retourné au même lieu. A l'irradiation de ce matin avait succédé je ne sais quelle mélancolie discrète épandue par tout le firmament. Le soleil, déjà très bas, se tenait caché derrière de gros nuages, mettant seulement à leurs cîmes un ourlet d'or. La plaine, à mes pieds, était silencieuse, muette. Pas le moindre bruit dans la vaste étendue. De l'ombre enveloppait les bois de sapins. Une draperie d'un bleu très foncé recouvrait la ligne de hauteurs qui encercle l'horizon, vers le nord.

Tout près, la petite rivière déroulait son ruban d'acier poli. Un canot la traversa, lentement, alla se perdre dans des touffes de saules, de ce côté du rivage. . . .

13 novembre

Parmi les nombreux enfants qui suivent mon catéchisme, il y en a qui sont éveillés, qui paraissent si intelligents. La plupart ont de jolis traits, des yeux noirs et vifs. Les garçons ont de larges fronts, le crâne bien conformé ; les fillettes sont gracieuses, naturellement élégantes. Quel dommage que leur développement intellectuel doive être sitôt arrêté par les conditions de leur existence ! Ce sont tous des enfants d'ouvriers qui vont suivre la voie tracée par leurs pères, et par leurs frères et sœurs plus grands, — le travail dans les filatures. La manufacture va les prendre, les englotir plutôt, les façonner à son image, en faire des machines. A vingt, trente ans, ils seront à moitié usés par un labeur mécanique qui ne laisse aucune place à l'initiative. Heureux encore si les rencontres, les voisinages douteux, ne s'attaquent pas à leur âme pour la démoraliser. Car alors, ce serait double ruine. Que peut-on espérer de l'avenir d'une race, quand la jeunesse s'engouffre dans ces boîtes où la santé s'épuise, où l'intelligence s'éteint sur des tâches bonnes pour des esclaves ?

A tous ces petits, il faut enseigner les vérités métaphysiques et morales les plus hautes. Comme l'Eglise est bonne et généreuse de dispenser ainsi aux humbles les notions infinies ! Et comme je dois apporter de zèle à ce ministère ! Voici que par ma voix ces enfants reçoivent des connaissances qui demeurent cachées aux philosophes confiants en leurs seules lumières. Le dogme, les spéculations inaccessibles au seul esprit humain, les vérités religieuses les plus rares, tout cela doit passer dans ces leçons, et venir ouvrir plus largement ces âmes simples et neuves à des clartés que les incroyants, les orgueilleux ne soupçonneront jamais. . . .

14 novembre

Il a fait si beau aujourd'hui. L'azur fonçait le firmament. Seulement, là-bas, là où le ciel va toucher à la terre, les couleurs étaient plus pâles, plus tendres ; on aurait dit des perles. Un vernis d'or diaphane était posé sur ce bleu intense. L'atmosphère était saturée d'or. Et tout scintillait, miroitait, éblouissait. Quelques légers nuages paraient d'or leur neige, ou bien, par je ne sais quel caprice de la lumière, se teintaient de lilas et de mauve, se veloutaient de nuances indécises. Les collines se drapaient dans une écharpe saphirine.

Et pourtant, cette féerie ne m'a pas empêché d'être triste. Pas de lettre non plus, aujourd'hui. Est-ce que l'on me néglige ? Personne ne se souvient-il plus de moi ? Je songe au mot de Manning, dans son *Sacerdoce éternel* : " La vie du prêtre est une vie d'austère solitude ". Or, il semble que je n'aie pas pris mon parti encore de rester seul, de finir par n'être plus aimé peut-être. C'est si dur, cela. Je devrais me persuader que Dieu m'aime, Lui ; et Dieu ne change pas ; Il est la Beauté, la Perfection infinies ; Celui qui le possède a tout. Mais la pauvre nature gémit quand même de ne pas recevoir ces témoignages d'affection auxquels elle est si sensible. Infirmité du cœur !

15 novembre

Soleil, quel rêve tu mettais, ce soir, dans le ciel ! Ton globe se dérobaient derrière un amoncellement de nuages ; mais de larges rayons d'or, trahissant sa présence, filtraient à travers cette masse floconneuse. Ta splendeur, ainsi voilée, n'en avait que plus de charme. Partout des colorations discrètes et variées. J'aurais voulu être tout yeux pour ne rien perdre des reflets magiques qu'épandait ton essence, pour jouir de tous à la fois : laines roses, tissus d'un lilas

léger, immenses parterres de violettes. Pas une petite partie du firmament qui n'eût sa nuance spéciale, sa fine demi-teinte. . . .

Joie de cœur, vers la fin de la journée. Un ami lointain a pensé à m'envoyer les œuvres complètes de Saint-Simon. En développant ce colis, je sentais s'en exhaler comme un parfum. Que l'amitié est chose douce ! Une âme s'est souvenue de moi, et j'en demeure attendri. . . .

17 novembre

Une de mes malades a été emportée par la mort, une heure à peine après ma visite à son chevet. Je lui avais donné tous les secours de mon ministère, car elle les réclamait, et elle me paraissait d'ailleurs si affaissée. Mais comme j'étais loin de prévoir que c'en serait si tôt fini. Tout en l'administrant, je me disais qu'elle pourrait se prolonger encore, languir peut-être longtemps. Et c'est pourquoi je n'ai pas apporté à remplir ce devoir toute la ferveur, toute la conviction que j'aurais dû. Le terme me semblait éloigné ; je remettais à un autre moment plus décisif de la préparer d'une façon dernière et immédiate au redoutable passage. Or, je venais de rentrer chez moi quand l'on m'apprit sa fin. Leçon pour moi ! A l'avenir, je devrai être plus prudent. Sait-on jamais ce qui peut soudainement advenir de ces personnes que la maladie a brisées, et qui ne peuvent plus offrir de résistance ? Il est vrai que l'on m'avait, sans le vouloir sans doute, induit en erreur sur ce "cas", et fait supposer qu'il n'était pas aussi grave que la famille le disait. Cette pauvre femme traînait depuis des mois. Et ses faiblesses étaient suivies d'élan, de relèvements qui trompaient sur sa véritable condition. Mais cette fois les énergies étaient épuisées. Ah ! je me reproche de m'être laissé influencer par le doute que l'on m'avait exprimé sur la nature de son mal.

Heureusement, elle était bien résignée, prête à accepter l'en-

tière volonté divine. Je lui avais porté hier le pain des forts, l'éternel viatique ; et lui avais conféré ce matin les rites suprêmes. Que n'ai-je pressenti que l'issue était si prochaine ! J'aurais trouvé dans mon cœur des paroles consolatrices, lui aurais adouci les dernières heures. Elle a reçu l'essentiel. N'aurez-vous pas suppléé, mon Dieu, pour le reste, à l'insuffisance, à l'imprévoyance de votre prêtre ? Et la voilà partie, partie pour jamais. Quel abîme la sépare déjà de notre monde ! Que se passe-t-il entre l'âme que l'on vient ainsi de toucher en quelque sorte et Dieu qui l'a rappelée devant sa face ? Mystère ! Que mon ministère est sérieux ! Que le sacerdoce est grand et redoutable !

25 novembre

.... Il y a des jours où il fait si froid dans mon cœur. Rien pour le réchauffer, le fondre. Aucune étincelle, aucun rayon. Je pense n'avoir jamais vécu dans un milieu si absolument dépourvu de tout ce qui fait l'agrément de l'existence. Les âmes y dorment encore dans un état voisin de la barbarie. Je n'ai, pour ne pas défaillir d'ennui, de désespoir, que la certitude de faire un peu de bien autour de moi. Mais il n'y a pas à attendre la moindre satisfaction humaine. Il faut que je travaille, les yeux fixés sur l'éternelle rétribution. Je ne puis espérer trouver ici de ces douceurs qui, sans nous faire perdre le mérite de notre action sacerdotale, la facilitent, l'aiguillonnent, nous y attachent. Où sont-elles, les natures fines, que j'aurais plaisir à cultiver, à tourner délicatement vers Dieu ?...

28 novembre

.... Magnifique temps. Il fait soleil et très doux. Un bleu très pur et très riche habite le firmament. De souples flocons voquent par ces champs d'azur, absorbant les rayons, se condensant

en boules de neige, ou s'éparpillant comme une ouate translucide. Il y a, dans l'air, je ne sais quelle joie de flottante. Il me semble que je respire mieux, que mon âme est plus légère. Tous ces derniers jours, je me sentais si déprimé. Et ce matin, " mon cœur vole ", comme dit la chanson. Rien pourtant n'est changé dans ma vie. Mais il a suffi d'un peu de soleil pour me rendre la gaieté et l'espoir. Que je suis donc toujours un enfant sensitif !

Draperie bleue, qui coures là-bas sur le dos des collines, tu offres de belles nuances incomparables, tu es si harmonieuse et si simple, tu moules avec tant de grâce les ondulations irrégulières, que j'en suis tout ravi. Ah ! comme je voudrais fixer cette heure où tu m'apparais si somptueuse. Tu n'es qu'un leurre, un mirage, un caprice de l'air et de la lumière. Tantôt, il ne restera plus rien de ta beauté. Tu vas t'évanouir comme un songe. Je le sais, et cependant je t'aime, je t'admire tant, que je voudrais pouvoir te retenir, te cristalliser sur ces hauteurs qui se transfigurent sous ton souple attouchement, changer ton image décevante et fugitive en la plus durable des essences. . . .

29 novembre

. . . . Une neige mouillée a tombé tout le jour. Le ciel était bas et sombre. Plus de larges horizons. Pas même de ces effets pittoresques que produit parfois le mauvais temps. Ah ! que j'étais triste. J'osais à peine regarder par ma fenêtre, tant tout était lugubre au dehors. Je lis, j'écris beaucoup en ma solitude. Et je pense que cette année sera féconde, au point de vue de l'élaboration cérébrale. Mais " l'homme ne vit pas seulement de pain ", ni par l'esprit. Or, ici, je n'ai pour consolation que le travail de pensée.

Et je dis à mon coeur,
A mon faible coeur,

qu'il n'y a pas d'autre ressource pour lui, en-dehors de là. Et cela le navre. Il a des mouvements de révolte devant la compression qui lui est imposée. Il voudrait se donner, s'éprendre de quelque œuvre humaine et distinguée. Mais tout lui manque, hélas ! et il se renferme en lui-même et se ronge.

Je viens de lire le merveilleux office de saint André. En voilà un qui a eu, à un degré extraordinaire et sublime, la folie de la croix. La croix lui apparaissait ornée de perles, incrustée de gemmes. Le sang du Christ l'avait transfigurée à ses yeux en une rivière de rubis. Et son cœur se fondait à la seule pensée de pouvoir se coucher aussi sur le lit d'or et de pourpre, partager avec son Maître l'honneur de monter sur un trône taillé dans le diamant, miroitant d'émeraudes et d'améthystes, brillant de mille feux. La Croix ! Comme il l'appelle de tous ses désirs ! Comme il exhale vers elle des soupirs d'amour ! Comme il la convoite en véritable artiste de la souffrance ! Ah ! que n'ai-je une générosité pareille ! La croix m'est offerte — c'est l'exil, la solitude de l'âme, la vie parmi des êtres durs et primitifs qui ne peuvent pas me comprendre. Au lieu de gémir sous son poids, que ne puis-je l'embrasser, l'étreindre sur mon cœur, embellir par la foi ce martyr secret, y trouver l'occasion d'orner un peu mon cœur de qualités éternelles ! *Salve crux, quæ in corpore Christi dedicata es, et ex membris ejus tanquam margaritis ornata !*

Henri D'ARLES.

La Féministe moderne

(Traduit de l'anglais par Alph. Gagnon)

NOUS lisons dans l'une des dernières livraisons de la *National Review* (1) — périodique anglais très répandu et d'une grande autorité — un article tout à fait d'actualité, sous ce titre : *Is the new woman helping woman* — *La nouvelle femme* (la féministe moderne) *aide-t-elle véritablement la femme* ? Cet article est signé d'un nom féminin — *Béatrix Tracy*. Mais ce qui en constitue l'originalité et la valeur, c'est que l'auteur parle d'expérience et ne se permet d'autres conclusions que celles que les faits lui ont fournies. A ce point de vue, il éveille particulièrement l'attention, et nous voudrions en donner la traduction à nos lecteurs.

“ Le mouvement du *féminisme moderne* date à peine d'un siècle. La présente génération se rappelle avoir entendu la femme réclamer pour la première fois la liberté et l'égalité des sexes, et le droit de prendre part aux travaux et aux luttes de l'homme. Elle a réussi, jusqu'à un certain point, à obtenir ce qu'elle demandait, et s'est affranchie de plusieurs des contraintes que lui imposait son sexe, et qu'elle attribuait, elle, à la jalousie et à l'injustice de l'homme.

“ Aujourd'hui, après une très courte expérience, les bienfaits résultant de l'abolition des distinctions entre les deux sexes ne semblent plus aussi réels qu'ils paraissaient devoir l'être. L'idéal de la femme *émancipée*, en se réalisant, a perdu beaucoup de son charme. La femme de nos jours remplit plusieurs fonctions autre-

(1) Juin, 1910.

fois réservées à l'homme. Elle est bravement sortie des retranchements du foyer. Elle est devenue médecin, avocat, marchande, commis, agent, officier public. Dans plusieurs pays, même, elle a conquis le droit de vote et, politiquement, est l'égale de l'homme. Mais tous comptes faits, qu'a-t-elle gagné au change ?

“ L'égalité des sexes ⁽²⁾, c'est là une idée qui est venue à plus d'une intellectuelle, à chaque génération, dans tous les pays du monde. Cette idée cependant n'avait guère rencontré d'assentiment chez les peuples de langue anglaise avant tout récemment, alors qu'un certain nombre de femmes d'une mentalité anormale se sont prises soudain à désirer un champ plus vaste pour y exercer leurs talents. Sur ces entrefaites survint une nouvelle époque industrielle ⁽³⁾, et, plus que jamais, l'on vit les femmes se donner aux occupations rétribuées. Les filles d'Eve rêvant d'émancipation évoluèrent. Un mouvement pour l'affranchissement du sexe fut résolu. Ses protagonistes étaient sans doute animées des meilleures intentions dans leur dessein d'améliorer le sort de la femme, mais elles réglèrent leurs principes selon les ambitions de leurs visées particulières, et conscientes de leur force elles revêtirent de brillantes couleurs tout l'ensemble de leurs aspirations.

“ La *nouvelle femme* entreprit donc de créer un régime perfectionné pour ses sœurs, mais elle le façonna à la mesure de ses propres conceptions. Il fallait d'abord, pensait-elle, mettre à la charge de l'homme tous les griefs de la femme. Il était égoïste, jaloux, despote et étroit d'esprit. C'est pourquoi il prétendait garder son rôle de protecteur naturel et de refuge de la femme. Mais, là-dessus, notre émancipatrice ne tenta pas de le réformer.

(²) Il ne faut pas la confondre avec l'égalité morale des sexes, principe chrétien par excellence.
(Note du traducteur).

(³) L'époque de l'introduction des machines dans les industries, c'est-à-dire du *machinisme*, qui a créé une si profonde transformation économique vers la fin du XIXe siècle, et d'où provient le *féminisme contemporain*.
(Note du traducteur).

Au lieu de chercher à rendre plus acceptable l'existence de la femme en la basant sur l'ancien ordre des choses, elle releva l'homme de ses responsabilités, sans amender ses méthodes. Le féminisme moderne exigea l'indépendance pour toutes les femmes, oubliant que sa propre et magnifique suffisance était exceptionnelle et ne représentait pas le niveau ordinaire des personnes de son sexe. Elle considérait avec mépris une existence toute consacrée à son foyer. *L'ancienne femme* — qui, à la vérité, avait surtout besoin qu'on lui apprit à mieux apprécier les avantages dont elle jouissait déjà et à faire servir les sentiments chevaleresques de l'homme à la poursuite de l'idéal de sa vie — prêta l'oreille à ce langage nouveau, ne voyant plus de différence entre ses gentilles aptitudes et l'énergie plutôt virile de celle qui voulait la conduire. Les brebis emboîtèrent le pas à la lionne : elles cherchent maintenant à se dégager du fourré dans lequel elles ont été entraînées.

“ D'une manière générale, on peut dire que la civilisation date du jour où la femme fut tirée de l'esclavage ⁽⁴⁾. Aux temps préhistoriques, les travaux manuels retombaient sur les femmes. Aujourd'hui encore, parmi les Sauvages, il est entendu que les femmes doivent, seules, non seulement se charger du soin des enfants, mais encore supporter le poids des ouvrages pénibles nécessités par les circonstances de la vie. On pourrait presque juger du progrès d'un peuple par le degré de considération qu'il porte à la femme. Jusqu'à l'époque de l'apparition de la *féministe moderne*, la marche progressive de la civilisation a été en raison de l'allègement des fardeaux de la femme. Le mouvement de la *nouvelle femme* a été

(4) Ce fut l'oeuvre du Christianisme. Au lieu d'être un *objet*, une *chose*, comme elle était aux temps du Paganisme, la femme, dans le Christianisme est une *personne humaine*, une créature morale autonome. Pour le Christ, dit saint Paul, il n'y a ni Juif, ni Gentil, ni Grec, ni Barbare, ni femme, ni homme, nous sommes tous *un* en lui.

un mouvement de recul. Il porta la femme, dont le rôle est de s'occuper surtout des générations à venir, à entreprendre la lutte pour sa propre existence. On a parlé beaucoup de la *dignité* de la femme. Sous prétexte que sa position devait être améliorée, on devait, disait-on, lui rendre accessibles tous les emplois. Mais voilà que, après une courte expérience, des doutes s'élèvent ? La *dignité* de la femme a-t-elle gagné ou perdu à cette concurrence générale avec l'homme ? Doit-elle se féliciter, au point de vue de son bien-être, de cet agrandissement de sa sphère d'action qui lui permet d'atteindre à l'indépendance économique ? En industrie, en éducation, en politique, le mouvement de la *nouvelle femme* a-t-il été avantageux à la femme ?

“ J'ai voulu me renseigner ⁽⁵⁾ personnellement sur ces points par une étude directe des faits. En Australie, en 1909, je commençai mon enquête en travaillant une partie de l'année comme ouvrière. Je connus ainsi par expérience tous les emplois ouverts aux femmes. Entre autres occupations, je servis comme domestique, comme employée de manufacture, comme fille de table dans un *café* et comme commis dans un magasin. La vie industrielle en Australie est plus facile qu'en Europe, tant pour les hommes que pour les femmes ; aussi, je pus poursuivre mon enquête dans des circonstances favorables. Je travaillai et vécus ainsi parmi des femmes qui jouissent du privilège inestimable — ou plutôt qui le subissent ! — d'être l'égale de l'homme. Avec elles et comme elles, je dus faire face à toutes les difficultés que l'homme obligé de gagner sa vie doit surmonter, et cela dans la position désavantageuse créée à la femme par ses incapacités mentales et physiques. J'ai donc vu pleinement ce qu'était cette indépendance absolue des barrières qu'imposent à la femme la différence des sexes et la domination de l'homme, cette indépendance tant désirée par les plus intellectuelles et les mieux pourvues de mes sœurs.

(5) C'est toujours Miss Beatrix Tracy qui parle.

“ En Australie, les femmes employées dans les industries ont droit de vote, bien que la plupart s'épuisent trop dans la lutte qui leur permet de gagner le pain de chaque jour pour prendre un véritable intérêt aux questions de prospérité nationale. Les hommes avec qui elles travaillent les traitent comme des camarades ; c'est dire qu'ils ne leur témoignent plus cette bonté et cette considération dont elles étaient autrefois l'objet. Elles sont en vérité des femmes *libres*, ou mieux *libérées* de toute surveillance, de toute protection, et même de tout secours, excepté ceux qui leur peuvent venir de la part des amoureux qui pensent les ramener à l'éternel assujettissement du mariage et du foyer, ou de la part des sociétés de bienfaisance qui font ce qu'elles peuvent pour aider ces pauvres épuisées. Car l'exercice de *leurs privilèges* les épuisent souvent à ce point qu'elles sont trop faibles et trop exténuées pour pouvoir en user davantage ! Ces bienheureuses Australiennes ont donc, dans leur paradis industriel, toutes les libertés de l'homme, mais elles ont aussi ses privations. Il est très rare qu'elles jouissent des consolations propres à la femme, ces joies intimes que les influences du dehors ne sauraient remplacer.

“ De tous les emplois que j'ai remplis ou vu remplir, de toutes les positions que j'ai occupées ou vu occuper, à l'exception du service domestique, je n'en ai pas trouvé une seule qui pût convenir parfaitement à la femme. Le travail dans les fabriques ou dans les magasins demande de la part de la femme un effort physique qui est nuisible à sa santé, sans compter que son labeur n'est pas assez rémunéré, en comparaison du salaire qu'on paie aux hommes. On alléguera que ce sont là des lacunes auxquelles une législation pourrait remédier ? C'est possible. Mais les codes ne feront jamais un industriel heureux d'un être humain que sa nature n'a point pourvu à cette fin, que son tempérament porte au mariage et à la maternité, et dont c'est le désir inné de revenir au point où elle se trouvait avant que la *féministe moderne* ne découvrit la pomme amère de l'*égalité des sexes* et ne lui en donnât à manger.

“ Dans les emplois domestiques, la femme reste vraiment femme. Il s’ensuit que les femmes employées à ces travaux sont, comme classe, plus heureuses et ont meilleure santé que celles qui peinent dans les manufactures. Au fond, je pense que cet heureux résultat provient du fait que ces sortes de travaux préparent à l’état du mariage — tellement la femme, de sa nature, instinctivement, involontairement, s’y trouve bien ! Le travail est assez dur, mais il est propre aux personnes du sexe, et il rapporte un salaire suffisant pour assurer un entretien convenable. Au contraire, dans toute autre occupation, qu’elle exige beaucoup ou peu d’activité, peu importe, la femme généralement, en échange de sa santé et de ses fatigues, gagne à peine assez pour vivre.

“ Et cependant, l’un des effets directs du mouvement féministe moderne a été de rendre le travail d’intérieur impopulaire. On y attache une idée de *déchéance* : il n’est point classé comme travail *libre*, digne de la femme *émancipée* ! Pourtant, mes expériences, comme ouvrière dans les établissements industriels, m’ont démontré que les travaux d’intérieur sont ceux qui conviennent par-dessus tout à la femme. La nature veut qu’il en soit ainsi. J’ai trouvé sans doute, au cours de mon enquête, quelques exceptions, mais d’ordinaire, parmi les classes obligées à travailler, aucun groupe de femmes ne jouit d’une meilleure santé et d’un plus réel bonheur que celles qui s’occupent à la maison, soit chez elles, soit en-dehors. Elles peuvent bien peut-être murmurer contre leur sort, envier la *liberté* des employées de fabriques ou de magasins ; mais la nature, ignorant leurs idées sur le sujet, ne fait pas moins d’elles des personnes bien portantes et vraiment femmes, tandis que toutes celles qui sont occupées aux métiers montrent le plus souvent une véritable dégénérescence physique, et, à mon avis, une déformation de caractère.

“ Laisant de côté le magasin et l’atelier, et reportant mon

attention vers les emplois professionnels, j'éprouvai ⁽⁶⁾ plus de difficultés à poursuivre mon enquête, mais les mêmes conclusions semblaient forcément s'imposer. La femme *émancipée* ne témoignait pas d'un bonheur aussi réel que la femme encore sous le joug de la *servitude*. Sans doute, la femme professionnelle éprouve parfois la joie du succès ; mais c'est un succès comparatif, qui la rend simplement *merveilleuse*. Cela peut lui suffire pour justifier son intrusion dans des sphères jadis réservées à l'homme ; mais un succès d'occasion de la part d'une femme dans une profession quelconque prouve peu de chose en faveur de son sexe.

“ Il arrive qu'un esprit viril anime un corps de femme. Dans ce cas, elle manque d'aptitude ou d'inclination pour ce qui est de sa sphère naturelle, d'où il suit que sa déviation du sentier propre à son sexe ne tire pas à conséquence. C'est l'exception qui prouve la règle générale de l'incompatibilité de la femme pour tout ce qui est du domaine de l'homme — et comme un phénomène qui combine les attributs divers de l'homme et de la femme et peut ainsi sous la forme de l'une mener la vie de l'autre.

“ Relativement à l'émancipation politique, les expériences qui ont été tentées en ce sens semblent de date trop fraîche pour autoriser une conclusion judicieuse. Le droit de vote pour les femmes en Australie n'a produit jusqu'ici aucun effet particulier, soit pour le mieux, soit pour le pire. Dans la Nouvelle-Zélande, il semble à la fin devoir exercer une certaine influence, s'il faut en croire un récent mouvement antialcoolique. Que l'on soit animé d'intentions louables, cela ne fait aucun doute. Mais les conséquences de cette intervention politique, pour les quelques bons résultats qu'elle peut amener, sont accompagnées de beaucoup de mauvais. ⁽⁷⁾ *L'éducation*

⁽⁶⁾ La longueur de l'article nous oblige à noter que c'est toujours Miss Tracy qui parle.

⁽⁷⁾ Voici, au sujet du suffrage des femmes, quelques opinions basées, semble-t-il sur la raison même : Pie X déclare : “ Ceux qui prétendent rendre la femme égale en tout à l'homme, lui assurant

supérieure des femmes est certainement une idée dont on doit faire le plus grand cas, mais sa réalisation est viciée en autant qu'elle subit l'influence des *émancipatrices*. Ce n'est point la *féministe moderne* qui a donné naissance à cette idée de l'éducation supérieure de la femme. Tout ce qu'elle a fait à cet égard, ç'a été de tourner la culture intellectuelle des personnes de son sexe dans une autre direction. Les femmes, d'après les principes du *mouvement féministe*, doivent s'efforcer d'acquérir une brillante éducation, afin de se pousser aussi loin que possible hors de leur sphère naturelle. Un idéal préférable assurément serait, pour elles, de se mettre en état d'acquérir la plus haute culture intellectuelle possible, afin de rendre leur foyer plus riant, leur compagnie plus aimable, leur conversation plus intéressante et l'accomplissement de leurs devoirs de mère plus parfait ⁽⁸⁾.

les mêmes droits des hommes, sont assurément dans l'erreur. La femme mêlée aux agitations de la vie publique serait la ruine de la famille et de la société. La femme doit être la compagne de l'homme, mais en acceptant l'autorité, une autorité mitigée par l'amour, pas plus. —Le Cardinal Gibbons dit: "S'il devenait réalité, le suffrage féminin serait le coup de mort de la vie domestique et du bonheur des familles.—Maurice Barrès: "Je veux bien que les femmes votent, et je crois qu'elles voteront, dès qu'elles s'avisent de le désirer, mais je n'y vois pas d'utilité générale, puisqu'elles n'ont indiqué jusqu'ici aucune vue politique propre."—Carolus Duran: "Je crois que le vote des femmes sera plus instinctif que raisonné. Il est possible qu'il serve les intérêts de la femme, mais quant à ceux de la race, je ne crois pas. Leur vote pourrait être un danger social, il peut dépendre d'une lubie." (*Note du traducteur*).

⁽⁸⁾ La femme au foyer, comme au centre de son activité, de ses pensées, de son cœur, c'est parfait! Mais, pour parler d'exceptions et non de règle générale, il y a aujourd'hui des jeunes filles qui n'ont point de foyer, des femmes dont le foyer est éteint, ou bien, au contraire, dont le foyer est tellement vivant que les ressources d'un seul sont insuffisantes. Il faut alors se dépenser au dehors, sous peine d'être à la charge de la société, de ses proches, ou de s'abandonner à l'inconnu. En-dehors des carrières libérales, des fonctions administratives en général et de la politique, dont jugeront toujours mieux de s'abstenir les femmes qui comprennent le rôle que la nature leur assigne, il existe, sous le régime économique que les cinquante dernières années ont créé, nombre d'emplois ou d'occupations que la femme peut honnêtement rechercher sans empié-

“ Il faut bien convenir qu'on ne peut mettre au compte du mouvement féministe contemporain aucune œuvre saine et méritante, et que ce mouvement a plutôt été un mouvement très pernicieux. Il n'a pas rendu la femme plus heureuse. Il ne lui a pas fourni non plus l'occasion d'être plus utile. J'accorde qu'on ne doit pas refuser aux femmes le privilège de concourir avec les hommes dans la plupart des sphères d'activité. Mais les encourager dans cette voie serait dangereux, et toute tentative de dissuasion qui n'irait pas jusqu'à la contrainte serait grandement justifiée. En ce qui regarde la politique, le droit de vote pour les femmes ne devrait pas être étendu à un pays qui ne l'a pas encore admis, jusqu'à ce

ter sur le domaine de l'homme et sans lui faire une concurrence trop désastreuse. Il y a même aujourd'hui des états, des fonctions publiques qui conviennent mieux aux femmes qu'aux hommes, qui, en tout cas, seront mieux remplis par la femme que par l'homme. — Quant à la culture intellectuelle de la femme et l'instruction supérieure de la jeune fille, j'en suis entièrement, mais je tiens qu'il faut que cette instruction et cette culture soient dirigées avec prudence. On l'a dit avec raison, et on ne saurait trop le répéter : “ L'instruction féminine la plus élevée possible est un vœu de la religion autant qu'une nécessité de l'heure présente ” (Sertillanges—*Féminisme et Christianisme*.) La religion de la femme a tout à gagner à cette haute culture intellectuelle, qui la mettra mieux en mesure de faire justice des sophismes qui courent aujourd'hui le monde. Ce que la religion craint pardessus tout, ce n'est pas la science, c'est l'ignorance. Je verrais même avec grand plaisir, comme couronnement à l'éducation que nos jeunes filles reçoivent déjà dans les différentes institutions du pays, la fondation d'un établissement supérieur dans le genre du *Trinity College*, affilié à l'université catholique de Washington, dont pourraient bénéficier du moins un certain nombre de jeunes personnes. Une épouse instruite, solidement, supérieurement instruite, est d'abord mieux préparée à remplir tous ses devoirs, à être la véritable compagne de son mari, la mère prévoyante, éclairée et dévouée de ses enfants; ensuite les joies intellectuelles qu'elle éprouve et les émotions esthétiques qu'elle goûte la protègent contre l'oisiveté, la futilité des chiffons ou des commérages et la banalité des réunions mondaines. Mais, de la culture hâtive et mal équilibrée, que pronent certaines *émancipées* en mal de réforme anti-chrétienne, que le ciel nous délivre ! (Note du traducteur).

Note de la Rédaction. — Nous n'apprendrons pas à notre distingué collaborateur, sans doute, qu'à Montréal, nous avons à peu près ce qu'il désire dans notre Ecole d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles.

qu'une expérience d'au moins un demi-siècle chez les peuples qui l'admettent ait permis de juger ce que vaut sa pratique. Je me garderais bien de parler ainsi si je croyais que la femme pût retirer profit ou satisfaction réelle dans l'exercice de son vote — qui ne lui apporte d'ailleurs aucun accroissement d'influence ou de pouvoir ! Au mieux, elle vote comme fait son entourage masculin. Au pis aller, elle est amenée, pauvre victime, à accorder sa confiance à quelque brillant discoureur qui en appelle plutôt à ses nerfs qu'à son jugement.


“ Avouons-le sincèrement, le vrai bonheur de la femme ne peut se trouver que dans la reconnaissance et l'acceptation des faits naturels, et c'est sur les bases solides de ces faits qu'elle doit asseoir ses nouvelles aspirations. Avec le progrès de la civilisation, la femme a certainement gagné en souveraineté, avantage qu'elle doit à la reconnaissance et à l'appréciation par l'homme de la valeur de son sexe, à cause de l'agrément, des conseils et des encouragements que sait donner une femme aimable et bonne attachée à son foyer. Le vrai rôle de la femme est si intimement lié à son foyer que, hors de sa maison ou sans espérance de se créer un chez-soi, elle ne compte pas dans le calcul des biens d'une nation. Voilà la conclusion qui découle de l'observation des faits, et que certaines *émancipatrices* sont bien obligées de reconnaître. ”

Traduit de l'anglais par

Alph. GAGNON.

La “ Cache au Diable ” ⁽¹⁾

SOMMAIRE. — Les beautés du Nord. — Entre *Saint-Jean-de-Matha* et *Saint-Michel-des-Saints*. — Un coin de la patrie. — La *Barrière* et *Saint-Zénon*. — *Saint-Michel-des-Saints*. — Un village tranquille. — Beau centre de colonisation. — M. le curé Brassard. — Les traditions. — Rumeurs concernant la “ Cache au diable ”. — On part en excursion. — Sur le *Mattawin*. — Le *Lac-au-brochet*. — Le *Lac-des-Pins*. — Un portage. — Comment ils “ sautent ”. — Au bout du monde. — Les “ cousins ”. — Deux affluents de la *Mattawin*. — *Saint-Ignace-du-Lac*. — “ *Stop* ”. — Une alerte, causée par un lièvre. — “ Ça marche bien ”. — Les ours et les loups. — Les abeilles. — Un bain. — Une journée de pluie. — Un faux mouvement. — A la “ Cache ”. — Par un beau soir. — Les gardiens de la “ Cache ”. — Curiosité de tous, émotion de quelques-uns. — Un bruit sec. — C'est le diable? — Eh! non, c'est la chatte qui joue sur le toit. — Rien d'anormal dans la “ Cache au diable ”.

 N a tout dit sur bien des choses, notamment sur les incomparables beautés naturelles de notre *Nord* canadien, à l'arrière des comtés de la province de Québec. Mais, vraiment, je me demande si on arrivera jamais à louer comme il le mérite ce coin de terre enchanteur qu'est, par exemple, le défilé des Laurentides, entre *Saint-Jean-de-Matha* et *Saint-Michel-des-Saints*, au nord de Joliette. Les montagnes, se succédant à l'infini, présentent à l'oeil du touriste des scènes très variées, des panoramas de

(¹) Nous recevons d'un collaborateur qui signe *Alonzo Nord* — serait-ce *allons au Nord*? — le récit d'une excursion de vacances. Comme c'est un jeune qui tient la plume, et que d'ailleurs le récit ne manque pas d'intérêt, nous avons tenu à le publier au moins en partie. L'auteur nous pardonnera si nous taillons un peu dans le vif de son travail. Il nous a fallu abrégé beaucoup. Les nécessités de la mise en page nous l'imposaient d'abord, et puis le récit gagnait, croyons-nous, à être un peu ramassé. Mais le talent de notre nouveau collaborateur ne pourra que s'affermir et nos pages lui restent ouvertes.

Le Secrétaire de la Rédaction.

toute beauté. Bientôt on n'y tient plus. Il faut s'arrêter, admirer à son aise. Et pendant que le regard, suivant les flancs boisés de la haute colline, s'en va plonger avec eux dans les eaux du lac, à l'heure où le soleil se couche derrière les pins, à la minute précise où la brise du soir se fait plus caressanté, . . . la pensée s'élève, les créatures portent vers le Créateur. Le voyageur loue Dieu d'abord pour toutes ces merveilles, et, songeant que tout cela c'est la patrie, il se sent fier d'être Canadien, il s'émeut, il chante

O Canada, terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux . . .

Deux fois, nous nous arrêtons, avant d'arriver au terme de ce beau voyage, qu'une échappée en vacances nous a permis d'entreprendre et dont nous devons tant jouir. De *Saint-Jean-de-Matha* à *Saint-Michel-des-Saints*, on fait halte en effet à la *Barrière*, puis à *Saint-Zénon*. La *Barrière* c'est le nom antique d'une maison non moins antique qui sert de refuge, la nuit, et où l'on peut, le matin, dire la messe très convenablement. *Saint-Zénon*, c'est un pauvre village, très haut perché, dont l'église, sise sur la plus grande hauteur, semble être quelque *pasteur* debout sur son rocher pour mieux garder ses brebis . . . Bientôt, là-bas, dans le ciel bleu, derrière le grand lac *Kaiakamac*, un clocher pointe, puis un toit bleu reluit au soleil . . . c'est *Saint-Michel-des-Saints*.

“ Notre village n'est pas bien gros — nous disait le curé, un homme aimable et très hospitalier ⁽²⁾ — il n'est pas vieux non plus. Le premier colon y vint en 1863, il y a tout juste quarante-six ans. Comme les communications ne sont pas faciles, que nous sommes loin des grands centres, et même des petits, la population ne s'est pas accrue très vite. On parle maintenant d'un chemin de fer qui passerait dans le village. Sans doute, ce serait le progrès. Mais mes bons paroissiens en seraient-ils beaucoup plus heureux ? La morale surtout n'aurait-elle pas à en souffrir ? ” —

(2) M. l'abbé Melançon.

“ En tout cas, monsieur le curé, ce serait une place d'été sans pareille ”. — “ Avec en moins le choix des touristes comme à présent ”, termine avec un sourire l'aimable prêtre.

Saint-Michel est un excellent centre de colonisation. Il comprend le canton *Brassard* et une partie du canton *Provost*. Les terres unies et sans roches alternent avec des collines où la culture paraît facile. “ Un terrain plat, très fertile et très favorable à la culture ” a écrit quelque part Arthur Buies. Il ajoutait : “ On peut dire que jusqu'au *Lac-des-Pins*, à soixante et quelques milles de son embouchure, la *Mattawin* et ses principaux affluents présentent, dans toutes les directions, des lisières de terres longues de vingt-cinq à quarante milles, où l'on pourrait rassembler des colonies considérables... ”

Le fondateur de *Saint-Michel*, M. le curé Brassard, avait donc choisi un bel endroit. La *Mattawin*, déjà assez loin de sa source, s'arrête ici, capricieuse; elle s'attarde à décrire des courbes savantes et le village se trouve comme aux trois quarts enlacé dans un large ruban clair et mouvant. Le presbytère et l'église sont à proximité de ce gentil cours d'eau. Au loin, trois pics gigantesques — le *Père*, le *Fils* et le *Saint-Esprit*, dit-on irrévérencieusement—ferment l'horizon, face à l'église. A l'arrière, c'est la chaîne de montagnes toutes bleues qui finissent on ne sait pas où, et près desquelles habitent les *Tête-de-Boule*, une tribu de la famille des *Abénakis*. C'est le bout du monde.

Le curé Brassard dort là, à *Saint-Michel*, son dernier sommeil. On ne visite pas sans émotion, dans la crypte de la petite chapelle, chez M. Ménard, le modeste tombeau de ce prêtre patriote. Son oeuvre vivra. Des familles comme celles du premier colon, M. Ménard, ou de M. Archambault, marchand-général, et tant d'autres, gardent fidèlement les traditions que prêcha le vieux curé. Le chemin public qui conduit à *Saint-Michel* s'appelle le *Chemin Brassard*. Des curés comme M. Provost, M. Morin et leurs successeurs, ont assuré de façon intelligente le mouvement de la colonisation. *Saint-Michel-des-Saints* sera bientôt une jolie ville du Nord.

Où est en tout cela la " Cache au diable ", me direz-vous? En effet, il ne faut pas trop faire languir ses lecteurs. Le titre de notre récit indique qu'il ne doit pas être ici uniquement question de descriptions topographiques et d'évocations historiques. Notons seulement que Messire *Satanas* a choisi une bien belle région pour faire des siennes.

On rapportait donc, comme nous étions, de passage en vacances à *Saint-Michel-des-Saints*, qu'à 60 milles du village, il y avait quelque part une " cache " de chantier, où le " Malin " ne se privait pas d'ébahir les gens. On racontait des choses à faire trembler les plus braves. Des pierres étaient lancées à la tête des visiteurs, surtout de ceux qui parlaient mal. Un Métis faisait voir son oreille blessée. Bref, il fallait y aller voir. Le lendemain de notre arrivée à *Saint-Michel*, nous partions en quête d'aventures. Deux Métis allaient nous conduire jusqu'à la " Cache au diable ". L'excursion se faisait en canot d'écorce. Le voyage devait durer une semaine. Nous partions quatre, trois abbés et un étudiant.

Les eaux de la *Matawin* coulent limpides sur une terre jaune et grise, veuve de tout rocher et de tout embarras. On s'y mire tout à l'aise. Ses rives sont élevées de cinq à six pieds. Après les terres cultivées, ce sont bientôt des forêts de merisiers, de bouleaux, de cèdres, d'épinettes et de cyprès que nous côtoyons. Nous tombons, par une courbe gracieuse dans le *Lac-au-brochet*. Après, ce sont des îles qui se succèdent. La rivière s'élargit, ses eaux paraissent plus sombres. Nous sommes au *Lac-des-Pins*, c'est, comme disent les Sauvages, *le ruisseau qui veut être vu jusqu'au fond*. Par les fortes tempêtes, sur ce lac de trois milles par deux, les vagues, nous dit-on, deviennent énormes, et les voyageurs surpris ne s'en tirent pas toujours à bon compte. Voici un portage. Nos Métis nous signifient d'avoir à débarquer. Pendant qu'ils *sauteront* le rapide, nous, nous irons à pieds, par le sentier qui suit la rive. L'homme des bois aime sa pirogue et son aviron. Nous regardons nos guides à l'oeuvre. Tantôt ils s'agenouillent à l'arrière du canot, tantôt ils se relèvent pour donner un vigoureux coup d'aviron. L'embarca-

tion est conduite avec une adresse vraiment admirable. Par exemple, le canot va droit sur un rocher, il semble qu'il est tout près, qu'il va toucher et se briser?... Psitt... un coup de rame et le léger esquif a fait la passe! Là-bas, nos guides nous attendent. Nous marchons, par le sentier, deux en avant, avec les fusils — c'est le gros de l'armée... deux en arrière, avec les couvertures et les paniers aux victuailles — c'est le bagage! Jusqu'au terme du voyage, nous devons, comme cela, faire vingt-huit portages.

Dès le premier soir, nous étions au bout du monde civilisé... Nous couchions dans la dernière maison de la paroisse *Saint-Michel*. Le soir, à la lumière des chandelles, les guides firent longuement l'inspection des canots. Toute la nuit, il fallut se battre contre les moustiques. Oh! les terribles " cousins " ! De bonne heure, le lendemain matin, nous étions en route. Depuis le *Lac-des-Pîns*, nous sommes passés du comté de *Berthier* dans celui de *Maskinongé* et des cantons *Brassard* et *Gouin* dans le canton *Laviolette*. La rivière du *Milieu*, puis celle du *Poste* viennent mêler leurs eaux à celles de la *Mattawin*. Partout des lacs et des bois — des lacs et des bois pleins de poissons et pleins de gibiers. Oh! si les chasseurs et les pêcheurs savaient! Deux rapides, deux portages, nous sommes à l'*Ile-de-France*. A quelques milles, vers le nord, dans le canton *Masson*, c'est *Saint-Ignace-du-lac*.

Stop! — crie le vieux guide — et le canot accoste doucement, glissant sur le sable de la grève. Il est 1 heure, l'estomac crie famine. En un clin d'oeil, les tentes sont levées et la " cookerie " fonctionne. L'appétissante omelette est jugée par tous cuite à point. Il n'y a pas d'indigestion, ce soir-là! Nos guides ont leur tente, et nous la nôtre. Ai-je dit que nous sommes, outre les deux guides, quatre voyageurs, dont un malade? Nous dormions depuis une heure quand un cri terrible retentit: " J'ai senti je ne sais quel froid sur ma joue ", explique notre compagnon malade. Au même instant un formidable juron nous arrivait de l'autre tente. Un " damné lièvre " venait de couper gentiment les lacets de bottines du vieux guide, le même lièvre sans

doute qui avait froilé la joue de notre dormeur. Ce sont là menus détails, assurément, mais pour des citadins, ils ont leurs charmes.

Dès l'aube notre canot filait sur l'onde aux eaux tranquilles, cependant que, comme la veille, les paysages sous nos yeux succédaient aux paysages, et les montagnes aux montagnes. "Comme c'est beau!", disions-nous à tout moment, "Comme c'est beau!" Mais les voyageurs en canot d'écorce ne doivent pas avoir l'admiration trop bruyante. Soudain, voulant montrer une "vue" superbe, je déplace d'un geste le centre de gravité du canot. Un juron du guide me rappelle prestement à l'ordre. Puis voilà que "ça marche bien" comme parle le Métis. Notre pirogue file rapide, plus rapide que le courant. Les rives fuient toujours très belles, à 5, 8 et même 10 pieds de hauteur. Nos chasseurs ont déjà manqué deux beaux chevreuils et ils se disposent à... manquer le troisième, quand nous arrivons à un portage. "Ici, il y a des ours" fait l'un des guides, et les chasseurs de lever leur arme et moi de frissonner. Pendant que nous cheminons par le sentier du portage, l'oreille tendue et l'oeil au guet, tout à coup une alerte... Un cri de douleur vient de retentir. Notre pauvre malade est aux prises... non pas avec un ours, ni avec un loup, mais bien avec un essaim d'abeilles...

Or lorsque j'ai voulu tantôt m'en approcher,
Elles m'ont de leurs dards percé toutes ensemble (1).

L'instant d'après, au bas du portage, le même abbé, encore meurtrie de ses piqûres d'abeilles, voulant puiser de l'eau en plein courant, était debout sur un galet que les vagues ont longtemps caressé et poli, quand le pied vint à lui glisser. Ah! mes amis, quel bain!

Mais la "Cache au diable"? Nous y allions toujours et nos aventures ne faisaient que hâter notre désir de ne pas manquer les émotions qui nous attendaient. Il plut toute la journée du lende-

(1) *La Ruche* — Abbé Jean Bartrès.

main, et nous restâmes sous la tente. Ce qui ne nous empêcha pas d'être trempés comme une soupe, car l'un de nous ayant oublié les lois de la capillarité et touché la toile de la tente, l'eau fit irruption. Le soleil s'étant remis de la partie le jour d'ensuite, nous fûmes bientôt en plein lac. Quelque part au beau milieu, un faux mouvement faillit nous envoyer tous " boire à la grande tasse ". Enfin, nous quittions sur la fin du jour la *Mattawin*, pour remonter, par une petite rivière, vers la célèbre " cache ".

Il est 6 heures. Là-bas, bien loin devant nous, le soleil se couche au détour de la rivière et lance un dernier rayon empourpré sur la surface de l'eau ; puis plus rien, ou plutôt à peine une petite lueur, un scintillement, une étincelle à travers les grands arbres de la forêt. Avec la fraîcheur du soir l'obscurité tombe et s'étend sur la rivière. Heure délicieuse ! où les ombres des pins s'allongent indéfiniment pour devenir bientôt le demi-jour, puis l'obscurité. Après maints détours, où l'on s'attarde volontiers, les guides reconnaissent un sentier. Nous sommes arrivés. En deux secondes, les canots sont tirés sur la rive et cachés dans le feuillage. En route maintenant. Les ténèbres commencent à couvrir la terre. Nous sentons parfois de petits frissons nous courir sur l'épiderme. Tels ces plissements minuscules sur l'eau quand souffle la brise. Un lac nous force à choisir entre deux sentiers. Nous prenons le mauvais et nous faisons un gros mille à travers les broussailles, manquant à chaque instant de tomber dans d'énormes trous d'eau, où les castors travaillent. Nous voici au bout du lac—et au bout de nos forces. Une lumière frappe nos yeux, c'est la " Cache au diable " !

Quelle impression je ressentis ? Un mélange de frayeur et d'audace.

— Tiens, bonsoir, Jos.

— Bonsoir Gouger ! Tiens bonsoir Simon ! Qu'est-ce que vous êtes venus faire par ici ?

Les guides ne voulaient pas trahir notre mission secrète! A aucun prix ils auraient voulu faire rire d'eux, si les racontars n'étaient pas vrais, et d'autre part, si les nouvelles reçues à *Saint-Michel* étaient vraies, ils craignaient de froisser leurs hôtes. Bref, ils s'en tirèrent — et ceci tint lieu de présentation — en disant qu'ils étaient en train de promener des *curés*, et que comme ils connaissaient la " cache " et l'hospitalité des propriétaires.....

Pendant ce temps, un observateur attentif aurait pu remarquer six paires d'yeux scrutant la physionomie du gardien et de son fils. A dire vrai leur peu de paroles et leur réception embarrassée faisaient mauvaise impression. Enfin nous entrâmes et, après un moment — il en était grandement temps — nous soupions.

Nous étions dans cette " cache " hantée! Si c'était vrai que le diable régnait là en maître? Chacun regardait son vis-à-vis dans le blanc des yeux, quelques-uns — les esprits forts — avaient une folle envie de rire, d'autres étaient plutôt émus. Tout à coup, un bruit sec comme le crépitement d'une fusillade se fait entendre. Instinctivement tous regardent le maître de céans d'un regard qui veut dire: " Qu'est-ce? Est-ce le diable? " Dans les yeux du vieux Gouger, un éclair de joie à lui. Il avait donc raison! C'est son frère qui montre au village son oreille blessé par le " Malin ". On va avoir la preuve que le diable fait ici des siennes! " Qu'y a-t-il donc, demandons-nous? " Et le père et le fils de répondre, très calmes: " C'est la chatte qui joue sur le toit ". Et nous n'entendîmes et nous ne vîmes cette nuit-là rien d'autre chose.

Cependant, le vieux Gouger tenait quand même pour le diable. Au retour il expliqua le mystère. " Nous n'avons rien vu, disait-il à son copain, parce que nous avons des *curés* avec nous. " Le lendemain, nous visitâmes longuement les bâtiments: vastes hangars, où l'on entasse farine, lard et tout ce qui au temps de la *drave* servira à nourrir les travailleurs. Mais rien d'anormal ne se trouva pour nous dans la " Cache au diable ".

Alonzo NORD.

Le Bœuf polaire

SUITE ET FIN

L est facile d'apprécier la valeur économique du bœuf polaire. C'est depuis longtemps un luxueux article de commerce, bien connu sur les plus grands marchés du monde. La peau verte de l'animal se vend de dix à quarante piastres à Montréal. Elle obtient un prix encore beaucoup plus élevé sur les marchés de New York, de Paris, de Londres et de Moscou.

La fourrure du bœuf polaire est très recherchée pour l'aménagement confortable des voitures d'hiver. Elle est plus soyeuse et plus chaude que celle de l'ancien bison de nos prairies de l'Ouest. Sa laine, très douce, peut servir à la confection des tissus les plus fins et les plus riches. L'expérience en a été faite depuis plus d'un siècle en France. Nous en avons filé nous-même, à bord de l'*Arctic*, en 1909, avec le rouet très primitif du pouce et de l'index. Nous ne prétendons pas en avoir tiré des brins de tissure et de chaîne aussi parfaits que ceux qui sortent du rouet ; mais nous avons pu très facilement ravauder nos bas, au cours du voyage, et faire de ce ravaudage, ce que l'on pourrait appeler un " bon job " ! A l'état brut, cette laine en général est d'un gris-bleuâtre. Comme nous l'avons dit déjà on en trouve quelquefois de la blanche, mais c'est très rare. Comme la laine de nos moutons, la laine du bœuf polaire est susceptible de prendre toutes les nuances et toutes les couleurs sous la chimie magique de l'industrie. Au cours de notre dernière croisière nous avons ramassé plusieurs sacs de cette laine, à l'île Melville, dans les prairies et sur les champs d'abatage des chasseurs de l'*Arctic*. Nous en avons distribué une grande partie

dans des familles de cultivateurs à la campagne afin de la faire filer et tisser, et voir ce que pouvait en faire l'industrie domestique. Voici quelques-uns des résultats obtenus.

Madame S Lambert, de Saint-Guillaume-d'Upton, écrit : " Je vous envoie un échantillon de laine de bœuf polaire. Vû que nous n'en avons qu'une petite quantité, nous l'avons fait carder par des cardes à mains ; mais telle qu'elle est, cette laine est plus douce et plus soyeuse que celle de nos moutons, et elle pourrait être employée pour la confection des plus beaux *tweeds*, et pour toute étoffe fine en laine. Le crin du bœuf se file avec la laine et lui donne une très forte consistance. Ce crin ferait d'excellentes bourrures pour les matelats, les chaises, les sofas, etc., etc. "

Madame Emmanuël Marcotte, aussi de Saint-Guillaume, nous écrit sur le même sujet : " La laine du pôle nord se file très bien ; elle peut être employée à toutes les étoffes. On peut aussi faire un bon usage du crin. "

Madame Joseph Elie, de La-Baie-du-Febvre, a filé un rouleau de cette laine, et en a tricotté une cravate qui peut supporter la comparaison avec les plus fines cravates en soie que nous importons de Paris.

Les religieuses du couvent des Sœurs Grises d'Ottawa ont aussi fabriqué quelques petits articles de fantaisie avec cette laine, et elles ont très bien réussi.

Plusieurs des honorables ministres du gouvernement, des sénateurs et des députés ont reçu une petite part de cette richesse naturelle du Canada arctique. C'est dire que nous n'avons rien négligé, pour populariser autant que possible la laine du bœuf polaire.

* * *

Nous avons vu, dans la première partie de cet article (livraison d'octobre), que chaque bœuf polaire peut donner en moyenne tro

cents livres d'excellente viande pour le pot-au-feu. Avec ces données on peut facilement calculer la valeur réelle de cette partie du "roulant" d'animaux des îles arctiques. Nous portons à quinze mille le nombre des bœufs polaires qui vivent dans les pâturages de l'île Melville. C'est de cette île seule qu'il s'agit actuellement. Omettons la tête, les pattes et les entrailles de l'animal, bien que l'industrie puisse tirer encore de grands avantages de ces rognures. Mettant la valeur moyenne d'une peau verte à vingt-cinq piastres, cela donne, pour les quinze mille, un total de trois cent soixante-quinze mille piastres. En estimant à une moyenne de trois cents livres la portion comestible de chacun de ces animaux, nous arrivons à un total de quatre millions cinq cents livres pour les quinze mille. Il n'est pas exagéré de prétendre que cette viande obtiendrait aujourd'hui sur les marchés au moins la même faveur que celle de notre bœuf de boucherie, soit une moyenne de quinze cents la livre, c'est-à-dire une somme totale de six cent soixante-quinze mille piastres.

Mettons ces chiffres en tableau, pour plus de clarté.

Valeur de 15,000 peaux vertes.....	\$	375,000
Valeur de 4,500,000 lbs. de viande à 15 cts.		675,000
		<hr/>
Valeur totale.....	\$	1,050,000

La valeur économique seule du bœuf polaire est donc suffisante pour recommander cet animal à la protection la plus attentive et la plus efficace de la part des autorités gardiennes naturelles de la richesse nationale. Si on permettait aux chasseurs de pénétrer au milieu de ces troupeaux inoffensifs et sans aucune défiance contre la voracité humaine, il n'est pas nécessaire d'être prophète, pour prévoir qu'avant vingt ans, il n'y aurait plus un seul bœuf polaire dans le Canada arctique.

* * *

La chasse au bœuf polaire ! Voilà la grande chasse !.. C'est le rêve de tous les chasseurs, l'ambition de tous les explorateurs, voyons ce qu'elle vaut de gloire sportive....

Tout d'abord il faut se bien rappeler que le bœuf polaire vit toujours en troupeau dans ses pâturages de mousse. On le rencontre par bandes de dix, quinze, vingt et plus. Est-ce pour une meilleure protection contre les carnassiers du désert, ou par amour de la vie de famille ? Peut-être pour les deux raisons à la fois. Dans tous les cas, il vit en troupeau ; c'est le fait, peu importe le motif.

Dès qu'un troupeau est attaqué par les chasseurs, il se déploie en deux, et quelquefois en trois lignes de bataille — à la façon des fantassins de l'infanterie légère de Sa Majesté. Les taureaux sont au premier rang, les vaches prennent place en arrière des taureaux, et les veaux, à l'occasion, forment la troisième ligne en arrière de leurs mères. Au centre de la ligne de front, quelques pas en avant, se tient le chef du troupeau. Quelquefois il y a deux commandants au poste d'honneur, l'un devant l'autre. Par de brefs bêlements ou par des signes de tête le chef commande la manœuvre. Faut-il retraiter ? Sur un signe du chef tout le troupeau se retire, comme un bataillon en retraite. Dans ce mouvement de retraite les veaux forment la ligne de l'avant, et les mères suivent, les taureaux restent en arrière, à quelque distance des deux lignes de front. C'est l'arrière-garde qui supporte le feu de l'ennemi pour protéger la marche des mères et des enfants. Cette dernière stratégie de l'animal sauvage a quelque chose quasi d'humain qui commande l'admiration. Ce n'est plus ici le simple instinct naturel de la conservation que l'on trouve chez tous les animaux, c'est encore la manifestation

héroïque, en pleine bataille, du respect et de la protection des faibles, les mères et les enfants, au moment du danger.

Les capitaines, les officiers et les soldats de nos armées font-ils mieux ? Ont-ils toujours ce respect pour les faibles, pour les mères et les enfants ? Mais n'ouvrons pas l'histoire des guerres de notre civilisation et fermons cette digression, les bataillons des civilisés n'auraient peut-être pas la meilleure part dans cette comparaison avec les bœufs sauvages.

Revenons à la manœuvre du bœuf polaire sur le champ de bataille. A *la Baie des Bœufs*, île Melville, où eut lieu notre "première chasse" (oct. 1908), les tireurs de l'*Artic* surprirent un troupeau de seize bœufs qui paissaient en toute sûreté dans les pâturages des anciens. Dès les premiers coups de feu, les vaches et les veaux retraitèrent en toute hâte vers une petite colline, à quelques milles au nord-ouest de la baie. Les taureaux restèrent sous le feu. Ils tombèrent tous les uns après les autres. Les chasseurs suivirent les fuyards jusque sur la montagne, où les vaches et les veaux se tenaient sur deux lignes, front aux chasseurs. Les deux lignes furent abattues. Les seize victimes étaient tombées. La boucherie avait duré vingt minutes et coûté quarante à cinquante balles.

Quelquefois les tireurs attaqueront de tous les côtés. La retraite est alors impossible. Tout de suite, le troupeau se masse en carré, exactement à la manière d'un corps d'armée menacé d'une charge de cavalerie. Cette manœuvre est exécutée avec toute la précision d'un bataillon de vieux troupiers. Dans ces occasions les vaches et les veaux prennent place au centre du carré. Les explorateurs de 1853 rapportent un exemple remarquable à ce sujet. Un jour, dans les prairies de la rive ouest du golfe Liddon, de Melville, ils surprirent un troupeau de soixante-dix têtes ; il y avait des vieux et des jeunes, des taureaux et des vaches, éparpillés un peu partout

dans la prairie. En apercevant les chasseurs, les animaux se réunirent par groupes d'une quinzaine de têtes. Toute cette mobilisation, dit le lieutenant Mecham, " se fit avec une précision d'évolutions qui ne peut être comparée qu'aux manœuvres dans un corps de cavalerie ". Suivant les deux taureaux qui commandaient sur les lignes de front de chacun des bataillons, chaque escouade s'avancait au pas de charge vers les chasseurs. Rendus à une soixantaine de verges des tireurs, les taureaux du bataillon d'avant-garde s'arrêtèrent et tous les troupeaux se déployèrent en ligne de bataille. Les taureaux éclaireurs se tenaient la tête baissée, renâclaient avec fureur, frappaient le sol de leurs cornes et de leurs pieds et faisaient voler la neige et la terre en poussière tout autour d'eux. Au premier coup de feu, un des éclaireurs fut atteint par la balle, et sur un signe du chef toutes les lignes se mirent à retraiter vers les hauteurs qui entouraient la prairie ; pendant ce mouvement de retraite le blessé prit place entre les lignes, et ses frères, ajoute la chronique de l'expédition, semblaient en prendre bon soin. Plus humains que ceux qui les ont suivis, les chasseurs de 1853 ne s'acharnèrent pas après les fuyards, ils respectèrent le malheureux blessé.

On trouve plusieurs autres incidents semblables dans la relation des voyages de Sverdrup et de Peary, à travers la terre d'Ellesmere.

* * *

Comme cette chasse est facile et n'offre aucun danger, les victimes tombent dru.

Les chasseurs des expéditions de 1853 en ont abattu par douzaines, sur l'île Melville. Sverdrup a nourri son monde et ses chiens au bœuf polaire, pendant les deux années qu'il passa sur la côte sud-ouest d'Ellesmere. Ses chasseurs en ont tué des centaines par année. En une seule journée Peary en a tué 90. Au cours de

La dernière expédition les chasseurs de l'*Arctic* en ont abattu 75 par simple plaisir ; nos magasins regorgeaient de provisions.

Les allures pacifiques du bœuf polaire, le peu de défiance qu'il a de la cruauté humaine, tout cela ensemble fait qu'on l'aborde et qu'on le tue facilement. Une douzaine de chasseurs, après à la curée comme ceux qui sont déjà descendus dans Melville, pourraient, en moins d'un mois, exterminer du premier au dernier les 15,000 à 18,000 bœufs polaires de ces prairies.

Telle est donc la grande chasse au bœuf polaire. Comme on peut s'en rendre compte par ce qui précède, à part la curiosité qui s'attache naturellement aux manœuvres stratégiques de l'animal, cette chasse n'a rien de mouvementé ni de bien passionnant. C'est tout simplement une tuerie froide et cruelle, où les chances sont toutes du côté des tueurs. Le premier venu, qui serait subitement pris de la folie d'abattre à coups de fusil des vaches ou des moutons, dans un champ, n'aurait ni plus de difficultés, ni moins de gloire sportive, que les grands chasseurs du bœuf polaire. Le vrai chasseur dédaigne la proie facile. Il aime à gagner son gibier à la sueur de son front, comme à la justesse de son coup de feu.

* * *

Le bœuf polaire peut-il être domestiqué ?

Au cours de notre hivernage de douze mois à l'île Melville (1908-9) le personnel de l'*Arctic* a vécu, pour ainsi dire, au milieu de ces animaux. Et, à part la grande nuit de trois mois (nov. 1908 à fév. 1909) il ne s'est peut-être pas écoulé une semaine, sans que nous en vissions plusieurs troupeaux, sur les collines ou sur les plateaux qui bordent la voie " Hécla et Griper ", où le navire avait ses quartiers. Ceux de nos compagnons qui allèrent en expédition le long des côtes ou à l'intérieur de l'île rapportent y avoir partout rencontré plusieurs troupeaux de trente, quarante et plus, de ces

animaux. Au dire de tous, les bœufs se laissent facilement aborder. Plusieurs des hommes seraient même entrés au milieu de ces troupeaux, jouant avec les animaux, les flattant et essayant de s'en faire des montures. Et jamais l'animal n'a donné aucun signe de sauvagerie, ni de malice.

Cette douceur, ce laisser-faire presque déjà domestique, est certainement un indice que l'animal peut être facilement apprivoisé et même domestiqué. La petite génisse que nous avons à bord du bateau était moins farouche que les veaux de nos étables. Elle aimait à se faire caresser et répondait à son nom, chaque fois qu'on l'appelait.

Jusqu'à présent cet animal, d'une si grande valeur économique n'a été qu'un sujet d'exploitation cruelle, par les baleiniers et les aventuriers qui fréquentent les régions arctiques. Le Canada a nourri au bœuf polaire tous les explorateurs du Nord, dans ces vingt-cinq dernières années. On voit dans les narrations des coureurs du désert qu'ils ont abattu ces animaux par centaines, dans chacune de leurs expéditions. Il serait grandement temps, pour notre pays, de mettre un terme à ces massacres annuels de la meilleure espèce de la faune arctique. Le Canada devrait plutôt prendre les moyens de la protéger effectivement, et faire un effort pour la domestiquer. La domesticité du bœuf polaire rendrait possible, et même facile, la création de plusieurs industries importantes dans les régions du Canada arctique.

* * *

.....

En parlant du cheval, Buffon a dit : " La plus noble conquête que l'homme ait faite, est celle de ce noble fier et fougueux animal, qui partage avec lui la fatigue de la guerre et la gloire des combats ".

Voici une autre conquête à faire par l'humanité, non pour les fatigues souvent stériles endurées sur les champs de bataille, mais pour les luttes pacifiques de l'industrie et pour les avantages réels de la fortune publique.

Fabien VANASSE,

Historiographe des Croisières du steamer *Arctic* de 1904 à 1910.

Montréal, avril 1910.

A Travers Les Faits et les Oeuvres

Les élections anglaises. — Quelques incidents. — Un discours et une manœuvre de M. Balfour. — Le referendum et la réforme fiscale. — Lord Rosebery contre le ministère. — Le résultat du scrutin. — Le *statu quo* maintenu. — Les partis se retrouvent tels qu'ils étaient. — La situation du roi. — Que fera la Chambre des Lords? — Divisions unionistes. — En France. — M. Briand et la représentation proportionnelle. — Catholiques et progressistes. — La discorde au camp royaliste. — Le jugement de Rouen. — M. de Mun. — A Ottawa. — Le budget de 1912. — Une conférence interprovinciale. — La question de la représentation des provinces maritimes aux Communes.



Une nation anglaise vient de fournir une nouvelle étape de la grande crise politique qui l'agite depuis près de quinze mois. Dans le cours de l'année 1910, elle aura vu deux élections générales, ce qui n'est pas banal assurément. La seconde consultation populaire tenue dans l'espace de douze mois est terminée. Et, résultat presque sans précédent, elle laisse les partis rivaux dans la même situation, au point de vue de la représentation parlementaire, que celle où ils étaient avant le scrutin.

Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'oeil sur les incidents de la lutte qui s'achève. Nous avons vu avec quels programmes les unionistes et les ministériels se présentaient devant le peuple. Ceux-là inscrivaient sur leur drapeau la réforme fiscale et la réforme très large de la Chambre des Lords, avec le maintien de son efficacité et de son autorité législative. Ceux-ci proclamaient leur inébranlable fidélité au libre-échange et leur détermination d'en finir avec le veto de la Chambre haute. Nous avons donné, dans notre dernière chronique, un aperçu des résolutions de lord Rosebery et de lord Lansdowne.

Au début des élections, la situation a semblé devoir être profondément modifiée par une manoeuvre de M. Balfour. Lord Lansdowne proposait, dans certains cas de divergence entre la Chambre des Communes et celle des Lords, de faire décider la question par le peuple au moyen d'un referendum. Les ministériels, combattant cette idée de referendum, essayaient d'embarrasser M. Balfour en lui demandant s'il consentirait à soumettre la politique de son parti sur la réforme fiscale à une consultation de ce genre. Le chef de l'opposition a relevé cette sorte de défi. Et dans un grand discours à l'*Albert Hall*, le 29 novembre, il a fait cette déclaration sensationnelle. " Quelques-uns semblent croire, a-t-il dit, que l'on m'accule à une impasse en me demandant si je soumettrais la réforme du tarif à un referendum. Je reconnais franchement que cette réforme constituerait un grand changement. Cette élection ne peut être considérée comme se faisant simplement sur cette question. Et je n'ai pas la moindre objection à soumettre la réforme fiscale à un referendum. Et maintenant, je crois que nos adversaires, avec la générosité de combattants honorables, devraient répondre et dire : " Nous nous engageons à soumettre la question du *Home Rule* à un referendum ". Au moment où elle a été faite, cette déclaration a produit un effet immense. A l'assemblée de l'*Albert Hall*, elle a été accueillie par une tempête de bravos. Un journal de Londres décrivait ainsi cette scène d'enthousiasme : " A peine était-elle terminée qu'une formidable acclamation fit trembler la salle. Les galeries, le parterre, les loges rivalisaient d'excitation, et les salves d'applaudissements triomphaux saluaient le coup de maître qui brisait une des armes les plus puissantes des partisans du ministère : c'est-à-dire l'argument du renchérissement de la vie. Hommes et femmes étaient debout dans l'auditoire, et de toutes parts on entendait répéter : " Ceci gagne les élections ". Il est instructif de relire après coup ces comptes rendus électoraux. La tactique si applaudie de M. Balfour n'a pas gagné les élections, pas plus d'ailleurs que l'intervention brillante de lord Rosebery.

Durant la bataille électorale de janvier 1910, l'ancien premier ministre libéral, tout en blâmant la politique ministérielle, était resté sous sa tente. Cette fois, il est descendu dans l'arène, et a jeté son prestige contre le gouvernement. Parlant à Manchester, le 30 novembre, il a prononcé les paroles suivantes: " Seule une nation d'esclaves pourrait se soumettre à une dictature irlandaise subventionnée par l'or étranger. Les libertés populaires, a-t-il ajouté, sont mises en péril par les propositions du gouvernement qui équivalent au régime d'une seule Chambre. Derrière le ministère actuel se dresse le spectre géant du socialisme, attendant que la barrière de la seconde Chambre soit abattue. Avec le bill du veto tel que proposé, rien ne peut empêcher le gouvernement d'abolir la Chambre des Lords, sans intervention d'aucune sorte ". Ce discours de lord Rosebery a fait aussi sensation. Mais, s'il faut en juger par le scrutin, l'électorat était peu accessible à l'éloquence, à l'argumentation, aux efforts pour le déterminer dans un sens ou dans l'autre. Il était déterminé d'avance. Son opinion était formée, et il ne s'était pas écoulé un assez long intervalle, depuis la consultation de janvier 1910, pour qu'il eût modifié sensiblement ses vues manifestées alors. Les incidents nouveaux, les mouvements politiques de la dernière heure, n'ont pas produit l'effet que l'on pouvait espérer ou craindre. Et la Chambre des Communes issue des élections de décembre 1910 est presque absolument composée de la même manière que la précédente. En janvier 1910 voici comment les partis sortaient du scrutin: libéraux 275, ouvriers 40, nationalistes 82, unionistes 273; de sorte que des trois premiers combinés formaient un bloc de 397 députés, et avaient une majorité de 124 voix. Cette fois-ci les libéraux sont au nombre de 271, les ouvriers de 43, les nationalistes de 84, les unionistes de 272. La coalition ministérielle a donc 126 voix de plus que l'opposition: 398 contre 272. Toute l'énergie, toute l'éloquence, tout l'argent dépensés de part et d'autre, tout le bouleversement et l'ébranlement qu'entraînent toujours des élections générales n'ont donc abouti qu'à maintenir le *statu*

quo. Les partis se retrouvent avec la même force relative et dans la même situation qu'avant le scrutin.

Cependant il semble que ce résultat négatif soit plutôt avantageux au gouvernement. Sans doute il n'a pas écrasé l'opposition, il n'a pas balayé les unionistes, comme le prédisaient quelques-uns de ses organes. Il lui faut compter encore avec les nationalistes et les ouvriers pour se maintenir au pouvoir. Mais enfin, dans son conflit avec la Chambre des Lords, il sort de cette seconde bataille rangée avec une majorité populaire du Royaume-Uni favorable à son programme. A deux reprises, l'électorat lui a donné son approbation. Et la répétition, cet hiver, du verdict de l'hiver dernier, rend, suivant nous, sa position plus forte qu'à l'issue de la première épreuve.

Et maintenant, comment va se terminer l'imbroglio politique dont nos lecteurs ont pu suivre avec nous les développements, depuis quinze mois? Si le gouvernement fait adopter de nouveau par les Communes — ce qui est certain — son fameux bill du veto, et si la Chambre des Lords le rejette — ce qui est possible —, M. Asquith va-t-il demander au roi la création de 400 ou 500 pairs afin de changer la majorité de la Chambre haute? Et s'il le fait, le roi va-t-il la lui accorder? Comme le remarque un journal anglais, le jour où M. Asquith va mettre sous les yeux du souverain les chiffres indiquant le résultat des élections, ne sera pas le plus heureux de la vie de Sa Majesté George V.

On semble espérer cependant que la Couronne ne sera pas appelée à exercer la prérogative de créer des membres de la pairie, dans une proportion telle que cela soit un anéantissement pour cette institution. On paraît admettre que la Chambre haute va s'incliner devant la décision de l'électorat, après avoir formulé son protêt par des amendements au bill du veto, sur lesquels elle n'insistera pas, après leur rejet par la Chambre populaire. La mesure ministérielle deviendra donc loi du royaume. Rappelons brièvement en quoi elle consiste. D'après ses dispositions les Lords ne

pourront plus ni rejeter ni amender un bill de finances. Ils pourront rejeter tout autre bill. Mais si ce bill est adopté par les Communes dans trois sessions successives et envoyé chaque fois aux Lords un mois avant la fin de la session, alors il deviendra loi malgré le dissentiment de la Chambre haute, par la seule sanction royale, pourvu qu'il se soit écoulé au moins deux ans depuis la date de la première introduction du bill aux Communes et celle de sa troisième adoption par cette Chambre. Une fois le bill du veto adopté—et tout fait prévoir qu'il le sera bientôt—, la question du *Home Rule* va se poser inévitablement devant le Parlement et devant le Royaume-Uni. Une grande lutte politique s'engagera encore à ce sujet, s'il n'intervient pas quelque compromis. Et la Chambre des Lords, même avec ses pouvoirs diminués, pourra retarder l'adoption de ce grand changement constitutionnel, pendant deux ou trois ans. La question de la réforme fiscale sera aussi l'une de celles qui alimenteront les discussions et les luttes de parti. A l'heure actuelle elle ne semble pas en progrès. L'opposition n'est pas parfaitement unie sur ce grave sujet. La tactique de M. Balfour, en acceptant l'application du referendum quant à l'adoption de cette politique nouvelle, applaudie lorsqu'on a pu croire qu'elle aurait un heureux succès, a perdu de son lustre lorsqu'on a constaté qu'elle n'améliorait pas les affaires du parti. Nous tenons à signaler à ce propos un discours significatif prononcé par M. Austen Chamberlain vers la fin des élections. Parlant à Bolton il a dit: " Je dois vous faire l'aveu sincère que l'idée de soumettre la réforme du tarif à un referendum ne figurait pas au plan de campagne du parti unioniste. Je vous le déclare franchement, comme le reste de mes collègues je n'avais aucune connaissance de la suggestion que le referendum devait être appliqué au budget. Je n'aurais pas fait moi-même la proposition. Mais lorsque M. Balfour la fit au commencement de l'élection, j'acceptai le terrain de combat qu'il choisissait pour le parti unioniste. Je me dis: qu'il en soit ainsi. Malgré toutes les objections qu'on peut faire valoir,

je n'ai pas peur de soumettre directement au jugement du peuple la réforme fiscale. Si nous ne gagnons pas maintenant nous gagnerons plus tard ; quand le parti unioniste triomphera la réforme du tarif triomphera avec lui. Quand un gouvernement unioniste arrivera au pouvoir, la réforme fiscale, qu'elle soit soumise ou non à un referendum, sera placée dans le livre des statuts, ou le gouvernement unioniste s'en ira ". Il nous semble que M. Balfour n'a pas dû lire le compte rendu de ce discours avec une vive satisfaction.

La réunion du nouveau Parlement du Royaume-Uni en janvier est attendue avec intérêt par tous ceux qui suivent d'un oeil attentif la politique anglaise.

* * *

En France, la session de fin d'année est, comme d'habitude, consacrée principalement à l'examen et à l'adoption du budget. Il est de taille considérable, et pour arriver à montrer un équilibre quelconque entre les recettes et les dépenses, le ministre des finances est obligé de recourir encore à de nouveaux impôts. Les diverses commissions étudient aussi les projets de loi qui devront incessamment être pris en considération par le Parlement. Une des plus importantes est sans contredit, en ce moment, celle du suffrage universel, qui est saisie de la mesure préparée par le gouvernement, pour réformer le système électoral. Cette commission, présidée par M. Buisson, est en majorité favorable à la représentation proportionnelle. Elle a trouvé que le projet ministériel était très incomplet et n'appliquait pas aux élections d'une manière adéquate le principe proportionnaliste. Et elle a manifesté immédiatement son sentiment en introduisant une modification qui semble peu de chose au premier coup d'oeil, mais qui véritablement, si elle était suivie d'amendements corrélatifs, transformerait toute l'économie de la loi. Le gouvernement dit : " représentation proportionnelle des minorités ", la commission dit : " représentation proportionnelle " tout court. Là-dessus M. Briand, assez peu satisfait, va donner des

explications à la commission. " Le projet du gouvernement, dit-il, repose sur le principe majoritaire tempéré par la reconnaissance du droit des minorités à être représentées, dès qu'elles atteignent un chiffre suffisamment important. Ce principe même le gouvernement ne peut l'abandonner. Il maintient donc les dispositions essentielles de son projet. Et il attend tout au moins que la commission le discute. " Evidemment, il y a conflit entre le premier ministre et la commission. Celle-ci veut faire aboutir la représentation proportionnelle intégrale. Celui-là manoeuvre pour faire adopter une représentation proportionnelle boiteuse, une demi-mesure. Par cette attitude il court le risque de mécontenter à la fois les partisans du système majoritaire, cher au coeur de tant de blocards et de combistes, et les champions de la véritable représentation proportionnelle, de la " proportionnelle comme en Belgique ", qui ont vu leurs idées approuvées par la majorité de l'électorat aux dernières élections générales.

Cette question réserve peut-être des surprises désagréables à M. Briand pour la session de janvier. Son habileté incontestable ne réussira peut-être pas toujours à le faire circuler à travers les écueils sans s'y briser. Sa tactique de parler sans cesse d'apaisement, sans jamais s'arrêter dans la voie de l'oppression, finira par s'user. Les dupes volontaires qu'il a faites dans les rangs mêmes des catholiques ne pourront pas demeurer les yeux fermés, quand elles verront ce prétendu modéré déployer tous ses efforts pour faire adopter des lois destinées à baillonner les pères de famille, la presse indépendante et les évêques, et à confisquer les derniers droits de l'enseignement libre.

Au sujet de la politique soi-disant conciliante de M. Briand, M. Jacques Pion, le chef éminent de l'Action libérale populaire, a eu récemment un mot très heureux. Parlant dans une assemblée régionale à Lyon, il s'est écrié : " Ce n'est pas là de l'apaisement, c'est de l'appriivoisement ". Et il a ajouté que les catholiques voient clair dans le jeu du premier ministre et ne se laisseront pas appriivoiser par ses attitudes ondoy-

antes. Nous espérons que la parole de M. Piou sera entendue par tous les catholiques français au Parlement et en-dehors du Parlement. Car nos lecteurs se rappellent sans doute combien déconcertante a été la ligne de conduite suivie par plusieurs représentants élus pour combattre le ministère, et qui ont débuté par lui donner un vote de confiance. Après cette heureuse entrée en matière, quelques-uns d'entre eux, désertant le groupe de l'Action libérale, sous le drapeau duquel ils avaient triomphé au scrutin, s'étaient ralliés à celui des progressistes. Ils en ont été bien récompensés. Le président de ce groupe, M. Thierry, a fait une déclaration dans laquelle il a proclamé que son parti comprend les hommes " dont le loyalisme constitutionnel accepte toutes les lois existantes ". C'était mettre dans une position intolérable les catholiques ralliés au progressisme, qui ne sauraient sans forfaiture et sans déshonneur accepter les lois existantes et scélérates de la séparation, de la proscription, de la spoliation, les lois de tyrannie, d'arbitraire et d'iniquité que la majorité sectaire a votées, et qu'elle veut à tout prix maintenir. Les journaux catholiques ont fait ressortir l'étrangeté de cet ultimatum, formulé par le président de ces progressistes, dont plusieurs des principaux chefs ont combattu naguère ces lois dignes d'exécration. Mis en demeure de se prononcer, des membres importants du groupe se sont émus de cet incident. Et l'une des plus fortes têtes du parti, M. Jules Roche, donnant la réplique à M. Thierry, a déclaré sous sa signature que lui et ses amis étaient bien déterminés à continuer de combattre les lois injustes, antireligieuses ou antisociales. Ceci indique une division imminente dans le groupe progressiste.

On dirait vraiment que l'heure est à l'émiettement des partis. Les royalistes donnent eux aussi, en ce moment, le spectacle de dissensions aigües. On sait que le groupe de l'*Action française*, dont M. Charles Maurras est la tête dirigeante, ne recule pas devant la violence pour faire prévaloir ses idées. Un membre de ce groupe a récemment gifflé M. Briand, retour de l'inauguration du monu-

ment Ferry. Cet assaut brutal a été réprouvé universellement, même par les royalistes de l'école du *Gaulois*. Mais ceux de l'*Action française*, au contraire, ont glorifié ce geste de pugiliste et ouvert une souscription pour son auteur. Là-dessus une vive polémique s'est engagée entre les deux sections du parti royaliste. L'*Action française* a publié à l'adresse du comte Henry de Larègle, chef du bureau politique de M. le duc d'Orléans, un éreintement formidable, dans lequel elle le traitait de menteur, de taré et de besogneux. Celui-ci a répondu en publiant plusieurs extraits des instructions du prince, recommandant l'emploi des moyens légaux pour conduire la lutte, réprouvant la violence, et conseillant l'entente électorale avec les catholiques et les membres de l'*Action libérale populaire*. Les directeurs de l'*Action française* ont riposté avec encore plus d'acrimonie. Finalement, le duc d'Orléans est intervenu personnellement, dans une lettre publiée par le *Gaulois*, pour infliger à l'*Action française* un blâme énergique et condamner sans détour la provocation à la violence érigée en système. Mais l'organe des royalistes antiparlementaires n'a pas désarmé. Il a continué à tomber M. de Larègle, et en même temps plusieurs des notabilités royalistes, et a poursuivi sa campagne furibonde sans tenir aucun compte des ordres péremptaires donnés par le représentant exilé de la monarchie. Comme on le voit le parti royaliste est en fort mauvaise condition.

Un autre incident extra-parlementaire, mais, celui-là, d'ordre non politique, qui a provoqué dans la presse beaucoup de commentaires, est celui que l'on a désigné sous le nom de " jugement de Rouen ". On avait déféré à un jury, en cette ville, un crime commis dans les circonstances suivantes. Pendant une grève au Havre un ouvrier charbonnier avait voulu poursuivre son travail nonobstant le mot d'ordre de son syndicat. Les membres de ce corps le mirent au ban de l'association, et il fut dénoncé avec rage par des orateurs virulents, et en particulier par le secrétaire du syndicat, comme un traître dont il fallait se débarrasser. Effectivement,

traduisant en acte ces paroles incendiaires, quelques ouvriers guet-
tèrent l'ouvrier réfractaire à la grève, l'assaillirent dans une im-
passe obscure à coups de poing, de bottes et de bâtons, et lui infligè-
rent des blessures dont il mourut quelques jours après. On tradui-
sit devant le jury les auteurs du meurtre, et, comme complices, les
orateurs du syndicat dont les discours enflammés les avaient pous-
sés à cet assassinat. Et les jurés de Rouen ont, par leur verdict,
condamné les ouvriers coupables directement de l'attentat, à huit,
dix et quinze ans de travaux forcés, et déclaré le secrétaire du syndi-
cat responsable du crime, sans circonstances atténuantes, ce qui en-
traîne la peine de mort. Ce verdict a produit une sensation immense.
Tous les journaux s'en sont préoccupés. Un homme était condamné
à mort pour en avoir provoqué d'autres au crime, qu'il n'avait pas
commis lui-même ! On reconnaissait donc l'existence de cette
chose qui s'appelle la complicité morale. Oui ; mais alors si l'on
est logique, si les journaux révolutionnaires et bourgeois, comme le
Temps, qui professent à la fois les doctrines de la libre-pensée et
le culte de l'ordre matériel, sont véritablement sincères, il faut
qu'ils aillent au bout de leur indignation contre les fauteurs de
désordre, et qu'ils en retracent la responsabilité jusque chez les
tribuns, chez les rhéteurs, chez les législateurs, chez les démolisseurs
de religion qui, depuis trente ans, ont travaillé à détruire les croyan-
ces, à abolir la morale chrétienne, à empoisonner d'erreur et de
haine l'âme populaire. C'est ce que le comte de Mun a fait res-
sortir avec une éloquence saisissante dans un admirable article, pu-
blié par le *Gaulois* du 30 novembre, sous ce titre : " Le jugement
de Rouen ". Les jacobins, maîtres de la pauvre France, ont semé
le vent. Ils récoltent la tempête.

* * *

Le Parlement fédéral est ajourné jusqu'au 11 janvier. Le
débat sur l'adresse, dont nous avons donné un aperçu dans notre

dernière chronique, s'est terminé le 12 décembre. Le sous-amendement de M. Borden a prolongé la discussion. Il y a eu de nouveaux discours de Sir Wilfrid Laurier, de M. Monk, de M. Borden, de M. Foster. MM. Paquet, Campbell, Fisher, MacDonald, etc., ont aussi participé au débat. Enfin le vote s'est pris avec le résultat suivant. Sur le sous-amendement Borden, pour 76, contre 126; sur l'amendement Monk, pour 67, contre 120. MM. Monk, Blondin, Gilbert, Nantel, Paquet, Lortie et Verville ont voté contre le sous-amendement et pour l'amendement. Une fois le sous-amendement, repoussé, l'opposition conservatrice, qui avait voté pour la proposition de M. Borden, a appuyé celle de M. Monk. Nous avons donné le texte de ces deux motions dans notre chronique du mois dernier.

Le débat sur l'adresse terminé, le budget de la prochaine année fiscale a été soumis aux Chambres. Il est de \$100,674,627 pour les dépenses imputables au revenu, soit \$5,095,717 d'augmentation sur le budget de l'année courante. Pour les dépenses imputables au capital le budget est de \$38,188,575, dont \$27,000,000 pour le Trans-continental, \$2,000,000 pour le pont de Québec, \$2,250,000 pour le canal de Trent, et \$1,000,000 pour le creusage du Saint-Laurent. Le total des estimations budgétaires s'élève donc à \$138,863,200. L'année dernière le budget total était de \$6,035,575 moins considérable que celui-ci. Il y aura certainement, avant la fin de la session, un budget supplémentaire. L'estimation pour le service naval est de \$3,831,500. L'exposé budgétaire aura lieu vers le milieu de janvier, peu de temps après la reprise des travaux sessionnels.

Le 9 décembre s'est tenue à Ottawa une conférence des premiers ministres et autres représentants des provinces canadiennes. Les membres présents étaient : pour Ontario, Sir James Whitney, les honorables MM. Foy et Hendrie; pour Québec, Sir Lomer Gouin, les honorables MM. Taschereau et MacKenzie; pour la Nouvelle-Ecosse, l'honorable A. McLean; pour le Nouveau-Brunswick, l'honorable J.-D. Hazen; pour l'Île-du-Prince-Edouard, les honorables MM. Haszard et Warburton; pour le Manitoba, les honorables MM.

Rogers et Campbell; pour la Saskatchewan, l'honorable W. Scott. Le but principal de cette réunion était de discuter la question de la représentation des provinces maritimes dans la Chambre des Communes, afin de s'entendre pour demander un amendement à l'Acte constitutionnel de la Confédération. Voici comment cette question se pose à l'heure actuelle. Par la constitution de 1867, il était décrété que la province d'Ontario aurait 82 députés, dans la nouvelle Chambre des Communes, la province de Québec 65, la Nouvelle-Ecosse 19, et le Nouveau-Brunswick 15. Mais l'article 51 contenait les dispositions suivantes que nous croyons utile de reproduire :

“ Immédiatement après le recensement de mil huit cent soixante et onze et après chaque recensement décennal, la représentation des quatre provinces sera répartie de nouveau, par telle autorité, de telle manière et à dater de telle époque que pourra de temps à autre prescrire le parlement du Canada, d'après les règles suivantes :

1. Québec, aura le nombre fixe de soixante et cinq représentants.—
2. Il sera assigné à chacune des autres provinces un nombre de représentants proportionné au chiffre de sa population (constaté pour tel recensement) comme le nombre soixante et cinq le sera au nombre de la population de Québec (ainsi constaté).—
3. En supputant le nombre des représentants d'une province, il ne sera pas tenu compte d'une fraction n'excédant pas la moitié du nombre total nécessaire pour donner à la province le droit à un représentant, mais toute fraction excédant la moitié, de ce nombre équivaldra au nombre entier.—
4. Lors de chaque nouvelle répartition, nulle réduction n'aura lieu dans le nombre des représentants d'une province, à moins qu'il ne soit constaté par le dernier recensement que le chiffre de la population de la province par rapport au chiffre de la population totale du Canada à l'époque de la dernière répartition du nombre des représentants de la province, n'ait déchu dans la proportion d'un vingtième ou plus.—
5. Les nouvelles répartitions n'auront d'effet qu'à compter de l'expiration du parlement alors existant. ”

Ainsi c'était le chiffre de la population de la province de Québec qui devait déterminer le chiffre de la représentation des autres provinces. Le nombre de nos représentants à nous restait immuable : soixante-cinq. Mais le chiffre de notre population provinciale divisé par soixante-cinq, établissait l'unité de représentation pour toutes les autres provinces. Un exemple fera mieux saisir l'opération de cet article 51 de notre constitution. Au dernier recensement, en 1901, la population de la province de Québec était de 1,648,898. Divisez ce chiffre par 65 et vous obtenez pour résultat 25,367, plus une fraction inappréciable. Le quotient ou l'unité de représentation pour la province de Québec est donc actuellement de 25,367 ; c'est-à-dire, que chaque député de Québec est censé représenter 25,367 âmes. Or, en vertu de l'article 51, ce chiffre est devenu l'unité de représentation pour toutes les provinces. C'est ainsi que la province d'Ontario, dont la population était de 2,182,947 en 1901, a été réduite de 92 députés à 86, parce que 2,182,947, divisés par 25,367 ne donnaient qu'un quotient de 86. Prenons maintenant un exemple en sens inverse. Manitoba, au recensement de 1901, avait une population de 255,211. Ce chiffre, divisé par l'unité de représentation de Québec, soit 25,367, donne un quotient de 10 ; ce qui a augmenté de deux députés la représentation du Manitoba, qui n'était que de 8 auparavant.

Comme on le voit c'est l'accroissement plus ou moins rapide de la population de notre province, proportionnellement à celle des autres provinces, qui fait monter ou baisser le chiffre de leurs représentations respectives. Depuis 1867, ces fluctuations ont été assez considérables. Ainsi, partie de 82 députés dans la Chambre des Communes en 1867, Ontario s'est élevée à 88 après 1871, à 92 après 1881, s'est maintenue à ce chiffre après 1891, puis est descendue à 86 après 1901. La Nouvelle-Ecosse est entrée dans la Confédération avec 19 députés ; le recensement de 1871 lui en a donné 21, qu'elle a gardés en 1881 ; celui de 1891 ne lui en a donné que 20, et celui de 1901 l'a fait tomber à 18, soit un de moins qu'en 1867. Le

Nouveau-Brunswick avait 15 députés au début du régime fédéral; il en eut 16 après 1871, 16 encore après 1881, 14 après 1891, et seulement 13 après 1901. L'Île du Prince-Edouard, représentée aux Communes par 6 députés, quand elle devint l'une des provinces confédérées en 1873, les conserva en 1881, en perdit un en 1891, un autre en 1901, de sorte qu'elle est maintenant réduite à 4. Ces trois dernières provinces se trouvent donc représentées actuellement dans la Chambre des Communes par un nombre de députés inférieur à celui qu'elles avaient à leur entrée dans la Confédération. Et c'est ce dont elles se plaignent. Elles demandent un amendement à la constitution en vertu duquel leur représentation ne pourrait dans aucun cas devenir inférieure à celle que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick avaient en 1867, que l'Île du Prince-Edouard avait en 1873.

Cet amendement aurait une grave portée. Il dérogerait au principe adopté en 1867, celui de la représentation basée sur la population. Il a été entendu alors que la Chambre des Communes serait constituée conformément à ce principe, et que, pour empêcher le trop grand accroissement du nombre de députés, par suite de l'accroissement de la population canadienne, la province de Québec, servirait de régulateur, conservant toujours ses 65 représentants, et faisant monter ou baisser la représentation des autres provinces suivant le mouvement proportionnel de sa population. Si maintenant on fixe un minimum en faveur de certaines provinces, le principe de l'article 51 sera faussé. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard pourront se trouver à avoir proportionnellement plus de députés que la province de Québec, qui ne saurait dépasser le chiffre de 65. Recourons encore à un exemple. En 1901 le recensement a montré que le Nouveau-Brunswick avait une population de 331,120. En donnant à cette province 15 députés, le même nombre qu'elle avait en 1867, on établirait pour elle l'unité de représentation à 22,074 âmes. Tandis que dans la province de Québec, l'unité de représentation serait de 25,367, c'est-à-dire que

dans notre province chaque 25,000 âmes auraient droit à un député, tandis que dans la province du Nouveau-Brunswick, chaque 22,000 seulement auraient le même droit. Ce qui constituerait une injustice manifeste, et une violation du pacte constitutionnel de 1867.

Nous ignorons ce qui s'est passé à la conférence tenue sur ce sujet à Ottawa, l'autre jour. La séance n'était pas publique. Sir James Whitney, qui la présidait, a dit simplement aux journalistes que la question de la représentation des provinces maritimes à la Chambre des Communes avait été exposée très clairement par MM. Hazen, Haszard et McLean, et, qu'après une discussion générale, il avait été unanimement décidé d'ajourner la suite de cette délibération à une date ultérieure. Il paraît probable que les représentants de Québec, d'Ontario et de l'Ouest, sans se montrer très hostiles à la position prise par ceux des provinces maritimes, n'ont pas cru devoir consentir à une action conjointe pour demander au Parlement un amendement à la Constitution dans le sens indiqué plus haut. Et à moins de telle action conjointe de toutes les provinces, nous ne croyons pas que le gouvernement fédéral consente à introduire et à faire adopter cet amendement, dont la gravité ne saurait être niée.


Au point de vue des provinces maritimes, la question, nous le concevons, est d'une actualité palpitante, puisque le recensement décennal va se faire l'année prochaine, et qu'il pourrait bien avoir pour résultat une nouvelle réduction de leur représentation.

Québec, 24 décembre 1910.

Thomas CHAPAIS.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — LE CATHOLICISME ET L'AVENIR (Article de M. Robert-Hugh Benson—l'*Atlantic Monthly*). — LA VOIX DU PAPE (Article du *Gil Blas*—octobre 1910). — LA CULTURE GÉNÉRALE (Article de M. l'abbé Delfour—l'*Université Catholique* de Lyon—octobre 1910). — L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN FRANCE AU XVII^e SIÈCLE (Article de M. Prunel—*La Revue pratique d'apologétique*—novembre 1910). — LA FRÉQUENTATION DES THÉÂTRES (Article de M. l'abbé Bertrin—19 octobre 1910). — LA VIEILLESSE ET L'AMITIÉ (Article de M. Emile Faguet, de l'Académie française—le *Gaulois*—19 novembre 1910). — L'ART DES PLAIDOIRIES (Article de M. Charles Chenu, ancien bâtonnier du Barreau de Paris). — CE QU'ON PENSE DE NOUS (Article de M. Louis Madelin sur les Canadiens français—*Journal des Débats* de Paris). — LE DERNIER ARTICLE DE M. THOMAS CHAPAIS (Appréciation des journaux canadiens).

 LE CATHOLICISME ET L'AVENIR (Article de M. Robert-Hugh Benson—l'*Atlantic Monthly*). — La question religieuse passionne toujours l'opinion. Même ceux qui disent ne pas croire, surtout ceux-là peut-être, ne cessent de s'en occuper. C'est le célèbre "tourment de l'infini" qui malgré nous sans cesse nous agite. L'*Atlantic Monthly*, pour l'une de ses récentes livraisons, avait demandé à l'auteur bien connu du *Maître du monde*, M. R.-H. Benson, de vouloir bien communiquer ses vues sur le catholicisme et l'avenir. Le célèbre romancier commence par constater que beaucoup d'hommes instruits, qui se disent les tenants de la *pensée moderne* (ce sont les modernistes), proclament volontiers aujourd'hui que les vieux dogmes ont fait leur temps. Il faut choisir, explique M. Benson, entre deux façons de comprendre la religion chrétienne: d'une part un christianisme purement

subjectif et individuel, affranchi de toute autorité et de tout *credo* positif, variant indéfiniment suivant les temps, les lieux, les tempéraments, les tournures d'esprit; d'autre part la religion catholique immuable et universelle, basée sur des faits historiques, sur un ensemble de dogmes définis et sur l'infailible autorité d'un chef. C'est en vain que pendant des siècles les protestants ont cherché à garder l'équilibre entre l'autorité dogmatique et le libre individualisme... Le vieux protestantisme orthodoxe perd tous les jours du terrain. Les néo-chrétiens, disons plutôt les modernistes, voudraient je ne sais quelle doctrine de juste milieu entre la vraie doctrine catholique et le protestantisme qui rejette l'autorité de Rome. Ils estiment que Rome viendra à leurs idées. Ils comptent sur l'avenir. " Ces piètres observateurs — écrit l'auteur anglais — n'ont pas l'air de se douter du mouvement qui agite et entraîne vers Rome, à l'heure actuelle, un certain nombre des esprits les plus distingués, les plus fins et les plus indépendants dans toutes les contrées de l'Europe civilisée, ce qui fait croire vraiment que nous sommes sur le point d'assister à un des plus merveilleux réveils du catholicisme que le monde ait jamais vu. " Et M. Benson, s'appuyant sur des faits précis, développe ainsi sa pensée :

Alors qu'en France des hommes tels que Brunetière, Coppée, Huysmans, Retté, Bourget, viennent de la libre pensée au catholicisme ; quand un Pasteur — peut-être le savant le plus populaire des temps modernes — déclare que toutes ses recherches scientifiques lui ont laissé la foi du paysan breton et que des recherches encore plus étendues lui donneraient sans doute la foi de la paysanne bretonne ; quand, en Angleterre, un professeur protestant de biologie, un professeur de grec à Glasgow, un magistrat qui est peut-être le plus illustre de la Grande-Bretagne, tous trois en pleine maturité et à l'apogée de leur réputation, embrassent délibérément la foi catholique romaine ; quand, il y a à peine quelques mois, un luthérien, professeur d'histoire à l'université de Halle, suivait leur exemple ; quand on voit deux des hommes qui ont été surnommés les trois plus fins esprits de Londres défendre le catholicisme avec une ardeur digne de religieux voués à l'apostolat ; quand, après trois

siècles de protestantisme obligatoire, on voit un grand parti catholique tenir la balance du pouvoir dans le Parlement anglais de même que le parti catholique la tient depuis longtemps en Allemagne; quand on entend à Londres (la vieille forteresse de l'anti-papisme) tous les badauds de la rue déclarer que s'ils sentaient le besoin d'avoir une religion, ils choisiraient certainement la religion catholique; quand le légat du pape y provoque de formidables manifestations publiques de foi et de dévotion catholique, et aussi des démonstrations hostiles qui (celles-ci presque autant que celles-là) excitent l'envie de tous les chefs de mouvements religieux plus ou moins modernes, et quand on voit ce même légat faire une entrée triomphale dans Cologne parmi les carillons et les salves d'artillerie (1); quand on voit des faits de ce genre se répéter partout; quand on constate que les seules missions qui remportent des succès en Orient sont les missions catholiques et que seul l'ascétisme catholique voit parfois s'incliner devant lui l'ascétisme oriental — alors on a vraiment le droit de penser que le moment est bien étrangement choisi pour affirmer que la religion de l'avenir sera une sorte de vague panthéisme étoffé de quelques principes moraux !.....

LA VOIX DU PAPE (Article du *Gil Blas*, octobre 1910). — En effet, " ce vague panthéisme étoffé de quelques principes moraux", dont les Foggazaro, les Loisy, les Tirrel et tous les autres voudraient faire le catholicisme de l'avenir, si répandu qu'il soit, est loin d'avoir l'influence de la voix de Rome dans le monde qui pense. Quand le Pape parle, que ce soit Pie IX, Léon XIII ou Pie X, c'est étonnant comme sa voix a du retentissement. Le *Gil Blas* de Paris le constatait l'autre mois avec une crânerie amusante. Le *Gil Blas* n'est pas dévot. Et l'on sent bien qu'il veut surtout taquiner ses amis de la libre-pensée. Mais qui oserait nier qu'il n'y ait dans son article une constatation de fait absolument significative ? Qu'on lise et surtout qu'on retienne :

Le pape Pie X a tous les honneurs de l'actualité. Ses lettres aux évêques de France, sur l'âge de la première communion et sur le catholicisme

(1) Cet article a paru avant les splendides manifestations catholiques de Montréal.

social du *Sillon*, occupent et passionnent la presse. On en a oublié totalement le dernier discours de l'empereur d'Allemagne. — Il y a même quelque ironie pour l'observateur à constater l'importance que l'on donne aux documents pontificaux et l'ampleur des commentaires qu'on leur accorde, dans des journaux précisément, qui font profession de dédaigner la papauté, ses pompes et ses oeuvres. — Les organes les plus véhéments du radicalisme, du socialisme et de toutes ces opinions qui riment à l'anticléricalisme, et même ceux de la franc-maçonnerie et de la libre-pensée, n'hésitent point à sacrifier plusieurs colonnes, et non des moindres, à la publication de la prose pontificale, à sa discussion et à sa critique. Ce que le pape pense, ce qu'il fait, les intéresse donc? Ils accordent donc aux paroles et aux actes pontificaux une valeur et une portée? Ils se préoccupent donc de l'influence spirituelle et des arrêts dogmatiques du pape? Hier, cependant, ils riaient volontiers, et parfois sans mesure, de ce souverain sans royaume et sans pouvoir, de ce trône de Saint-Pierre vainement dressé dans le désert de l'incrédulité universelle. Ils déniaient au pape toute autorité. Ce n'était plus qu'un fantôme ridicule du passé, dont pouvaient seuls s'impressionner encore quelques esprits puérils. — Or, le pape parle : et voici que sa parole, qui ne s'adressait qu'aux seuls fidèles, retentit, jusque dans les salles de rédaction qui se piquent le plus de n'être point des sacristies. Les reporters courent aux nouvelles et les commentateurs méditent gravement devant leur encrier, pour formuler des appréciations solennelles. Les discussions d'hier sur l'orthodoxie dans le radicalisme sont reléguées au second plan, et, à côté de la grande voix qui vient de Rome, M. Bourgeois et M. Vallée n'ont plus que de toutes petites voix. — C'est un spectacle divertissant et plein de philosophie. Il nous fait simplement sourire. Il met en posture de comédie ces pauvres petits hommes, qui, négligeant l'histoire, la tradition et toutes les leçons du temps, prétendent décréter à leur gré l'abaissement des puissances supérieures à leur domaine politique, et sont saisis d'un émoi pathétique et d'une agitation désordonnée quand ces puissances se manifestent, en-dehors et au-dessus d'eux. Ils proclament qu'ils ont éteint toutes les étoiles, et ils sont les premiers à se précipiter, armés eux-mêmes de télescopes, pour voir ces étoiles ressusciter au ciel. — Ne prêtent-ils pas à quelque satire, lorsque tout à coup, indistinctement et sans s'apercevoir de l'illogisme de leur attitude, ils arrêtent d'eux-mêmes le fracas et le tumulte de leurs propres clameurs, pour écouter, s'élevant dans le lointain " l'éternelle chanson qui berça la misère humaine "... ?

LA CULTURE GÉNÉRALE (Article de M. l'abbé Delfour—l'*Université Catholique* de Lyon—octobre 1910). — Oh! “ cette vieille chanson qui berça la misère humaine ” que l'éloquence de M. Jaurès a un jour si fortement célébrée à la Chambre française, pas plus que les “ étoiles du ciel ” dont parla M. Viviani — disant qu'on les avait éteintes, elle ne saurait cesser de vivre. N'en déplaise aux modernistes de tous les temps et de tous les partis, les étoiles resteront allumées au ciel du bon Dieu et la vieille chanson restera vibrante au coeur des hommes. Mais il n'en demeure pas moins qu'il faut travailler et lutter pour les bons combats. Nous ne sommes plus aux âges de foi, et la culture générale qu'on donne là où jadis régnait l'enseignement chrétien, et qu'on voudrait tant nous imposer à nous aussi au Canada, est loin d'être rassurante. En France, par exemple, ceux que M. l'abbé Delfour, dans son article de l'*Université Catholique*, appelle “ les barbares de la nouvelle Sorbonne ”, sous prétexte de laïcisation, ont largement affaibli la force de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire. Et pourquoi? C'est parce qu'on en voulait trop à la culture gréco-latine et catholique, qui fut la vraie gloire de la civilisation et de la France.

J'ose penser et dire—écrit M. Delfour—que, sans le latin, toutes ces formes de vie intellectuelle et morale dont l'ensemble constitue la vraie civilisation, sont, en fait, inintelligibles. Aurait-il le droit de s'appeler architecte celui qui ne comprendrait ni la cathédrale gothique, ni l'église romane, ni Saint-Pierre de Rome, ni le Parthénon? Or, quand on ne connaît pas le latin, on ne peut se faire une idée même approximative de la théologie scolastique qui seule explique l'art ogival. Et de même, l'homme le plus intelligent qui ne serait pas à même de juxtaposer ces deux idées: renaissance et catholicisme, ne saurait que blasphémer devant Saint-Pierre, comme il blasphémerait devant le Parthénon, s'il n'avait pas préalablement lu ou écouté avec intelligence et amour une tragédie de Sophocle. Que le latin se meure définitivement parmi nous, et l'esprit pratique des nouvelles générations donnera sa mesure. Des ingénieurs comme M. Bechmann creuseront des trous, rendront la plupart des rues

inhabitables et feront de la ville la plus agréable du monde... Paris-les-Chantiers. Mais, plus personne ne comprendra ni à plus forte raison ne réalisera une chose de beauté. Il n'est même pas démontré que la science des ingénieurs ne tournera pas bientôt à l'empirisme.

En philosophie, la connaissance du latin est bien autrement nécessaire qu'en architecture. Que des spécialistes attribuent toute révélation philosophique à Kant et à ses successeurs, cela n'a pas d'importance. Est-ce que nous consentons à écouter une seule fois ceux qui font de 1789 le commencement de l'histoire de France? Il n'existe pas un seul problème métaphysique ou psychologique que les maîtres du moyen âge n'aient posé et résolu dans la mesure où une solution est possible. A peine peut-on remercier Emmanuel Kant de quelques innovations de détail. Ses grandes thèses sont une oeuvre anarchique. La seule grande tradition philosophique qui ait force de loi humaine est celle qui s'étend depuis Aristote et Platon jusqu'aux théologiens du concile du Vatican, de Léon XIII et de Pie X, en passant par saint Augustin, saint Thomas, Bossuet ou de Maistre. Voilà la grande colonne lumineuse. Personne n'osera soutenir, je suppose, qu'on puisse avancer dans l'étude de cette philosophie, sans le secours de la langue latine.

Il va sans dire que le même argument vaut en théologie. Il est vrai que des professeurs de théologie progressiste ont fort restreint l'usage de la langue latine dans leurs cours, oui, sans doute; mais ils ressemblent à ces officiers de recrutement et à ces chirurgiens qui ont abaissé la moyenne de la taille que l'Etat exige des jeunes conscrits. Il est naturel que le maître élucide le texte de saint Thomas moyennant des commentaires français, mais il faut de toute rigueur que l'élève puisse comprendre directement ce texte...

A quoi servent les temples, palais, théâtres, tableaux, poèmes, églises, obélisques et monuments de toute sorte? A la rigueur, les humains pouvaient s'en passer, comme il semble qu'ils pouvaient se passer du christianisme qui est si effroyablement dépourvu d'esprit pratique: " Ne vous inquiétez pas de ce que vous mangerez et de ce que vous boirez. Usez de la vie, de la richesse et de la science comme n'en usant pas. Car la figure de ce monde passe. L'homme ne vit pas seulement de pain. " Or, il arrive que ces hommes dédaigneux du confort, de l'argent et de la réclame obtiennent des avantages pratiques d'autant plus tangibles que leur désintéressement fut plus sincère et plus profond—*Pietas ad omnia utilis est.*

Et plus loin, avant de conclure, l'érudit et spirituel abbé écrit encore :

Pour l'instant, je crains bien que le latin ne remplisse assez mal la fonction d'espéranto idéal dont rêvent tous les amis des faciles échanges cosmopolites. Soit que nos générations romantiques ne connaissent pas assez les auteurs classiques, soit que l'industrie ait multiplié les outils et les façons de vivre inconnus des anciens, l'insuffisance pratique du latin apparaît trop manifestement dans nos quotidiennes et vulgaires relations internationales, il vaut mieux l'avouer franchement. Au buffet des gares, en tramway, en automobile, en chemin de fer, la langue de Virgile laisse deviner quelques lacunes.

Mais il y a quelque chose de plus important que l'intelligence grammaticale d'une langue, considérée comme l'instrument commode d'usuelles et banales conversations. C'est un ensemble d'idées morales et même de concepts purement théoriques, de méthodes logiques par quoi les hommes sont préparés à se comprendre. Le culte des lettres anciennes, surtout s'il s'allie dans la même intelligence à une certaine connaissance de la théologie et même de la liturgie catholiques, forme le plus solide et le plus beau trait d'union entre des hommes, qui, par ailleurs, seraient disposés à s'entre-égorger. Le latin participe de la catholicité de l'Eglise et de son aptitude à créer ce qui est universel. De l'aveu de nos plus modernistes professeurs de Sorbonne, il existe une impossibilité à peu près absolue de s'entendre entre membres des diverses facultés. Quoi d'étonnant ! La barbarie scientifique et le subjectivisme philosophique facilitent toutes les extravagances d'un individualisme, que Barrès dirait exacerbé. La discipline scolastique aurait tôt fait de rétablir l'unité profonde dans l'enseignement supérieur.

Faut-il résumer ? — termine enfin M. l'abbé Delfour — La culture générale ne se confond ni avec l'érudition, ni avec les récentes conquêtes du machinisme, comme de nos jours on serait généralement porté à le croire. Elle n'est autre que la tradition intellectuelle de l'humanité et elle s'appelle de son vrai nom la culture gréco-latine et catholique. Non seulement elle n'est pas l'ennemi du progrès, électeurs, mais elle est à elle seule le progrès. Apprenez entre deux tours de scrutins qu'elle est le grand fleuve

de vie qui traverse toute l'histoire. En-dehors d'elle il n'y a que barbarie, dissolution et mort. Certes, les téléphones, la télégraphie sans fil, les aéroplanes et les dirigeables méritent l'admiration que vous leur accordez généreusement. Mais ce n'est pas par l'usage ou le perfectionnement de ces merveilleux outils que l'homme se révèle homme ou plus homme. Si l'élite de vos maîtres se décide à ignorer Jérusalem, Athènes, Rome, le XIII^e siècle et le XVII^e siècle français, c'en est fait de la vie qui vaut qu'on la vive.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN FRANCE AU XVII^e SIÈCLE (Article de M. Prunel—*La Revue pratique d'apologétique*—novembre 1910). — L'*Univers* du 8 décembre signale ce remarquable article de *La Revue pratique d'apologétique*, qu'il est intéressant de connaître en notre pays si chrétien. Il n'est pas rare en effet que nous entendions tel ou tel de nos hommes publics parler, de bonne foi sans doute, je veux le croire, mais avec une singulière insistance, de " ces temps où il n'y avait pas d'écoles pour le peuple ". Il faudrait être bien malin pour y aller voir chaque fois. Tant d'auteurs français, trop à la mode, nous racontent, que l'instruction populaire est née en France de la Grande Révolution ! Nous savons bien nous qui lisons chaque année l'office de saint Jean-Baptiste de la Salle, pour ne citer que celui-là, que la vérité est toute autre ; mais nous n'avons pas toujours des faits précis sous la main. Or, le collaborateur de la *Revue pratique d'apologétique* a rassemblé une quantité d'observations recueillies par des érudits d'opinions diverses, au sujet de l'enseignement primaire en France avant la Révolution, et voici quelques passages de sa substantielle étude :

...A la fin du XVI^e siècle, beaucoup d'écoles primaires furent fermées, par suite des pillages, incendies, dévastations causées par la guerre. En maint endroit, comme à Montauban, par exemple, elles servaient tantôt de prêches, tantôt de magasins pour les armes, les munitions et l'artillerie. En maint endroit, les protestants s'emparèrent des *fondations*

qui servaient à entretenir ces écoles. “ Il nous faut admirer, disait Claude de Saintes, évêque d'Evreux, dans ses statuts de 1576, le zèle de nos pères pour l'instruction dans notre diocèse. *Il eût été difficile autrefois de trouver une paroisse un peu populeuse, qui n'eût sa maison ou sa fondation pour les écoles.* Mais en même temps il nous faut maudire la négligence ou pour mieux dire la *conduite sacrilège* de notre siècle, où l'on a vu les gentilshommes, les paroissiens, usurper ou aliéner les maisons d'école et les biens qui y avaient été affectés. ”

Le mal était grand, on le voit. Mais ici, comme ailleurs, l'Eglise allait relever les ruines et bâtir partout de nouvelles écoles. Les évêques s'occupent activement, par eux-mêmes, ou par les missionnaires zélés qu'ils envoient dans les campagnes.

Ainsi François de Péricart, évêque d'Avranches, rend dès l'an 1600, c'est-à-dire aussitôt après les guerres de religion, l'ordonnance suivante : “ Les écoles seront soumises aux sièges où elles avaient accoutumé d'être, et les pères de famille des paroisses affectées aux dits sièges y enverront leurs enfants, et sera faite recherche de toutes les fondations des dites écoles ”.

Une fois les écoles bâties, les évêques les visitent régulièrement, ou en personne ou par leurs archidiacres, et les procès-verbaux de ces visites existent en grand nombre dans les archives des départements et des évêchés. Les registres de baptême et de mariage, étudiés avec soin, indiquent aussi aux érudits quelle était la proportion des parrains et marraines, ou des jeunes époux qui savaient ou ne savaient pas lire et écrire. Jusqu'ici cette question si vaste n'a pu être étudiée que d'une manière locale dans telle ou telle région, dans tel ou tel diocèse. Mais d'après les résultats obtenus dans la plupart des provinces, il est déjà possible d'avoir une idée d'ensemble.

Il semble que ce soit dans l'Est que l'on trouve le plus grand nombre d'écoles, au point qu'au XVIIIe siècle on se plaindra dans les Vosges, à Saint-Dié et à Nancy, dans un rapport adressé à l'intendant et à l'évêque de Saint-Dié, que “ si les campagnes manquent de bras, si le nombre des artisans diminue, si la classe des vagabonds augmente, c'est que les bourgs et les villages fourmillent d'une *multitude d'écoles—il n'est pas de hameau qui n'ait son grammairien* ”. A Châlons-sur-Marne, l'évêque, Mgr Vialart de Herse, se consacre à cette oeuvre avec tant d'activité, dit son biographe, “ qu'en peu de temps il n'y eut presque aucune paroisse de son diocèse, à laquelle il ne procurât cet avantage ”. En 1672, il établit une communauté de maîtresses séculières pour tenir les petites écoles de

la campagne. Nous trouvons dans tous les diocèses la même préoccupation, et non seulement chez les évêques, mais chez tous les hommes qui travaillent alors à l'oeuvre de restauration chrétienne de la France. Olier, Bourdoise, les confrères du Saint-Sacrement, Mme de Miramion, et toutes les femmes de coeur qui se consacrent aux oeuvres et établissent des communautés nouvelles, songent à l'instruction primaire, en même temps qu'à l'assistance charitable.

Que les écoles primaires fussent très nombreuses et qu'on ait cherché dans tout le cours du XVIIe siècle à les multiplier, c'est ce qui ressort des travaux déjà signalés. Pour le diocèse de Sens, M. Quantin, archiviste de l'Yonne, écrit: " Il y avait au moins 60 paroisses qui étaient pourvues d'écoles dans l'arrondissement actuel d'Auxerre; en 1789 il y avait dans l'arrondissement de Sens presque autant d'écoles que de communes, 4 seulement en étaient dépourvues ". Pour la Haute-Marne, M. Fayet signale en 1680, 265 écoles, en 1700, 394, et en 1750, 500 sur 550 communes. Au diocèse de Toul, M. Maggiolo a retrouvé des documents sur 176 écoles pour 214 paroisses. Au diocèse de Verdun il en a retrouvé sur 82 écoles pour 186 paroisses. Dans le département de l'Aube, M. Babeau en a trouvé sur 211 écoles au XVIIe siècle, et à la veille de la Révolution, 417 communes sur 446 étaient pourvues d'écoles. Au diocèse de Besançon, les 800 paroisses étaient pourvues d'écoles au XVIIe siècle. (J. Gauthier, art. *Dict. de pédag.*, p. 1962, art. Franche-Comté.)

Dans toutes ces recherches, on ne peut se baser que sur les documents précis qui ont été conservés dans les archives. Mais il faut bien se dire que les archives ne contiennent pas toute l'histoire de toutes les communes de France, et que bien des documents intéressants ont été détruits. Pour les écoles en particulier, l'absence de documents pour telle ou telle paroisse n'est pas toujours une preuve que cette paroisse ne possédait pas d'école. Par suite, les chiffres donnés sont certainement au-dessous de la réalité.

En Normandie et dans le Nord, les écoles apparaissent également comme très nombreuses. En 1683, dans le doyenné de Fourcamont on compte 22 écoles sur 38 communes. En 1687, dans les doyennés du Havre, des Loges et de Saint-Romain, 42 écoles sur 56 communes. A Lille, en 1613 le compte des écoles se trouve en déficit de 2,500 livres à cause, dit un rapport, " du grand nombre et multitude d'enfants qui fréquentent les dites écoles ". Au commencement du XVIIIe siècle, en 1710, sur 1,159 paroisses rurales visitées par l'archevêque de Rouen, 855 possédaient des

écoles, et sur ce nombre, 306 avaient des écoles de garçons et des écoles de filles. Et une nouvelle remarque s'impose à propos de cette statistique, c'est que les paroisses (en France) étaient alors plus nombreuses qu'aujourd'hui. Beaucoup de paroisses, autrefois distinctes et maintenant fondues avec d'autres, pouvaient dès cette époque profiter de l'école des paroisses voisines auxquelles elles sont aujourd'hui réunies et par suite la statistique est plus éloquente encore qu'elle ne paraît. S'il y avait 855 écoles sur 1,159 paroisses, on peut conjecturer que les enfants de toutes les paroisses pouvaient en profiter.

Pour l'Anjou, le *Dictionnaire de Pédagogie* de M. Buisson déclare que la situation de l'enseignement populaire était la même que dans les autres provinces de France. La plupart des communes avaient une école (p. 1761 art. Maine-et-Loire).

Les Hautes-Alpes, le Dauphiné, la Provence, apparaissent également comme des régions privilégiées. Dans les Hautes-Alpes, on trouve au XVIII^e siècle (1866) 46 p. c. des conjoints qui ont signé leur acte de mariage, et au XVIII^e siècle, 75 p. c. M. Maggiolo trouve également une proportion de 75 p. c., dans le diocèse de Coutances de 1786 à 1790. Cent ans après, de 1872 à 1876, la moyenne générale pour la France était de

Dans l'Aube, M. Babeau relève à Chaource sur 87 actes de baptême, en 1654, 109 signatures et "à la fin du siècle, écrit-il, les $\frac{5}{8}$ des témoins savent signer". Dans une autre paroisse, à Chassericourt, en 1670, le nombre de signatures des parrains est de 56 p. c.

Dans le mouvement charitable du XVII^e siècle, lorsqu'on fonde en quelque ville ou village les *Bureaux des pauvres*, on trouve presque toujours en même temps la fondation d'une *Ecole de charité*.

A Paris, en réunissant les écoles de charité, les petites écoles qui dépendaient du chantre de Notre-Dame et les écoles privées extrêmement nombreuses, on arrive à un chiffre de plusieurs centaines au XVII^e siècle.

LA FRÉQUENTATION DES THÉÂTRES (Article de M. l'abbé Bertrin — 19 octobre 1910). — De ces hautes considérations sur la *culture générale*, telle qu'il faut la comprendre, et sur l'*enseignement primaire*, tel que l'Eglise l'a toujours compris, nos lecteurs passeront facilement à celles que suggèrent le vigoureux article de l'homme de lettres si renseigné qu'est M. l'abbé Bertrin, de l'Institut Catho-

lique de Paris. Au fond, il s'agit toujours de culture et d'enseignement, quoique ce soit à un point de vue spécial. Que faut-il penser du danger moral qu'apportent avec eux les spectacles dont on est témoin au théâtre? Ah! si les pièces étaient bonnes, si elles stimulaient au bien! Mais hélas! Ce n'est pas l'ordinaire, si toutefois cela se trouve. Nous citons M. l'abbé Bertrin.

Lorsqu'on a vu souvent les infidélités aux graves devoirs de la vie commises sans remords par des gens d'ailleurs honorables et sympathiques, quand on a longtemps entendu les personnages mis sur la scène en parler d'un air détaché et comme en souriant, ou même, ce qui n'est plus rare, en faire ouvertement l'apologie, comment le coeur pourrait-il conserver la même force pour les détester et le même courage pour les fuir? L'énergie se détend, les principes fléchissent et s'énervent; tous les ressorts de l'âme se relâchent, comme les cordes d'un arc mouillées par une longue pluie d'hiver. Et je ne parle que de la lente influence exercée peu à peu et comme à petit bruit. Mais il convient de signaler aussi les blessures subites et profondes que la vertu peut recevoir. Oh! j'entends d'ici les protestations intéressées. Chacun se déclare invulnérable! C'est une attitude, et elle est presque nécessaire. Mais ceux qui ont l'expérience des âmes ne sauraient en être dupes. Sans doute on est moins exposé à certains périls

Quand l'âge dans les nerfs a fait couler sa glace,

comme dit le vieux Corneille. Mais avant que ne vienne le froid de l'hiver, tant que le coeur porte encore dans ses veines la chaleur des beaux jours, c'est se calomnier que de se déclarer insensible. La sensibilité diffère bien d'une âme à l'autre, mais seulement par l'extérieur et par le degré. Et voilà pourquoi il convient à tous de ne pas la pousser aux excès qu'elle peut commettre, comme les autres facultés, en l'exaspérant à plaisir. Je dis à tous, sans excepter les personnes qui se proclament préservées du danger par le mariage. Le mariage ne change rien à la nature; elle est après ce qu'elle était avant.

Je connais une jeune femme d'une conduite au-dessus de tout soupçon. Elle sortait un soir d'une représentation lyrique, avec une famille amie, de qui je tiens ce récit. La pièce qu'elle venait d'entendre date de quel-

ques années, et elle est célèbre. L'héroïne y reste fidèle à sa foi conjugale, bien qu'elle s'approche du précipice avec une sorte de désir d'y être entraînée malgré elle. Quant au héros, il se désespère de cette vertu. Sa passion pousse même des cris si touchants et verse de si belles larmes, qu'elle devient contagieuse: le spectateur pleure avec lui et partage les regrets qui le font pleurer. Donc, comme elle revenait du théâtre, les yeux encore tout humides de pleurs, notre Parisienne dit aux personnes qui l'accompagnaient: "Vraiment, cette femme s'est conduite en barbare; elle aurait dû céder à un tel désespoir". Par où elle montrait qu'elle avait elle-même cédé dans son coeur. La pièce avait ainsi ouvert en elle une de ces fissures redoutables par lesquelles la vertu s'évapore et fuit, comme les parfums d'un vase "qu'un coup d'éventail a fêlé", pour rappeler un vers célèbre.

M. l'abbé Bertrin rappelle alors quelle fut toujours la doctrine ou mieux la discipline de l'Eglise au sujet des théâtres, et il termine son article par ces deux anecdotes, qui sont, à elles seules, fort suggestives.

Lorsque Lamartine, qui venait de publier les *Méditations*, se rendit à Paris, dont la gloire lui avait ouvert le chemin, il crut devoir porter ses hommages à l'écrivain qui remplissait alors la France de son nom. Chateaubriand. Or, durant l'entretien, on vint à parler du théâtre. — Pensez-vous aller souvent au théâtre? demanda le vieux maître. — Très rarement, dit le jeune visiteur. — Vous ferez bien, reprit le premier. Vous n'auriez rien à gagner à faire autrement et vous pourriez beaucoup y perdre.

Je songeais à ces paroles, il y a quelques années, un soir que je dînais, dans une famille amie, à côté de Léon Gautier. Pendant tout le repas, Léon Gautier avait parlé avec cet entrain chaleureux et cette verve éloquente que se rappellent bien tous ceux qui l'ont connu. — Au dessert, quelqu'un mit la conversation sur la pièce du jour, une de ces oeuvres éphémères dont, après quelques mois, le nom même est oublié. Aussitôt, les appréciations se croisèrent: les dames surtout paraissaient pleines du sujet. Quant à Léon Gautier, il gardait le silence. — Ce silence, chez un critique littéraire, étonna la maîtresse de maison, et elle en demanda poliment le motif. — Le motif, Madame, répondit le littérateur, c'est que je ne connais pas la pièce dont il est question. — Quoi! Vous ne connais-

sez pas cette pièce? Vous, M. Léon Gautier? — Madame, reprit alors modestement l'écrivain, vous m'obligez à une confession publique; je vais la faire. Je n'ai pas à blâmer, et je ne blâme pas ceux qui vont au théâtre, chacun restant maître de sa conduite. Mais, pour moi, je n'y vais pas et je n'y suis jamais allé. C'est une résolution que nous avons prise, en nous mariant, ma femme et moi, et nous ne nous en sommes jamais repentis, même pour notre bonheur. — On attendait un aveu; on reçut une leçon.

LA VIEILLESSE ET L'AMITIÉ (Article de M. Emile Faguet—le *Gaulois*—19 novembre 1910).—M. Emile Faguet aime les analyses subtiles des sentiments. Nous avons souvent l'occasion de le citer ici, que ce soit à propos de théâtre, de culture ou d'enseignement. Il est rare, quand il écrit — et il doit écrire au moins la matière de dix volumes par année—qu'il ne dise pas quelque chose d'original. Cette fois il explique que le vieillard qui a bon caractère jouit plus qu'un autre de l'amitié. Cela paraît vraiment paradoxal de prime abord, mais suivez bien l'argumentation du spirituel académicien.

Les jeunes gens connaissent l'amitié, les hommes d'âge moyen pas du tout, les vieillards, sinon pleinement, du moins beaucoup.

L'amitié des jeunes est une camaraderie, un compagnonnage, à peu près sans choix, plus vif que profond, très changeant, très variable, qui sent confusément qu'il a des raisons d'être peu durable et qu'il peut être aussi bien éternel qu'éphémère.

L'amitié des hommes mûrs n'existe pas; elle est si rare, du moins, qu'on peut n'en point tenir compte. En cet âge on a des rivaux, quelquefois loyaux, quelquefois sympathiques et qui sympathisent, d'amis point, d'hommes qui désirent autant vos succès que les leurs et aiment votre fortune autant qu'ils font de la leur propre, point. Le combat pour la vie s'y oppose, qui met en conflit et heurte les uns contre les autres ceux-ci précisément qui pourraient être amis, étant proches. C'est l'âge où l'on sent vaguement des amis éloignés qui vous suivent avec intérêt, que l'on suit avec une certaine ferveur, que l'on ne connaîtra jamais et que, s'il advenait qu'on les connût, on aimerait moins, ayant quelque chose à en craindre, eux ayant quelque chose à craindre de vous. Ce sont des amis ignorés et qu'il n'est pas mauvais, pour qu'ils vous restent amis, qu'on ignore, et à qui l'on dit obscurément: " mes amis, je n'ai point d'amis ". L'âge mûr ne connaît pas l'amitié. Il ne connaît que le patronage et la

clientèle. L'homme d'âge moyen a un patron et des clients ; il est protégé et protecteur. Il peut être protégé avec dignité et protecteur sans insolence et, s'il est tel, il connaît au moins l'ombre douce et agréable de l'amitié ; mais il n'est encore qu'un protégé délicatement et protecteur délicat. L'amitié est plus que cela.

Le vieillard connaît l'amitié. Il connaît l'amitié véritable, parce qu'il reçoit l'amitié désintéressée et donne l'amitié impuissante. En l'aimant, on ne recherche pas sa protection ; en aimant, il ne la donne ni ne la recherche. La vieillesse est une pauvreté. De même que l'homme riche ne sait jamais s'il est aimé pour lui-même et que la jeune fille riche ne sait jamais si l'on est amoureux d'elle, de même l'homme pauvre et le vieillard sont les seuls qui soient sûrs que leur ami est leur ami. Je suis vieux : s'il m'aime, ce ne peut être pour aucune raison, si ce n'est que c'est lui et que c'est moi. Les vieillards le sentent très bien et que l'amitié est, non seulement une de leurs consolations, mais encore leur privilège. Ils aiment leurs amis vieux, et le plus souvent ce sont gens qu'ils ont aimés jeunes, auxquels ils ont été à peu près indifférents, avec réciproque, dans l'âge moyen et qu'ils retrouvent, avec un grand charme réciproque sur leurs vieux jours. Ils aiment leurs amis jeunes qui ne foisonnent pas, à vrai dire, mais qui se présentent quelquefois et qui sont toujours moins désintéressés que les vieux, ayant toujours quelque chose, auprès des vieillards, sinon à prendre, du moins à apprendre, mais qui ont encore un désintéressement relatif.

Or, cette amitié des vieillards, qu'elle s'attache à ceux qui les suivent dans la vie ou à ceux qui vont les accompagner dans la mort, est absolument pure, ne se mêle d'aucun espoir, ni calcul, ne compte pas, est par elle-même, est sa propre cause et son propre but et par conséquent est délicieuse, parce qu'elle se couve en soi et se repose en elle-même. Elle est tout plaisir, si est vrai le mot de La Rochefoucauld, qui est sublime : " Le plaisir de l'amour est d'aimer ". L'amitié est pour le vieillard le cœur qui se donne et qui ne demande rien et qui prend son plaisir à se donner et il n'y a rien de plus doux que le regard du vieillard qui voit entrer chez lui son ami. On n'y voit ni la flamme dansante de la passion féminine, ni l'eau tremblante de la reconnaissance, spectacles cependant célestes, mais quelque chose comme une étoile qu'on verrait naître et s'épanouir.

L'ART DES PLAIDOIRES (Article de M. Charles Cheun, ancien bâtonnier du Barreau de Paris). — On a fêté à Paris, le 11 décem-

bre dernier, le centenaire de l'Ordre des avocats. Non pas sans doute que l'Ordre soit né il y a cent ans seulement. Il s'enorgueillit en France d'une plus longue existence, et croit remonter commément d'autres à la nuit des temps anciens. Mais supprimé sous la Révolution, il fut rétabli par décret de l'Empereur, le 14 décembre 1810. Le grand Napoléon n'aimait pas les avocats. Comme on lui présentait un projet relatif au rétablissement de leur ordre, il dit : " Tant que j'aurai l'épée au côté, jamais je ne signerai un pareil décret. Je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement ". Mais il fallait s'organiser, un décret parut donc ; et l'on fêta l'autre semaine, à Paris, le centenaire de ce rétablissement. M. le bâtonnier Bisailon de Montréal, assistait aux fêtes. C'est à cette occasion que Maître Chenu, l'ancien bâtonnier de Paris, a écrit, dans un article au *Gaulois*, de jolies réflexions sur l'art de plaider et son évolution. Nos amis du Palais liront cet extrait avec plaisir :

Prenez quelque recueil ou quelque mémoire du siècle dernier : lisez ce qu'on a pu conserver d'une plaidoirie d'un des plus grands maîtres du premier empire ou de la Restauration. Vous en verrez la belle ordonnance, la solennelle lenteur et la magnificence : l'antiquité grecque et latine y apporte sa contribution ; le droit romain prend dans l'argumentation sa large place ; les citations abondent ; les élans oratoires sont d'une ampleur précise et savante. L'avocat d'alors s'emporte et s'indigne comme se battent les guerriers d'Ingres.

Faites un bond de trente années. Vous trouverez l'illustre phalange des avocats du règne de Louis-Philippe ; c'est la grande époque du Barreau. Quand on prononce l'un de ces noms, nous portons par instinct la main au chapeau. Mais pour conserver intact ce culte nécessaire, il ne faut pas lire celles de ces plaidoiries qui sont arrivées jusqu'à nous. Dépouillées des ornements qu'elles tenaient du mouvement, du geste, de la voix de l'orateur, elles nous paraissent froides en leur beauté, lentes en leur démarche ; et pourtant elles ont provoqué des transports d'enthousiasme.

Un bond encore : entrez aujourd'hui dans une salle d'audience. L'avocat, sans exorde, vient d'exposer l'objet de son procès. Il campe, en quelques traits rapides, ses personnages et, sans tarder, les met aux prises.

Il ne cherche, pour expliquer leurs sentiments et leurs actes, ni comparaison, ni image. Il expose leur querelle d'après ce que lui apprend son dossier. Il prend ses arguments et ses raisons dans ce qu'ils ont dit, écrit ou fait. Pour atteindre le but, il ne s'abandonne pas aux détours, il prend au plus court et vite. S'il rencontre sur sa route un obstacle il pousse et renverse. S'il prend l'offensive, il ne fait pas précéder son attaque de battements et de froissements de fer, c'est le coup droit qu'il préfère. Personne aujourd'hui n'a de temps à perdre : il n'en perd pas.

Mais, dira-t-on, c'est la faillite de l'éloquence judiciaire. Je ne crois pas. Si l'on prend pour exacte la définition de Pascal qui voit dans l'éloquence " une correspondance qu'on tâche d'établir entre l'esprit et le coeur de ceux à qui on parle d'un côté, et de l'autre les pensées et les expressions dont on se sert ", je suis certain d'avoir entendu et d'entendre encore des avocats éloquents.

CE QU'ON PENSE DE NOUS (Article de M. Louis Madelin, dans le *Journal des Débats* de Paris — octobre 1910). — M. Madelin vint au Canada, il y a trois ans. Depuis, à diverses reprises, il a parlé de nous, et toujours avec sympathie. Quelques citations de son récent article à propos du voyage de l'honorable M. Dandurand, l'un des nôtres, au pays de Montcalm, se liront bien en ce premier mois de l'année. Cela donne du courage de sentir qu'on a confiance en nous. Je ne sais rien de plus déprimant qu'un manque de confiance continu et persistant. M. Madelin voudrait que la France vint nous fortifier de son or et de son sang. Il dit bien que nous allons être noyés par les flots de l'immigration des Germains des deux branches (anglais et allemands); mais on sent percer sous tout cela la plus confiante sympathie.

Quel orgueil peuvent légitimement concevoir ces superbes Canadiens ! Une poignée de paysans dont la guerre pour le vieux pays venait encore d'éclaircir les rangs, de pauvres gens meurtris et ruinés, en butte aux représailles du vainqueur, abandonnés par le vaincu, voilà les Canadiens de 1760. Trois millions de citoyens — deux millions au Canada, un million dans les Etats du Nord américain — vaillantes gens qui, contre vents et marées, sont restés fidèles à la langue de leurs pères, à la foi de leurs pères, à l'idéal de leurs pères, qui se sont imposés au vainqueur, l'ont forcé

à leur faire leur part et ont restauré—sous un autre drapeau loyalement accepté — l'édifice français : voilà ce que sont les Canadiens de 1910. Et l'un des fils des vaincus, des abandonnés, des sacrifiés de 1760, vient parmi nous (l'honorable Raoul Dandurand). Je l'ai vu présider à Ottawa, sous le costume de *speaker*, le sénat du *Dominion* entier, ce descendant de Normands : il est donc autorisé à parler au nom de cette admirable race de Canadiens français. Il vient au berceau de Montcalm attacher sa palme au monument. Elle n'est pas banale. Elle n'est pas faite de vains propos : " Tu es mort pour nous, a-t-il dit en substance au héros. Mourant tu nous as dit : Restez Français. Nous avons compris le sens de ta parole dernière. Nous sommes restés Français. Regarde-nous. Le sang des héros a fécondé le sol qui l'a bu. Nous en sommes nés, nous qui gouvernons un empire. "

Et plus loin, M. Madelin disait ce qui suit de notre état actuel :

Ils sont actuellement, je le rappelle, deux millions de Canadiens français au Canada. Presque tous sont groupés dans l'énorme province de Québec, sorte de république française grande comme les deux tiers de notre pays. C'est déjà miracle que 60,000 paysans normands-bretons et charentais de 1760 se soient ainsi multipliés. Aucun afflux français n'est venu les grossir. Ils se sont suffi à eux-mêmes : la race s'est conservée très pure, très belle, très solide. Je me rappelle ce déjeuner à l'hospita-lière table du président du sénat où trois éminents ministres s'asseyaient, MM. Laurier, Brodeur et Lemieux, tous trois de race, de langue et d'esprit français, comme mon hôte. Je me plais ensuite à revivre cette messe du dimanche, dans un village des environs de Montréal, où j'ai vu, dans leurs traîneaux, arriver, enveloppés de rudes fourrures, les paysans français de la paroisse.....

Beaucoup se sont imposés. Ils ont une prospère université française, dont Mgr Baudrillart vient de déposer à l'enquête qu'elle fortifie et alimente l'esprit français. C'est une université catholique. Un diplomate dont je crois percevoir l'anonymat dit très bien quelle influence salutaire et décisive a eu sur le maintien de la langue et de la personnalité françaises le clergé catholique. Il n'est pas un Français qui ne doive se sentir reconnaissant à ces vaillants prêtres. A visiter l'Université Laval où j'étais convié à parler, puis à entendre le " prône " de l'un d'eux, dans cette église modeste de campagne, j'ai compris que, contre cette chaire, l'esprit étranger sera long à prévaloir. Le prêtre prêche en français ; le

poète chante en français; ils ont eu Crémazie, ils ont eu Fréchette, ils ont Chapman et d'autres qui écrivent leur *légendes des siècles*, en bons alexandrins. Hommes d'Etat, orateurs, cultivateurs, prêtres et écrivains, ils ont tous travaillé à la grande oeuvre, la grandeur de notre race.

LE DERNIER ARTICLE DE M. THOMAS CHAPAIS (*Revue Canadienne* de décembre 1910). — L'article que notre éminent collaborateur, M. Chapais, a publié sur *La Bataille de Carillon et les Irlandais* a eu dans notre presse quotidienne un légitime retentissement. Nous tenons pour l'histoire à enregistrer ici ce qu'ont dit à son sujet l'*Action Sociale* de Québec, la *Presse* et la *Patrie* de Montréal. Le *Devoir* a reproduit in-extenso l'article de M. Chapais. Nous savons au reste que beaucoup d'autres périodiques ont applaudi au magistral travail du savant et si éloquent écrivain. Aux félicitations de tous nous joignons les nôtres.

L'*Action Sociale* écrit à la date du 19 décembre :

La bataille de Carillon est certainement un des plus beaux faits d'armes dont l'histoire du Canada fasse mention. Tous les historiens, anglais comme français, protestants comme catholiques, donnent la gloire de la victoire du 8 juillet 1758 à l'armée de Montcalm, composée de Français et de Canadiens. Depuis quelques années cependant il se fait une véritable campagne pour enlever aux Canadiens et aux Français le mérite de la victoire de Carillon. A notre connaissance, depuis deux ou trois ans, une dizaine de revues irlandaises ont affirmé que la bataille de Carillon avait été gagnée grâce à une brigade de 2,000 Irlandais incorporés dans l'armée de Montcalm. Tout récemment encore, l'*Almanach du Peuple*, publiée à 25,000 ou 30,000 exemplaires, faisait un sanglant reproche aux Canadiens français de ne pas montrer assez de reconnaissance aux Irlandais, dont les ancêtres ont versé leur sang pour la race française sur le champ de bataille de Carillon.

L'honorable M. Thomas Chapais, qui a étudié à fond l'histoire du régime français au Canada, détruit, dans la dernière livraison de la *Revue Canadienne*, cette légende de la participation d'une brigade irlandaise à la bataille de Carillon. M. Chapais a fait plus encore. Il a découvert le nom de l'auteur de cette fumisterie historique qui remonte déjà à près de quarante ans. C'est M. John O'Farrell, avocat, de Québec,

qui, dans un banquet de la Société Saint-Patrice de Montréal, en 1872, a dit, le premier, que les Irlandais avaient eu tous les honneurs de la journée de Carillon. Le discours de M. O'Farrell fut imprimé la même année sous ce titre *Irish families in ancient Quebec records, with some accounts of soldiers from the Irish Brigade regiment of France serving with the army of Montcalm*. M. O'Farrell affirme que la célèbre brigade irlandaise, qui servit sous les drapeaux de la France, au dix-huitième siècle, et se couvrit de gloire dans plusieurs batailles, spécialement à Fontenoy, fut envoyée au Canada en 1755, combattit au lac George, à Chouaguen, à William-Henry, s'immortalisa à Carillon, et contribua puissamment à la bataille de Sainte-Foye; puis qu'un grand nombre de ces soldats s'établirent au Canada après 1760 et y firent souche.

M. Thomas Chapais prouve hors de tout doute que les affirmations de M. O'Farrell sont fausses. La présence de la brigade irlandaise à Carillon est de la pure fantaisie qui ne s'appuie pas même sur des faits probables. La gloire de Carillon appartient à la race française et M. Chapais a fait oeuvre de patriote en détruisant à jamais une légende qui était en train de nous l'enlever.

La *Presse* écrit, aussi à la date du 19 décembre :

Nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler un remarquable article qui vient de publier l'honorable Thomas Chapais, dans la *Revue Canadienne* (livraison de décembre), et qui règle un point d'histoire du plus haut intérêt. En 1872, dans un banquet de la Société Saint-Patrice de Montréal, un avocat de Québec, M. John O'Farrell, prononçait un grand discours où il annonçait pour la première fois que des colons d'origine irlandaise étaient venus s'établir au Canada dès le début de la colonie, et, bien plus, que c'était un régiment irlandais qui avait gagné la bataille de Carillon. Nous ignorons quel accueil reçut alors cette nouveauté historique, mais il semble bien que personne n'y fit beaucoup attention. Elle vient d'être rééditée par les soins de l'hon. M. Murphy, secrétaire d'Etat, et un almanach populaire canadien y donnait récemment une large publicité. Plusieurs journaux irlandais se sont emparés de cette légende, et travaillent à la répandre.

L'importance de la question est facile à saisir. Depuis cent cinquante ans, nous nous sommes parés de la victoire de Carillon comme de notre plus beau titre de gloire et voici maintenant qu'elle ne nous appartient pas. D'après M. O'Farrell et ses tenants, la bataille de Carillon aurait été

gagnée par 3,000 Irlandais d'un régiment au service de la France, auquel auraient été joints 450 Canadiens français. Après la cession, 2,000 de ces soldats irlandais seraient restés au pays. Et voici la conclusion qu'en tire le *New York Freeman's Journal*: " Ce fut l'incorporation de ces 2,000 Irlandais dans une population totale d'environ 50,000 qui lui infusa ces qualités si essentiellement irlandaises, grâce auxquelles le Canadien français est devenu le maître indisputé de la moitié du continent américain. Et c'est là un nouvel exemple de ce que peut l'Irlandais hors de son pays."

L'hon. M. Chapais, qui est un maître en histoire canadienne, a détruit de fond en comble cette extraordinaire légende créée, on peut dire, de toutes pièces. Il montre par quels étranges procédés de critique historique, mutilations de documents, transformations de noms, suppositions gratuites, M. O'Farrell a bâti sa thèse. A même les documents invoqués par ce dernier, M. Chapais établit d'irréfutable façon qu'aucun régiment irlandais n'a servi la France en Canada, et que la gloire immortelle de la bataille de Carillon appartient sans conteste à la race canadienne-française. Avec le système de M. O'Farrell, qui sait si l'on ne viendra pas un jour prétendre que Jacques-Cartier était un Irlandais et que Samuel de Champlain est né quelque part dans Tipperary? Pour continuer à être bien disposés vis-à-vis de nos concitoyens irlandais, nous n'avons pas besoin qu'ils se taillent des titres dans notre patrimoine ancien. Quant à eux, sans doute, ils ont assez de fierté pour ne pas récolter là où ils n'ont pas semé, et, une fois avertis, ils ne persisteront pas à se revêtir d'une gloire qui ne leur appartient pas.

Enfin la *Patrie* écrit, toujours à cette date du 19 décembre :

M. Thomas Chapais vient, dans la *Revue Canadienne*, de faire bonne justice de la légende des Irlandais à Carillon. Et c'est heureux! Ceux qui aiment la vérité historique et les gloires nationales bien comprises s'en réjouissent. On peut espérer que les inventeurs de la brigade et de l'héroïsme celtiques, à Ticondéroga, et les quelques chauvins naïfs qui ont ajouté foi à ce mensonge, vont, cette fois, en ressentir assez vivement le ridicule pour n'y plus revenir.

Il faut lire l'article de M. Chapais, avec ses documents de premier ordre et ses conclusions lumineuses, pour se faire une idée de la fourberie d'un auteur, qui, sciemment, pour donner à ses compatriotes des titres de héros et de vieux tenants canadiens, tronque les textes, change les dates, morcèle les noms, habille en vert de nobles soldats français, comme on

ferait de vulgaires poupées. Avec la clarté de l'histoire et avec le calme de l'homme sûr de son coup, M. Chapais, nous déshabille tout cela de la façon la plus magistrale. Il donne le coup de grâce à la légende. Il lui casse les ailes, comme à un canard. Pas tout à fait cependant. Elle pourrait revivre, si on n'y prend garde, dans une oeuvre plus sérieuse que la brochure qui lui a donné naissance, nous voulons parler de la *Catholic Encyclopedia*, qui se publie, en ce moment, à New York.

M. E.-J. Devine a été chargé d'y écrire l'article *Irish in Canada*. Or, sans aller aussi loin dans la fantaisie que M. O'Farrell, il semble bien, ça et là, s'être inspiré de lui. Il affirme avec moins de front; il procède plutôt par insinuation. C'est moins franc; mais l'impression qui reste est à peu près la même. Il ne torture pas, comme l'autre, sous nos yeux, des noms d'officiers français; il les prend tout torturés et les colle au front of several Irish officers wounded at Carillon. Puis, après avoir dit, plus haut, que les Irlandais n'avaient pas, à Ticondéroga, un corps d'armée distinct — qu'ils n'avaient, par conséquent, que quelques individus — il finit tout de même par conclure, avec les chroniqueurs — sans être bien sûr, par manière de coup d'essai — qu'il y avait à Carillon, a bataillon of the famous Irish brigade. Puisque la réfutation est faite de ces prétentions, aussi tardives qu'amusantes, n'y revenons pas. Mais l'*Encyclopedia* est une oeuvre qui veut rester. Et nous ne croyons pas que ses auteurs veuillent en aucune façon fausser l'histoire. Ils ont donc un devoir de correction à remplir. M. Devine, que nous ne connaissons pas, peut avoir été de bonne foi en rééditant, sans mieux savoir, des erreurs qu'il n'a pas contrôlées. Nous ne pourrions plus en dire autant des directeurs de l'*Encyclopedia*. Ceux-ci ont sous les yeux l'article de M. Chapais; ils ont à leur tête des hommes versés dans notre histoire, comme M. Pallen et les Révds PP. Campbell et Wynne, jésuites. Eux se font responsables des erreurs qu'ils publient. En historiens probes, ils vont sans doute faire rectifier, ou rectifier eux-mêmes, la légende qu'on leur a fait propager. L'article *Ticondéroga* n'est pas encore écrit, croyons-nous; il sera facile d'y glisser une note explicative, à moins de la mettre dans le dernier volume de la *Catholic Encyclopedia*. L'éditeur doit ce témoignage à l'impartiale histoire.

Cette appréciation de la *Patrie* a provoqué de la part du Père E.-J. Devine, mis en cause, l'intéressante réplique, que nous nous faisons un devoir de publier en la faisant suivre également de la note de rédaction de la *Patrie* — du 24 décembre 1910.

Lettre du Père E.-J. Devine à la *Patrie* :

Monsieur le Rédacteur,

Je suis tout surpris de la mauvaise humeur qu'a fait naître mon article *Irish in Canada*, publié dans la *Catholic Encyclopedia*. Loïn de m'inspirer de O'Farrell, à propos de Ticonderoga, je l'ai répudié trois fois dans une même page. Un simple coup d'oeil sur sa brochure a suffi pour me convaincre qu'il a traité l'histoire en farceur, en jonglant avec les faits et les dates. C'est ce que pense M. Chapais. Je pense comme lui, et tout écrivain honnête, qui connaît le premier mot de la bataille de Carillon, ne saurait sur ce point penser autrement. Personne — et moi pas plus qu'un autre — ne peut croire qu'il y ait eu un bataillon irlandais à Carillon. Je ne l'ai pas dit. Je n'ai pas voulu l'insinuer.

Ce que je sais, comme O'Callaghan qui le rapporte, c'est que des déserteurs et des transfuges irlandais avaient quitté l'armée anglaise et s'étaient réfugiés au Canada. Il est vraisemblable qu'ils aient combattu sous Montcalm. Il y avait plusieurs de ces transfuges, à cette époque. Et il n'est pas besoin de demander si, au XVIIIe siècle, un Irlandais, en quelque partie du monde qu'il fût, restait les bras croisés, quand il avait la chance de taper sur une tête d'Anglais. Que celui-là l'en blâme, s'il en a le coeur, qui connaît l'histoire d'Irlande et les lois pénales. M. de Montcalm, dit-on, n'a renvoyé en France que cinquante Irlandais, en 1757. Cela prouve qu'il y en avait au moins cinquante; ça ne prouve rien de plus.

En écrivant mon article pour l'*Encyclopedia*, j'ai mis O'Farrell de côté. J'ai consulté les documents historiques de l'Etat de New York et les archives d'Ottawa. Je n'ai eu en vue que la vérité historique. Si ma prose a fait naître une impression qui lui soit contraire, j'en offre toutes mes sympathies aux lecteurs trop impressionnables.

Quant aux officiers Malartic (Macartí, McCarthy), Corlan, Floyd... dont on me reproche d'avoir torturé les noms "pour les habiller de vert", j'avoue qu'il peut y avoir ici erreur, du moins il y a matière à controverse. M. Chapais affirme que ce sont des noms d'officiers français. Eh bien, soit! Je n'ai pas placé, d'ailleurs, ces hommes à la tête d'aucun corps d'armée. Le nom de *Malartic* revient si souvent sous la plume de O'Callaghan qu'on hésite à croire qu'il ait pu sciemment le changer en *Macartí*. Je n'ai pas la copie de l'original français. M. Chapais voudra bien, j'espère, nous dire comment M. de Montcalm lui-même écrivait ce nom. Rejettons, en attendant, que nos archives d'Ottawa ne soient pas encore complètes.

Je devais, Monsieur le Rédacteur, ces quelques notes explicatives à vos lecteurs, parce que je tiens beaucoup à la vérité de l'histoire. Je l'ai cherchée de bonne foi à Carillon et dans tout ce que j'ai écrit. Si de nouveaux documents ont paru — comme le fait croire l'article de M. Chapais — je serai heureux d'en profiter, pour revoir encore, rectifier et compléter mon article.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, mes remerciements et mon respect.

E.-J. DEVINE.

Note de la *Patrie*. — Nous prions le Rév. Père E.-J. Devine d'être indulgent pour ce qu'il appelle notre mauvaise humeur — ne serait-ce qu'en retour des précieuses rectifications qu'elle a suscitées. Nous le félicitons et gardons précieusement ses trois aveux suivants.

1. Il n'y avait pas de bataillon irlandais à Carillon, pas même un soupçon, pas même le " surmise " des chroniqueurs.
2. O'Farrell, avec le chauvin qui l'a fait renaître, est jeté par-dessus bord. C'est un *farceur*, et sa brochure une *jonglerie*.
3. *Eh bien, soit !* C'est-à-dire vous avez raison, M. Chapais. Macarthy n'est que le Macarti d'O'Callaghan, lequel n'est que le Malartic de l'armée française... etc.

Fort bien ! Voilà qui est acquis. C'est tout ce que nous disions, en y ajoutant la bonne foi de l'auteur que nous ne suspectons nullement.

Il nous a semblé que nous nous devions à nous-mêmes, et aussi à l'histoire impartiale, d'enregistrer dans nos pages ces témoignages intéressants. Ils disent magnifiquement avec quelle faveur l'importante étude de M. Chapais a été accueillie dans la presse canadienne-française. La légende des Irlandais vainqueurs à Carillon pourrait revivre un jour quelque part. Il est bon qu'on sache, et qu'on se rappelle à l'occasion, que ce n'était après tout qu'un gigantesque canard.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

JEUNESSE ET PURETE, par l'abbé Henri Morice. Un vol. in-12 de 237 pages. — Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

On ne revient jamais trop souvent sur cette belle vertu de la jeunesse. Le danger pourtant est d'ennuyer, au lieu de charmer ceux que l'on veut attirer à Celui qui a dit : " Bienheureux les coeurs purs, car ils verront Dieu ". L'abbé Morice sait intéresser toujours. Dans ses sermons prêchés à l'occasion de retraites dans des maisons d'éducation ou dans des patronages, il montre bien les attraites que les âmes chastes trouvent à se priver des plaisirs grossiers des sens. Je n'en finirais pas si je voulais en faire la preuve. Il faudrait relire des passages de tous ses discours. C'est un apôtre qui aime les jeunes : il veut les conduire au Christ, ce divin enchanteur, que les artistes chrétiens n'ont pas hésité à peindre sous les traits d'Orphée dans les catacombes (178). — P. P.

* . *

VICTOR HUGO APOLOGISTE, par l'abbé E. Duplessy. — Pierre Téqui, libraire-éditeur.

Ce titre n'est pas sans surprendre tout d'abord. Si Victor Hugo est apologiste, il est aussi tout autre chose. Il a eu des bons moments. Aux amis de Victor Hugo qui n'admirent en lui que l'incrédulité, il peut être bon d'opposer le Victor Hugo qui reconnaît la nécessité d'une religion et s'élève jusqu'au christianisme le plus élevé. Le crucifié du Golgotha est toujours la grande préoccupation de l'humanité. Le poète le chante, tout comme il sait à ses heures, en dépit de contradictions déplorables, redire les beautés de la morale chrétienne et son éternelle sanction au delà " de la porte céleste et de la porte infernale ". (Page 153). — P. P.

* * *

LE JOURNALISME CATHOLIQUE. R. P. Chiaudano, de la Compagnie de Jésus. — P. Lethielleux, libraire-éditeur.

Avoir des idées justes sur le journalisme catholique, c'est l'ambition

d'un avocat, Mario, qui vient en compagnie de son frère passer une soirée auprès de l'oncle Don Eusebio. Dans une série de neuf entretiens, on trouve résolus bien des problèmes que l'on pose souvent très mal en certains quartiers. Nous voyons ce qu'un journal doit éviter pour être catholique. C'est la partie négative, *vita malum*; mais le principe a besoin d'être complété, *fac bonum*. Don Eusebio a bientôt fait de réfuter la théorie de ceux qui voudraient un journal catholique *aconfessionnel*. (page 63). Je voudrais que ces pages fussent lues par certaines têtes légères qui vaticinent sur des sujets qu'ils ne comprennent guère. Elles verraient aussi que le journalisme catholique a bien le droit et le devoir d'être militant, pourvu qu'il n'ignore pas les lois de la prudence, de la discipline et de l'obéissance. — P. P.

* * *

LA VIE INTERNATIONALE, par le Vicomte Combes de Lestrade, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque d'Economie sociale*. Prix: 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Dès l'antiquité, les différents peuples ont eu des rapports entre eux. D'abord très minimes ces relations se sont, au cours des âges, rapidement multipliées et elles forment maintenant un élément essentiel de la vie de chaque nation. C'est l'étude de ces diverses manifestations de la *Vie internationale* que s'est proposé de faire dans son nouvel ouvrage M. le Vicomte Combes de Lestrade. Il nous suffira de reproduire les divisions du volume pour montrer tout l'intérêt des questions traitées :

LIVRE I. — *Les faits internationaux* : Union postale universelle, colis postaux, convention de Berne, commissions permanentes des chemins de fer, union monétaire, poids et mesures, institut international d'agriculture, vie internationale intellectuelle, propriété littéraire et artistique, propriété industrielle, sociétés savantes.

LIVRE II.—*Le droit international*: Mariages, divorces, naturalisations, lois ouvrières, association internationale pour la protection des travailleurs, réciprocité en matière de lois sociales, traite des nègres, traite des blanches, Croix-Rouge, tribunal de La Haye.

LIVRE III. — *L'esprit international*.

* * *

LES CHANTS DU GRILLON. *Paroles et mélodie*, Louis Giblat; *Lettre-préface*, Amédée Gastoué; *Chanson-préface*, Théodore Botrel. In-8 écu, orné de 100 gravures, Prix: 3.50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Dans la rénovation des formes populaires, l'auteur se place aux premiers rangs des bardes modernes. La chanson, sous la forme la plus vulgaire, peut être une oeuvre de profonds sentiments, ou dissimuler les effets d'une haute éloquence. Avec les sentiments qui sont innés au coeur de l'homme, mais dont l'expression peut changer au cours des temps, M. Giblat a su réveiller la muse d'autrefois; et, pour bien modernes que soient ses airs, on y respire ce je ne sais quoi par où nous charment les airs anciens. Le livre charmera par la grâce et la vérité des sujets traités. C'est une oeuvre saine, gaie, sincère.

Ajoutons que l'ouvrage est édité avec un soin particulier, imprimé avec luxe, orné de belles gravures (plume ou aquarelle) dont la plus grande partie hors texte. L'illustration, entièrement originale, est due au délicat artiste qu'est M. Jos. Gwennie.

* * *

HISTOIRE DE SAINT ALPHONSE DE LIGUORI, fondateur de la Congrégation du T. S. Rédempteur (1696-1788), précédée d'une lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. In-8, 640 pages. Prix: 5 fr., 3ème édition. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Saint Alphonse de Liguori, qui vivait au 18e siècle, a rempli l'Italie de ses exemples et de ses oeuvres. Enlevé au monde et au barreau par le sacerdoce, il fut l'un des serviteurs les plus laborieux et les plus complets de l'Eglise. Grand théologien, grand directeur des âmes, il a distribué son vaste savoir partout autour de lui et dans ses livres. Nul ne fut à un degré plus élevé le serviteur du Saint-Sacrement et de la Sainte Vierge. Eloigné de tout excès et de tout rigorisme, il fut un modèle parfait auquel il ne manqua même point l'aurole de la souffrance. Ce livre très complet, très littéraire, le fera connaître et aimer.

* * *

NOS DEVOIRS ENVERS NOUS-MEMME, instructions d'apologétique, par M. l'abbé Désers, chanoine honoraire de Paris, curé de Saint-Vincent-de-Paul. Un volume in-12, (VIII, 334 pages). — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Avec ce volume, s'achève la série d'instructions d'apologétique que M. le Curé de Saint-Vincent-de-Paul a commencée il y a douze ans. Il a donné successivement *Dieu et l'homme* — *Le Christ Jésus* — *L'Eglise Catholique* — *Les Sacrements* — *La Morale dans ses principes* — *Nos devoirs envers Dieu* — *Nos devoirs envers le prochain* — et aujourd'hui *Nos devoirs envers nous-même*. Tout le cycle du dogme et de la morale a donc été parcouru dans ces huit volumes, dont l'ensemble fournira aux chrétiens des raisons d'affermir leur foi et aux incroyants des moyens de s'éclairer.

Ce dernier volume ne sera pas des moins intéressants. Il entre, avec toutes les ressources de l'expérience, dans les profondeurs de notre "moi" pour en analyser les puissances, les faiblesses et aussi pour signaler les attaques de l'ennemi du dehors. On lira avec profit les pages consacrées à la déformation de l'esprit par l'abus de l'esprit critique, les journaux, le roman, le théâtre, de même que les instructions sur le luxe, les arts, le sentiment du beau, la sérénité de l'âme.

* . *

LES PAROLES DE JEANNE D'ARC, par Mme Pierre Froment. Préface de M. J. Guibert, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique. In-12, broché, 3 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

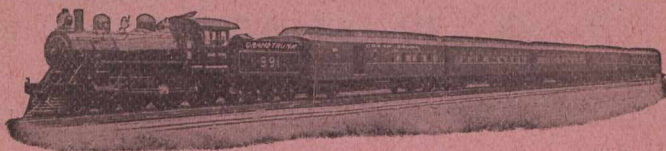
En un temps où le culte de Jeanne d'Arc soulève, en France surtout, d'ardents enthousiasmes et apparaît aux bons Français comme un gage d'espérance, c'est une heureuse et féconde pensée que de publier une vie de la Bienheureuse racontée en quelque sorte par elle-même.

Avec une science impeccable, que permet de constater une documentation minutieuse, Mme Pierre Froment a extrait des vieilles chroniques, et surtout des deux procès de la condamnation et de la réhabilitation, toutes les paroles authentiquement attribuées à l'héroïque et sainte Pucelle, et avec un art consommé elle les a reliées entre elles par un court récit.

**GRAND
TRUNK
RAILWAY
SYSTEM**

Le réseau du Grand Tronc parcourt une route des plus populaires depuis l'Est du Canada jusqu'à Chicago.

Voies doubles, trains à grande vitesse, très beaux lits-salons, aménagement moderne. Wagons-restaurants de première classe. Toutes les garanties de confort et de sûreté.



L'ÉLOGE DU " GRAND TRONC "

Un des correspondants du *Times* de Londres décrivant son tour d'Amérique, dans un article, paru le 4 février dernier, disait entre autres choses :

" De beaucoup le plus charmant voyage que
" j'aie fait en Amérique, ça été sur le GRAND
" TRONC, de Montréal à Toronto. Le GRAND
" TRONC, c'est admis, a un système parfait
" de lits-salons. Nous courrions à 50 milles
" à l'heure sur l' " International Limited ",
" jouissant d'un confort qu'aucun train
" d'Angleterre ne peut procurer ".

Cet éloge d'un voyageur qui parcourt le monde, est tout à l'honneur des chemins de fer canadiens.

Pour plus amples informations, livrets illustrés, tarifs, etc., s'adresser à

W. E. DAVIS,
Pass. Traff. Mger,
Montréal.

G. T. BELL,
Ass. Pass. Traff. Mger,
Montréal.

GEO. W. VAUX,
General Pass. Agent,
Montréal.

Sirop d'Anis Gauvin

recommandé aux mères de famille pour la guérison
des Coliques, de la Diarrhée, des douleurs de la
Dentition, de la Coqueluche et du manque de
sommeil chez les enfants.

25 cents la bouteille.

En vente partout.

LES CACHETS GAUVIN CONTRE LE MAL DE TETE

la Névralgie, le Surmenage agissent
rapidement, efficacement

25 cents la boîte.

En vente partout.

J. A. E. GAUVIN

Pharmacien-Chimiste

850, SAINTE-CATHERINE EST,

MONTREAL

ED. ARCHAMBAULT

Pianos, Orgues, Phonographes

Instruments de Musique de toutes sortes

NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION

312, RUE SAINTE-CATHERINE EST,

MONTREAL

Près de la rue Saint-Denis

Tél. Bell Est 1842.

RENAUD, KING & PATTERSON, Limitée

MEUBLES, LITERIE, TAPIS,
DRAPERIES, ETC., ETC.

COIN DES RUES SAINTE-CATHERINE ET GUY

Visiteurs cordialement invités.

MORENCY FRERES

346, SAINTE-CATHERINE EST,

346, rue Ste-Catherine Est, - Montréal

ENCADREURS, DOREURS.

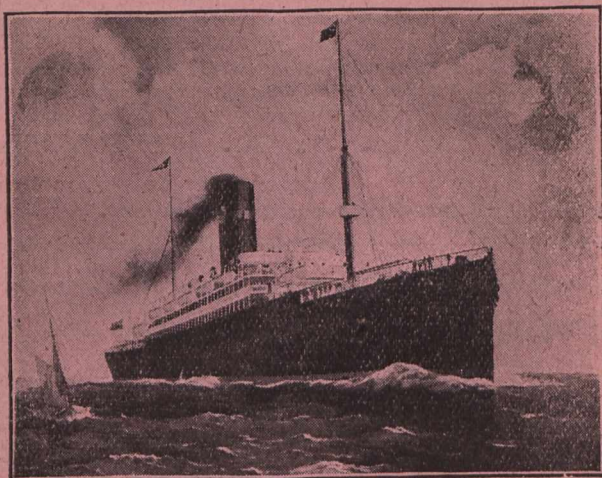
Moulures, Cadres, Gravures, Peintures à l'huile, Consoles, Miroirs, Etc.

... LICNE ...

WHITE STAR - DOMINION

ENTRE MONTREAL ET LIVERPOOL

Les plus gros navires qui viennent au Canada sont le "LAURENTIC" et le "MEGANTIC", de 15,000 tonneaux chacun.



RAPIDITE, CONFORT, ELEGANCE

Départ hebdomadaires, \$90.00 en 1ère classe, \$50.00 en 2de classe.

Le "CANADA" et le "DOMINION" ne prennent qu'une classe de passagers à \$47.50 et \$45.00

L. J. RIVET

... AGENT ...

13, Boulevard Saint-Laurent,

MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 4097

VINS DE MESSE

Marque "VATICAN"
Marque "SANCTUAIRE"

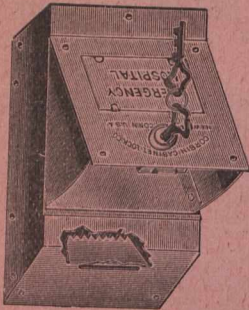
Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication.
Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Nous recommandons aux convalescents et aux personnes faibles

LE VIN TONIQUE "BACCHUS" AU QUINQUINA

POUR LA TABLE : Clarets et Sauternes : *Vigneau & Cambours, Bordeaux*
Vins de Bourgogne : *Morin Père & Fils, Beaune*

Laporte, Martin & Cie, Ltée Distributeurs 568, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL



QUINCAILLERIE GENERALE

Trones en acier, pour Eglises, pour Hôpitaux, Etc.

PRIX \$1.25

Serrures de sûreté inrochetables, de tous genres et pour tout usages.
Filtres à l'eau à l'épreuve des germes, s'adaptant au robinet, aussi filtres de table de toutes grandeurs.

L. J. A. SURVEYER

Importateur de Ferronnerie

52, Boulevard Saint-Laurent, - Montréal



DESMARAIS & ROBITAILLE Limitée

Importateurs et fabricants

d'Ornements et Bronzes d'Eglises, Statues,
Articles Religieux, Etc.

SPÉCIALITÉ : Vin de Messe et Huile huit
jours "Nice".

19 et 21, NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL, Can.



A. S. Lavallée MAGASIN DE CHAUSSURES

FOURNISSEUR DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

97 à 101, Boulevard Saint-Laurent, MONTREAL

Téléphone Bell : EST 1846.

GRANGER FRÈRES Limitée

43, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL, QUE.

LIVRES ET OBJETS DE PIETE

Bréviaires et Missels

Statuettes, Crucifix, Médailles,

Imagerie artistique,

Souvenirs de première communion, etc.

ARTICLES DE BUREAU

Fournitures de classes

Objets de fantaisie

Papeterie—Impressions—Reliure.

Plumes fontaines de toutes marques.

Clavigraphes.

Cartes Postales Illustrées.

Articles pour dessin.

Albums à photographies, etc.

Marchandises en Cuir.

Portefeuilles, Porte-monnaie,

Nécessaires.

TAPISSERIE

Toile à chassis — Moulures

Jouets, Parfums, Spécialité d'articles populaires pour marchands.

GRANGER FRERES, Limitée.

Importateurs. — Représentants des principales maisons Européennes et Américaines, pour la vente en gros et en détail.

Messieurs les membres du clergé, sont invités à venir visiter notre maison nouvelle d'Ornements d'Eglise. Nous avons un grand choix de Calices, Ciboires, Hosties, Châpes, Chasubles, Dalmatiques, Statues, Candelabres, Burettes, Médailles, Chapelets, Cierges et Chandelles ; aussi un assortiment complet de Chapeaux ecclésiastiques français.

Une visite est respectueusement sollicitée.

BERTRAND, FOUCHER, BELANGER Inc. 26, rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

Bell Téléphone Main 7437

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

COMPTE RENDU OFFICIEL

DU

XXIe Congrès Eucharistique International

Tenu à Montréal du 7 au 11 septembre 1910

Ce Compte rendu officiel comprendra :

- 1o Récit détaillé des fêtes, avec tous les discours de circonstance.
- 2o Tous les travaux et rapports de la Section française.
- 3o Tous les travaux et rapports de la Section anglaise.
- 4o La conférence de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, sur Jeanne d'Arc, à l'église Notre-Dame de Montréal.

Un fort volume in-8o Royal, imprimé sur beau papier et orné de nombreuses gravures et portraits, au prix de **\$2.00** broché et **\$3.00** relié, payable sur livraison.

BULLETIN DE COMMANDE A LA

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

79, rue Saint-Jacques, Montréal

.....soussigné , déclare souscrire à.....exemplaire du

Compte rendu officiel du XXIe Congrès Eucharistique International

formant un fort volume in-octavo Royal, imprimé sur beau papier et orné de nombreuses illustrations et portraits, au prix de \$2.00 broché et \$3.00 relié payable sur livraison.

Nom.....Profession.....

Adresse.....

Mode d'expédition.....

Le tirage étant limité nous prions nos lecteurs de nous adresser leur Bulletin de Commande sans retard.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue Saint-Jacques, Montréal

Actif : \$277,107,868.46

Rapport pour l'année finissant le 31 décembre 1909

de la

METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.

(Société anonyme incorporée par l'Etat de New York)

" Société du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple "

ACTIF

Débitures et actions de villes et de chemins de fer des Etats-Unis...	\$123,346,161.39
Débitures et hypothèques.....	105,183,172.02
Immeubles.....	23,311,215.72
Prêts à demande.....	172,930.00
Fonds en mains.....	5,420,643.42
Prêts aux porteurs de polices.....	11,193,245.61
Primes dues et en cours de perception.....	5,190,288.45
Intérêts et loyers.....	3,290,211.85
	<hr/>
	\$277,107,868.46

PASSIF

Dividendes payables en 1910 aux porteurs de polices avec participation Branche intermédiaire.....	\$ 1,599,645.00
Dividendes payables en 1910 aux porteurs de polices avec participation. Département ordinaire.....	134,508.71
NOTE. — Presque toutes les polices ordinaires de cette compagnie sont non participantes et émises à primes peu élevées.	
Partie de Bonus payable en 1910 sur polices industrielles.....	5,204,639.95
	<hr/>
	\$ 6,938,793.66
Fonds de réserve spécial et réassurance.....	237,213,384.00
Tout autre passif.....	3,053,470.82
Capital et surplus.....	29,902,219.98
	<hr/>
	\$277,107,868.46

AUGMENTATION PAR PERIODE DE DIX ANNEES

Revenu pour l'année		
Déc. 31, 1889	\$	8,725,196.47
" 1899		28,798,714.45
" 1909		84,796,175.27

Surplus à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889	\$	1,597,183.90
" 1899		7,653,479.68
" 1909		29,902,219.98

Actif à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889	\$	8,597,468.77
" 1899		51,070,840.74
" 1909		277,107,868.46

Nombre de polices en vigueur à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889		1,852,432
" 1899		4,980,704
" 1909		10,621,679

Valeur des assurances à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889	\$	204,816,521.00
" 1899		800,531,009.00
" 1909		2,041,951,700.00

CHS DESJARDINS & CIE

LA GRANDE MAISON DE FOURRURES

Tél. Office 1536

Département de Fourrures, 1537

Plus d'un million (\$1,000,000) de dollars de superbes fourrures manufacturées, toutes prêtes à être portées; articles de Cou et Manchons de toutes sortes par milliers à choisir, à votre goût et à votre prix. Nos prix sont au moins 40 p. c. moindre que la valeur réelle. Visitez notre établissement. Vous êtes tous les bienvenus.

130, rue Saint-Denis, . . . MONTRÉAL

Entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester

DUPUIS FRÈRES
Limitée . . .

447-449, RUE SAINTE-CATHERINE EST

MONTREAL

Le plus grand magasin à rayons de la partie Est de cette ville. La plus ancienne maison canadienne-française du genre. Etablie depuis plus de 41 ans. Occasions exceptionnelles à tous les rayons. Tout article vendu par nous est sujet à notre garantie. Entière satisfaction ou plein remboursement du prix de l'achat. Commandes par la poste, exécutées rapidement et avec soin

Attention spéciale aux commandes qui nous sont confiées par les membres du clergé ou par les maisons religieuses.